

PER

S-339

BAnQ

TRACES

REVUE DE LA SOCIÉTÉ
DES PROFESSEURS
D'HISTOIRE DU QUÉBEC

La vie méconnue de Louis Hébert et Marie Rollet • Démystifier
Wikipédia • La Grande Paix de Montréal • Tableaux
artistiques dans les manuels • Interdisciplinarité en classe

ISSN 0225-9710

PRINTEMPS 2017
VOLUME 55 – NO 2



RALLYE SCOLAIRE TECHNO-HISTORIQUE



MONTREAL
EN
HISTOIRES

PRÉSENTÉ PAR

BMO 200

Organisez une sortie avec vos élèves et sillonnez le Vieux-Montréal pour découvrir l'histoire de la métropole. Un vrai défi les attend!

- 1^{er} et 2^e cycle du secondaire
- Activité de 2 heures
- Disponible au printemps et à l'automne
- Vieux-Montréal
- **Contactez-nous :**
514 666-1861 poste 224
adesourdy@montrealenhistoires.com

MONTREALENHISTOIRES.COM

Canada

Montréal

Québec

CENTRE
D'HISTOIRE
DE MONTREAL

MUSEE
McCORD

sphq

Traces

Volume 55 no 2 • Printemps 2017

SPHQ

Mot du président
Raymond Bédard 3

Prix de la SPHQ au Parlement des Jeunes
Remise des prix 2017 40

Pleins feux sur l'Histoire

La vie méconnue de Louis Hébert
et Marie Rollet
Jacques Mathieu 11

Démystifier Wikipédia, l'encyclopédie libre
Mathieu Gauthier-Pilote 30

Jeanne Mance et l'Hôtel-Dieu
aux origines de Montréal
Annabel Loyola 47

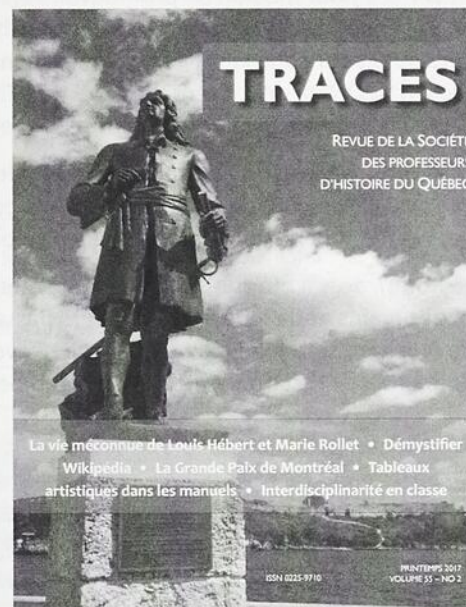
Didactique en mouvement

Brève histoire de la SPHQ
La période des transformations
Première partie : la saga de la fusion
Olivier Lemieux et Jean-François Cardin 6

Le passé retouché au pinceau
ou l'usage des tableaux artistiques
dans les manuels québécois d'histoire
Catinca Adriana Stan 23

En page couverture, le monument érigé en l'honneur
de Pierre Le Moyne d'Iberville à La Havane, Cuba, en
1999. Plus d'information en page 51.
Photo : Raymond Bédard, 2017

Sommaire



Destination Montréal 375^e

La Grande Paix de Montréal
Martin Landry 18

Activités en classe

Revisiter des concepts en sciences humaines
pour favoriser l'interdisciplinarité en classe du
primaire et du secondaire
Katryne Ouellet et Marilyne Boisvert 41

Recension

Jay Winter et sa Grande Guerre *in extenso*
Martin Destroismaisons 39

Quoi de neuf ?

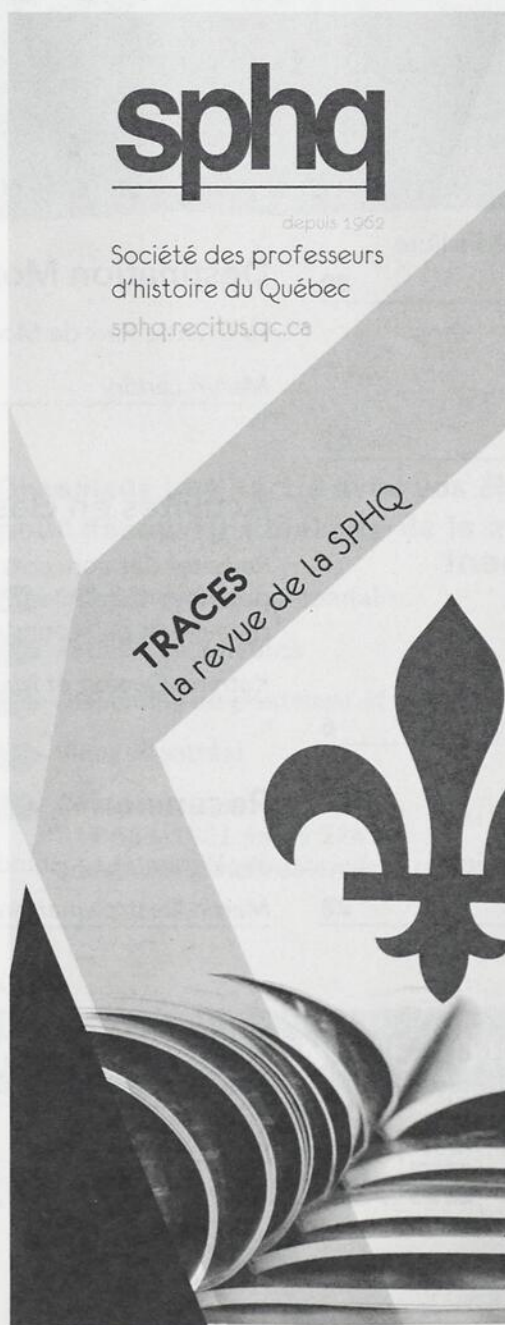
Côté livres 53
Côté musées 56

La Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ) a été fondée à Québec le 20 octobre 1962 à l'initiative du professeur Pierre Savard (1938-1998), secrétaire de l'Institut d'histoire de l'Université Laval, avec la complicité du professeur Marcel Trudel (1917-2011), de la même institution, et de l'abbé Georges-Étienne Proulx (1921-1998).

La SPHQ a pour mission de promouvoir l'enseignement de l'histoire au Québec, sous tous ses aspects auprès de ses membres et de la population en général, et de contribuer à assurer l'information et le développement professionnel de ses membres. À cette fin et par son expertise, elle peut mener des campagnes d'information et d'éducation, faire des représentations et des recherches concernant l'enseignement de l'histoire au Québec, développer des alliances avec d'autres organismes et prendre tout autre moyen jugé utile pour réaliser cette mission.

La revue *Traces* vise à assurer la diffusion de l'information et le développement professionnel des membres de la SPHQ. Elle se veut un outil de perfectionnement pour tous ceux que l'enseignement de l'histoire intéresse, et le promoteur de l'enseignement des sciences humaines au primaire et de l'histoire au secondaire.

Le nom *Traces* a été choisi pour rappeler les fondements de l'Histoire qui se construit à partir des preuves de la présence des humains et de leur société dans le passé. Il rejoint, en second lieu, l'empreinte particulière laissée par l'enseignement de l'Histoire sur l'individu qui le reçoit. Il évoque finalement l'action et l'influence passées et présentes de la SPHQ dans le domaine de l'Histoire et de son enseignement au Québec.



Comité de rédaction : Raymond Bédard, Félix Bouvier, Marc-André Éthier, Geneviève Goulet
Révision des textes : Suzanne Richard
Infographie : Lucie Laguë
Impression : Imprimerie des Éditions Vaudreuil, 2891, du Meunier, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 8P2

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada, ISSN 0225-9710.
Envoi de publication no 40044834.
Port de retour garanti.
Date de parution : mars 2017
Indexé dans *Repère*.

Reproduction autorisée avec mention de la source, à moins d'avis contraire.

Les opinions exprimées dans les articles publiés dans ce numéro engagent la responsabilité de leurs auteurs uniquement. Les titres, textes de présentation, encadrés, illustrations et légendes sont de la rédaction.

Correspondance

Revue *Traces* de la SPHQ
1319, chemin de Chambly, bureau 202
Longueuil (Québec) J4J 3X1
Site Internet : www.sphq.quebec

Publicité : raymondbedard@hotmail.com
Distribution : lucielaguë@gmail.com

Adhésion annuelle à la SPHQ avec 4 numéros
Individu : 75 \$
Institution : 85 \$
Retraité ou étudiant : 40 \$
Frais de poste et de manutention inclus

Mot du président

Raymond Bédard

Enseignant d'histoire au 4^e secondaire



La SPHQ travaille activement à son prochain congrès qui aura lieu les 19 et 20 octobre 2017 à l'Hôtel Plaza de Valleyfield. L'endroit s'y prête à merveille puisqu'il est logé dans l'ancienne usine de la Montreal Cotton, riche d'un passé industriel du Québec pas si lointain.

«Implantée dans la région en 1873 et ayant complètement disparu du paysage en 1992, la Montreal Cotton a grandement façonné l'histoire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. Dès les années 1890 jusqu'à la fin des années 1950, cette dernière sera d'ailleurs la plus grande usine de textile au Canada. Elle a employé des gens de la région, mais aura aussi attiré la main-d'œuvre d'Europe, principalement de la Grande-Bretagne. Ces travailleurs venus d'ailleurs furent installés dans le quartier des Anglais, aujourd'hui situé en plein cœur du secteur historique de la ville.» (MUSO, Musée de la Société des Deux Rives)

Partenariats et prix

La SPHQ poursuit sa collaboration avec le Parlement des Jeunes et a octroyé deux prix de 100 \$ à deux élèves s'étant démarqués lors de cette activité de simulation parlementaire à l'Assemblée nationale du Québec qui avait lieu du 25 au 27 janvier dernier (plus de détails en p. 40).

Pour leurs parts, les enseignants et conseillers pédagogiques membres de la SPHQ semblent apprécier le partenariat établi avec la Société des musées du Québec (SMQ) qui leur permet de visiter gratuitement plus de 200 institutions muséales réparties sur l'ensemble du Québec.



Pour une 3^e année consécutive, la SPHQ offre 1 000 \$ en prix d'excellence aux élèves du secondaire et aux enseignants en histoire. Faites vite car la date limite pour soumettre vos candidatures est le 15 avril 2017. Plus d'information en page 57.

Je rappelle également l'existence des prix d'excellence universitaire attribués aux étudiantes et étudiants finissant au BES, en collaboration avec les départements de sciences de l'éducation des universités participantes. Les lauréats obtiennent une inscription gratuite au

congrès d'octobre de la SPHQ. Plus que jamais, la SPHQ s'active et travaille pour ses membres et la relève.

Scène tragique

Il aura fallu que le Théâtre Jean-Duceppe programme en janvier dernier la pièce *Ne m'oublie pas*, créée en 2013 par le dramaturge australien Tom Holloway et interprétée dans une traduction de Fanny Britt, pour qu'un pan méconnu de notre histoire resurgisse, celui des *Home Children*. Plus de 100 000 enfants pauvres en provenance des îles britanniques ont été envoyés de force au Canada de la fin du 19^e siècle jusqu'à la fin des années 1940.

Souvent traités comme des esclaves, ces enfants ont souffert d'agressions et de violences sexuelles, comme l'affirme Lori Oschefski, la présidente de l'Association canadienne des *Home Children* anglais. Plus de 8 000 d'entre eux se retrouveront dans des fermes au Québec, principalement en Estrie, notamment le grand-père de Gilles Duceppe, ex-chef du Bloc québécois.

Issus de familles pauvres ou orphelins, ces enfants ont, pendant une centaine d'années, été envoyés un peu partout dans l'empire britannique – Australie, Nouvelle-Zélande et Canada – , pour travailler sur des fermes ou comme domestiques et ce, avec la complicité des gouvernements des dominions. Une enquête vient de s'ouvrir au Royaume-Uni pour faire la lumière sur ce

triste épisode de l'Empire britannique (source : Nicolas Bérubé, *La Presse +*, 1^{er} mars 2017). Contrairement à ce que certains croient, l'histoire n'est pas figée et les historiens et chercheurs contribuent par leurs travaux à faire évoluer notre compréhension de l'histoire.

Il a 150 ans !

Le 1^{er} juillet 1867 entrait en vigueur l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* qui marque la naissance de la fédération canadienne alors formée de quatre provinces, l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Mais qu'est-ce qui se passait ailleurs sur le continent américain et en Europe ? Voici un petit tour d'horizon d'événements survenus il y a 100 ans.

- Le secrétaire d'État américain, William H. Steward, achète l'Alaska à la Russie pour la somme de 7 200 000 dollars, ce qui semble être une folie pour les Américains.
- En Europe, la signature du second Traité de Londres établit l'indépendance et la neutralité (affirmée dès le premier traité de 1839) du Grand-Duché de Luxembourg, sous la garantie des neuf grandes puissances signataires, dont la France, le Royaume-Uni, l'Autriche-Hongrie et la Prusse.
- L'empereur d'Autriche François-Joseph I^{er} et sa femme la princesse bavaroise Elisabeth, surnommée « Sissi », reçoivent à Budapest la couronne de Saint-Étienne, saint patron et premier roi de Hongrie, consacrant ainsi l'union de l'Empire autrichien et du royaume de Hongrie et donc, la naissance de la monarchie bicéphale d'Autriche-Hongrie.
- Au Mexique, l'empereur Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche-Hongrie François-Joseph I^{er}, est fusillé à Querétaro, avec deux de ses généraux, par les partisans du président Benito Juárez. Maximilien avait accepté en 1864, la couronne impériale du Mexique que lui offrait Napoléon III.
- Le prince Otto von Bismarck (1815-1898) des Hohenzollern accède au titre de chancelier de la confédération de l'Allemagne du Nord, créée au lendemain du traité de Prague (23 août 1866), lequel scelle les prémices de la future unité allemande.
- En Italie, Giuseppe Garibaldi tente de s'emparer de l'état pontifical protégé par Napoléon III depuis le décret du 15 septembre 1864 signé avec le roi Victor-Emmanuel II. Les troupes françaises interviennent et le Pape Pie IX obtient la protection de la France pour encore trois ans. Garibaldi échoue dans sa tentative de rallier le Vatican à l'unité italienne.
- Sur le plan scientifique, alors que l'Europe a interdit la vente et la circulation de nitroglycérine, jugée trop instable et donc dangereuse, Alfred Nobel trouve un moyen de la vendre autrement. En effet, il découvre qu'il peut la mêler à une argile particulière et la proposer sous forme de bâton. Il décidera avant sa mort que la fortune amassée grâce à cette invention devra servir à récompenser les personnes ayant rendu un grand service à l'humanité.

Source : *L'internaute, Histoire*, 1867 (Consulté le 1^{er} mars 2017) [en ligne].

Traces

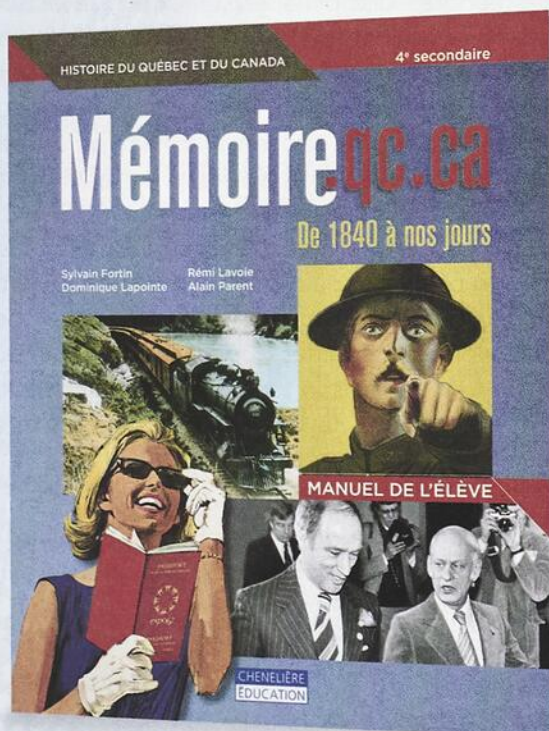
Dans ce numéro du printemps de la revue *Traces*, à la lumière de nouvelles sources historiques, l'historien Jacques Mathieu nous raconte des aspects méconnus de la vie de Louis Hébert, apothicaire de métier, et de son épouse Marie Rollet. Dans la foulée du 375^e de Montréal, la cinéaste et conférencière Annabel Loyola nous entretient de sa passion pour Jeanne Mance. Olivier Lemieux et Jean-François Cardin poursuivent leur brève histoire de la SPHQ sur la saga de la fusion. Martin Landry de Montréal en histoires collabore toujours avec *Traces* par le récit de la Grande Paix de 1701. Étudiantes en maîtrise, Katryne Ouellet et Marilyn Boisvert s'intéressent à l'interdisciplinarité. Martin Destroismaisons nous propose une recension du livre de Jay Winter sur la Première Guerre mondiale. Informaticien et chargé des projets numériques à la Fondation Lionel-Groulx, Mathieu Gauthier-Pilote démystifie l'encyclopédie libre Wikipédia. Catinca Adriana Stan de l'université Laval pose un regard original sur l'usage des tableaux dans les manuels d'histoire au Québec. Et pour terminer, la rubrique Quoi de neuf, côté livres et côté musées.

Bonne lecture !

PARUTION PRINTEMPS 2017

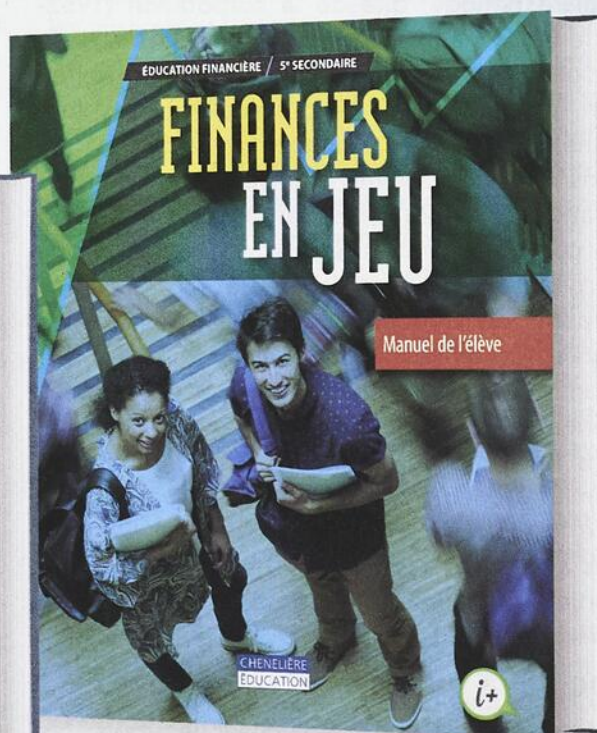
Des nouveautés chez Chenelière Éducation!

**Histoire du Québec
et du Canada**
4^e secondaire



Manuel de l'élève
et
cahier d'apprentissage

Éducation financière
5^e secondaire



Manuel de l'élève
et
cahier d'apprentissage

Surveillez votre courrier!

**CHENELIÈRE
ÉDUCATION**

Brève histoire de la SPHQ : la période des transformations (2004-2015)

Première partie : la saga de la fusion

Olivier Lemieux, doctorant en administration et politiques de l'éducation à l'Université Laval, avec la collaboration de Jean-François Cardin, professeur en didactique de l'histoire à l'Université Laval

Ce texte est le quatrième d'une série d'articles portant sur le rôle politique de la Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ). Alors que le premier explorait la littérature s'étant penchée sur l'évolution de la Société, le deuxième se consacrait à la première période, dite de la corporation (1962-1975), et le troisième à la deuxième période dite de la collaboration (1975-2004), une périodisation inspirée de Hébert et Trifiro (1987). Le présent article explore la troisième période de l'évolution de la SPHQ que nous avons désignée comme étant celle des grandes transformations (2004-2015). En fait, cette période est marquée par deux grands événements, c'est-à-dire l'échec du projet de fusion avec la Société des professeurs de géographie du Québec (SPGQ) et la Société des professeurs d'économie du Québec (SPEQ), ainsi que la lutte contre le programme d'Histoire et éducation à la citoyenneté (HEC) de deuxième cycle du secondaire. Ainsi, dans les lignes suivantes, nous nous centrerons sur le premier événement et explorerons l'évolution du dossier de fusion, son échec, puis ses effets. Pour ce faire, nous ajouterons à la littérature présentée dans le premier article, quelques mots, éditoriaux et bilans émis par les présidents.

L'origine de la fusion

Lorsque nous portons notre regard sur les mots, les éditoriaux et les bilans des présidents, nous nous apercevons que le dossier de la fusion prend de l'importance avec l'arrivée de Grégoire Goulet à la présidence, en 1996. Cependant, les premières réflexions à ce sujet apparaissent dès les années 1970. En effet, comme nous l'avons vu dans les articles portant sur les premières périodes, les batailles contre le *Plan d'études 625* en 1970 et 1971, l'optionalité du cours d'histoire nationale au niveau secondaire en 1974 et le *Livre vert* de 1977 ont appris à la SPHQ l'importance d'entretenir des relations étroites avec les groupes syndicaux,

comme la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), les organisations professionnelles, comme l'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF) ou les groupes de pression, comme le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ). Cependant, c'est avec la SPGQ et SPEQ que la Société se montre la plus intime.

Déjà, en 1977, le président Gilles Berger manifeste le souhait d'organiser avec ces dernières, en complément des congrès disciplinaires, un colloque annuel sur les sciences de l'homme. Surtout, il applaudit leur étroite collaboration dans leur opposition au *Livre vert* (Berger, 1978). L'année suivante, le nouveau président, Jacques Robitaille, va plus loin en affirmant qu'un partage de services entre les trois sociétés est envisageable. Son argumentaire est simple : pour lui, la SPHQ est trop petite pour s'offrir une administration coûteuse et trop grande pour continuer son administration « artisanale ». En jumelant quelques services, cela permettrait d'économiser certaines dépenses comme la publication du *Bulletin de liaison* : « la solution tient peut-être à la fondation d'une "Revue de l'enseignement des sciences humaines" conjointement avec la SPGQ, la SPEQ et l'APHLQ¹ » (Robitaille, 1979, p. 2).

Cependant, cette idée ne semble pas connaître de suites. En fait, il faut attendre l'arrivée, quelques années plus tard, de la présidente Lise Hébert pour qu'un tel projet soit rediscuté : « histoire, géographie, vie économique se partagent le même champ d'enseignement : peut-on prévoir des échanges de services ? La fusion serait-elle souhaitable ? » (Hébert, 1985, p. 2). En contrepartie, l'année suivante, elle se penche sur les problèmes liés à l'enseignement de l'histoire au primaire et elle souligne qu'un tel projet ne fournirait pas vraiment de solution. Par contre, elle défend qu'un partage de services et des plans d'action communs pourraient constituer une voie intéressante, ce qui donne d'ailleurs lieu à la création

1 Comme le révèlent entre autres les correspondances de la SPHQ au cours de ces années, à l'époque, la présidence entretient des liens relativement étroits avec l'Association des professeurs d'histoire locale du Québec dirigé essentiellement par le didacticien Roger Saucier.

d'une revue des sciences humaines au primaire nommée *Place publique* (Hébert, 1986; Carle, 1987).

Durant les années 1990, on assiste aussi à plusieurs collaborations entre la SPHQ et divers organismes s'intéressant à l'histoire ou son enseignement. Par exemple, la Société participe de plus en plus aux travaux du Groupe de recherche en sciences humaines (GRSH), notamment ceux s'intéressant à la suppression des examens terminaux en sciences humaines au secondaire, à l'utilisation et à la désuétude des manuels scolaires et du matériel audiovisuel, ainsi qu'au programme d'histoire de quatrième secondaire (Simard, 1995). Avec ce même organisme, elle participe à la création d'une semaine en Sciences humaines aux niveaux primaires et secondaires (Goulet, 1997). Cependant, en 1994, la SPHQ essuie un revers important au regard de ses effectifs. À ce moment, en effet, elle est en discussion avec les enseignants du collégial pour s'adapter à leurs besoins avec le dessein d'en attirer dans ses rangs le plus grand nombre. Cette opération sera un échec, les enseignants collégiaux décidant plutôt de créer leur propre association. Ce résultat n'est pas celui attendu par le président Jean-Vianney Simard, lequel regrette cette « division des forces » par ce groupe qui se croit trop « digne » pour la Société (Simard, 1994).

Les négociations

C'est dans le contexte des coupes budgétaires prévues à la formation continue des enseignants que réapparaît, à la fin des années 1990, l'idée d'une mise en commun des services des trois sociétés. Cela débute avec la mise au point d'un congrès conjoint de sciences humaines en 1998. Franc succès, cette entreprise mène à la formation d'une équipe réunissant deux ou trois représentants de chaque société, afin d'effectuer une mise en commun des statuts et règlements de laquelle naîtrait une proposition de constitution devant être soumise, l'année suivante, aux assemblées générales des trois sociétés. Si Goulet (1999) estime que le projet ne fait toujours pas l'unanimité, il rappelle, comme pour convaincre ses membres, « que le champ d'enseignement 17 inclut tout naturellement les trois disciplines » (p. 4). Quoi qu'il en soit, cette équipe de direction permet d'établir certains principes qui suivront plus tard ce projet. Par exemple, il est établi qu'une fusion devrait entraîner la venue d'un nouveau nom. Étant donné l'utilisation du terme « univers social », qui apparaît comme la nouvelle appellation employée par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour désigner les sciences humaines, l'équipe propose de nommer la future association « Société des enseignantes et des enseignants québécois de l'univers social » (SEEQUUS). Il est également établi que le conseil d'administration devrait inclure un

représentant de chacune des disciplines. Dernier point, cette future association mettrait en place des conseils d'administration régionaux (CAR), regroupés, à l'échelle nationale, autour d'un conseil d'administration provincial (CAP), un aménagement s'inspirant du fonctionnement de la SPGQ (Goulet, 2000a).

Un certain nombre de dossiers sur lesquels devrait œuvrer cette nouvelle association sont également mis de l'avant par Goulet : mise au point d'un programme de sciences humaines au premier cycle du primaire, introduction de véritables concepts économiques au primaire et au secondaire, revitalisation de la géographie au secondaire et création de nouvelles options au deuxième cycle du secondaire (2000b). Aussi, il est entendu que sur ces dossiers prioritaires et sur les modalités de la fusion un consensus devrait avoir lieu avant de s'engager vers la formation d'une association unique (Goulet, 2000b). En 2000, au congrès annuel, les assemblées générales des trois sociétés ont décidé de former un Comité d'orientation de l'univers social (COUS) ayant pour mandat de préparer un rapport précisant tous les dossiers pouvant s'avérer matière à litige. Ce rapport sera soumis aux CA des sociétés, lesquels devront ensuite consulter leurs membres et présenter des recommandations (Goulet, 2000c). À la suite de ce processus, il est établi que former un CAP serait téméraire pour l'instant. Cependant, tous manifestent le souhait de maintenir un congrès commun et de poursuivre ce genre d'entreprises par la création d'un concours et d'un site web communs (Goulet, 2001a). À ce moment, c'est la SPGQ qui s'avère la plus hésitante vis-à-vis de la fusion. D'ailleurs, en 2001, sans crier gare, elle refuse de former une revue commune, et ce, sans fournir apparemment de raisons claires (Goulet, 2001b).

Après l'échec de la création d'une revue et le refus de formation d'un CAP, tous les efforts sont mis sur la création d'un site web commun. Il faut toutefois attendre la fin de l'année 2003 pour que ce projet se matérialise (Goulet, 2003a; Goulet, 2003b). Réapparaissent alors les projets d'une revue et d'un concours communs, mais, à nouveau, la SPGQ manifeste le désir de maintenir son propre concours, et ce, au grand désarroi de Goulet (2004). L'année suivante, le dossier de la fusion refait néanmoins surface, alors que l'assemblée générale, sous l'impulsion de Goulet et Robitaille – tous les deux anciens présidents de la SPHQ (Laurent Lamontagne est devenu le président en 2004) – crée un comité devant, encore une fois, se pencher sur les conditions d'une fusion. À l'origine, les tenants de la fusion ont tenté de former un comité duquel seraient absents les présidents des sociétés, ce à quoi s'opposait Lamontagne (2007b). Ainsi,

présidé par Robitaille, le comité regroupe également, du côté des enseignants d'histoire, Lamontagne, Goulet et Mario Bissonnette (Lamontagne, 2006a).

L'échec

Lorsque le comité de la fusion est formé en 2005 par les assemblées générales de la SPHQ et de la SPGQ – la SPEQ s'étant sabordée à ce moment – il semble y avoir consensus à l'effet que l'identité disciplinaire serait préservée et qu'en ce sens la forme de la future association serait celle d'une fédération ou d'une confédération (Lamontagne, 2006b). Cependant, le mandat du comité est assez vague, ce qui laisse libre cours à toutes sortes d'actions et de réflexions. Dès les premières rencontres, Lamontagne (2007b) constate la complexité du projet : la SPGQ exige une représentativité disciplinaire égale à la SPHQ dans le futur CA, et ce, malgré un membership moins nombreux, ce qui rend cette disposition inacceptable pour le président de la Société. Entre-temps, également, surgit la controverse du printemps 2006 à propos du projet de programme au 2^e cycle du secondaire, laquelle vient accentuer la bisbille. Or, bien que nous approfondirons davantage ce sujet dans notre prochain article, il importe de noter que le président du comité de la fusion fait à ce moment paraître un texte qui ira à l'encontre des positions du CA de la SPHQ. Ces événements conduisent d'ailleurs le CA à prendre de plus en plus conscience de l'importance de conserver une société ayant pour principale tâche de protéger exclusivement les enseignants d'histoire (Lamontagne, 2006b).

Le 13 mai 2006, le CA de la SPHQ adopte, à l'unanimité, une position allant à l'encontre de celle empruntée par Robitaille :

Étant donné l'importance que les membres du CA de la SPHQ, à l'unanimité, accordent à l'existence ainsi qu'au maintien intégral et juridique de celle-ci, parmi les scénarios possibles de fusion proposés par le président de ce comité, la mise en commun de services (revue, site internet, congrès) n'aurait pas dû être exclue dès le départ dans son document, et est le seul scénario retenu par le CA de la SPHQ pour les travaux à venir du comité de la fusion, et exclut donc les propositions de fusion totale, de fédération ou de confédération. (Lamontagne, 2006b, p. 6)

Dans sa réponse, Robitaille rappelle au CA que le comité de la fusion a été mis en place par l'assemblée générale et que, par le fait même, il ne relève que d'elle. Cette réponse conduit Lamontagne (2006c) à conclure que ce dernier, après avoir tenté de l'exclure du comité de fusion, essaie cette fois de bâillonner le CA. C'est donc dans ce contexte de tensions que les membres de la SPHQ sont appelés à se prononcer, le 27 octobre 2006,

à l'occasion du congrès de l'univers social qui se tient dans la Vieille Capitale. Deux propositions sont soumises à l'assemblée de la SPHQ. La première propose une fusion-absorption complète, alors que la seconde, de moins grande envergure, suggère une simple entente de services entre les associations. Déchirée, l'assemblée rend un vote des plus serré : d'une part, la fusion-absorption obtient 22 votes pour, autant de votes contre et cinq abstentions; d'autre part, l'entente de services obtient 21 votes pour, autant de votes contre et cinq abstentions. Elles sont donc, toutes les deux, rejetées. Si ce résultat signifie une victoire pour les opposants – ou les réticents – au projet, comme Lamontagne ou quelques nouveaux membres de la SPHQ s'y intéressant depuis la controverse du printemps 2006 (ex. : l'historien Michel Sarra-Bournet), il laisse un goût amer pour ceux qui y travaillent depuis des années (ex. : Robitaille ou Goulet).

Pourquoi ce refus ? En fait, mises à part les questions techniques (représentativité, CAP, utilisation des fonds...), les opposants ont vu dans ce projet un mal plus profond. Pour eux, les intérêts des enseignants d'histoire sont mieux servis par une association leur étant entièrement consacrée et, surtout, ils estiment que ces intérêts ne sont pas nécessairement compatibles avec ceux des enseignants de géographie ou d'économie. Pour l'illustrer, citons une question de Lamontagne (2006c), à la fois simple et révélatrice : « est-il si extravagant de croire qu'une bonne collaboration sur la base de nos objectifs communs vaudrait mieux qu'une fusion qui ne réussirait pas à gommer nos divergences d'intérêts ? » (p. 4). C'est donc clairement dans cet état d'esprit que se trouvaient les membres s'étant dressés contre le projet de fusion. Or, comme le souligne l'historien Michel Allard (2012), ces craintes étaient tout à fait légitimes et, pour respecter les membres et leur permettre d'apprivoiser l'idée, n'aurait-il pas été plus judicieux de simplement continuer de développer des activités communes entre les sociétés ? C'est d'ailleurs dans cette optique que, dès le lendemain du congrès de 2006, Lamontagne manifeste sa volonté de continuer à travailler en collaboration avec la SPGQ. Cependant, ce qu'il ignore à ce moment, c'est que d'autres développements surviennent en d'autres lieux : face aux résultats du vote, Robitaille et d'autres entreprennent de réunir en une nouvelle association les partisans de la fusion à la SPHQ et à la SPGQ (Bouvier, 2012). De ce projet naîtra, l'année suivante, l'Association québécoise pour l'enseignement de l'univers social (AQEUS) qui, très tôt, aura le vent dans les voiles et attirera dans ses rangs beaucoup d'enseignants d'histoire. Entre-temps, toutefois, Lamontagne transmet une lettre à la SPGQ pour, à nouveau, organiser conjointement le congrès

de 2007. Il reçoit cependant une réponse négative, ce qui l'oblige à renouer avec la tradition, perdue depuis 1998, d'organiser un congrès consacré uniquement à l'enseignement de l'histoire (Lamontagne, 2007a; Lamontagne, 2007b). Comparés aux précédents congrès conjoints de l'univers social, les premiers congrès de la SPHQ, à la suite de cette crise, se firent remarquer par une participation nettement plus faible. Cela s'explique notamment par le fait que beaucoup d'enseignants d'histoire ne donnent pas, dans leur tâche d'enseignement, que des cours d'histoire et qu'ils restaient favorables à un congrès commun histoire-géographie qui, nous l'espérons, reviendra un jour.

Dans les lignes précédentes, nous avons suivi de près l'évolution du dossier de la fusion de la SPHQ en vue de créer une association rassemblant l'ensemble des

enseignants de sciences humaines ou d'univers social. Comme nous l'avons vu, le refus de cette fusion par l'assemblée générale de la SPHQ, en plus des positions qu'elle adopte au moment de la controverse de 2006 entourant le programme d'HEC de deuxième cycle – soit la deuxième grande question qui marquera la SPHQ au cours de cette période des transformations (2004-2015) –, la conduira à une redéfinition de son rôle et à des réalignements d'alliances, deux sujets qui seront davantage approfondis à travers notre prochain article. Quoi qu'il en soit, si la SPHQ a connu plusieurs défis au cours de son existence, jamais elle n'avait été menacée directement par une association concurrente (Bédard, 2015). C'est à cela qu'elle devra désormais faire face en cherchant à se montrer plus attrayante que sa rivale, l'AEUS.

Note au lecteur : cet article est la première version d'une étude plus large ayant pour objet principal la SPHQ. En ce sens, tout ce qui est écrit laisse place à des modifications et à des améliorations. Si vous avez des commentaires ou des recommandations à nous proposer, nous vous serions très reconnaissants de nous en faire part à l'adresse suivante : olivier.lemieux.2@ulaval.ca

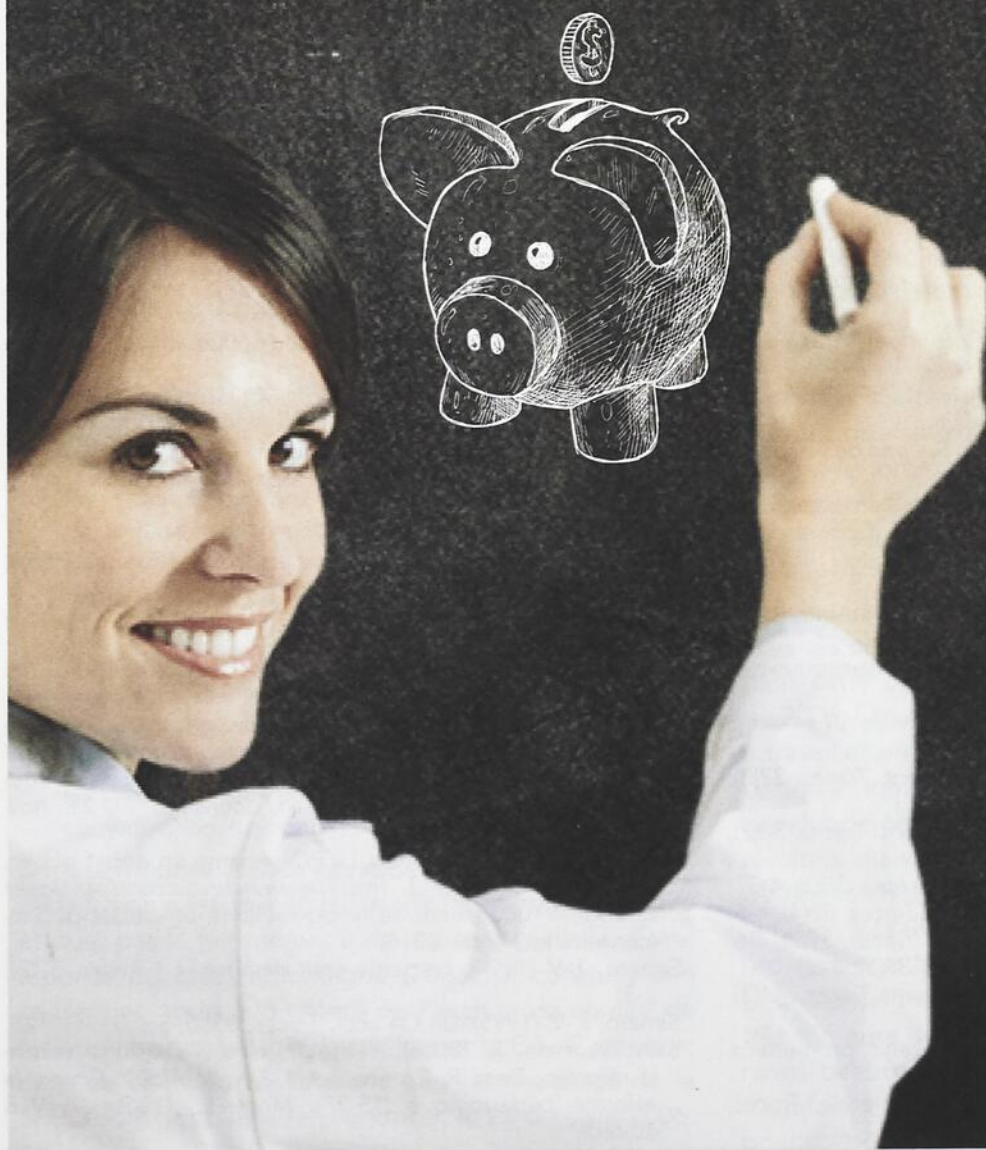
Bibliographie

- Allard, M. (2012). L'apprentissage sur le tas, dans les années 1960... *Traces*, 50(3), 13-19.
- Bédard, R. (2015). Une décision malheureuse de l'AEUS. *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/societe/education/441041/congres-simultanes-une-decision-malheureuse-de-l-aeus> (consulté le 24 août 2015).
- Berger, G. (1977). Rapport annuel du président. *Bulletin de liaison de la SPHQ*, 15(4), 1-4.
- Berger, G. (1978). Rapport annuel du président. *Bulletin de liaison de la SPHQ*, 16(4), 1-4.
- Bouvier, F. (2012). Mes dix ans au C.A. de la SPHQ. *Traces*, 50(3), 33-37.
- Carle, P. (1987). Un rassembleur, la SPHQ. *Bulletin de liaison de la SPHQ*, 25(1), 2.
- Comeau, R. (2008). La place de l'histoire dans l'enseignement secondaire au Québec depuis 1994. Dans R. Comeau et J. Lavallée (dir.), *Contre la réforme pédagogique* (145-168). Montréal, Québec : VLB éditeur.
- De Grandpré, H. (2006, 23 mai). Place des Patriotes dans l'histoire. *La Presse*, p. A13.
- Gagnon, K. (2006, 14 juin). Sus à leurs histoire «censurée». *La Presse*, p. A10.
- Goulet, G. (1997). Nos propriétés pour l'année '97. *Traces*, 35(1), 4-5.
- Goulet, G. (1999). Des dossiers qui progressent. *Traces*, 37(3), 4-5.
- Goulet, G. (2000a). Des dossiers qui progressent. *Traces*, 38(2), 4-5.
- Goulet, G. (2000b). Du pain sur la planche. *Traces*, 38(3), 4-5.
- Goulet, G. (2000c). Lendemain de congrès. *Traces*, 38(4), 4-5.
- Goulet, G. (2001a). Des dossiers importants. *Traces*, 39(2), 4-6.
- Goulet, G. (2001b). Plus ça change... *Traces*, 39(3), 4-5.
- Goulet, G. (2003a). En vacances, mais vigilants. *Traces*, 41(3), 4-5.
- Goulet, G. (2003b). Congrès réussi et avenir prometteur. *Traces*, 41(4), 4-5.
- Goulet, G. (2004). Ici, ça bouge; ailleurs, ça piétine. *Traces*, 42(1), 4-5.
- Hébert, L. (1985). Mot de la présidente. *Bulletin de liaison de la SPHQ*, 23(2), 2.
- Hébert, L. (1986). Le défi du primaire. *Bulletin de liaison de la SPHQ*, 24(2), 1-4.
- Hébert, L. et Trifiro, L. (1987). 25 ans, déjà ! *Bulletin de liaison de la SPHQ*, 25(5), 4-6.
- Hommel, F. et Jacques, C. (2006). Répertoire numérique détaillé du fonds Société des professeurs d'histoire du Québec (P280). Québec, Québec : Bureau du secrétaire général de l'Université Laval.
- Lamontagne, L. (2006a). Horizon (N.M., Gr. Horizein, Borner). *Traces*, 44(1), 4-5.
- Lamontagne, L. (2006b). Points chauds. *Traces*, 44(3), 4-7.
- Lamontagne, L. (2006c). Ce qui n'a pas été dit. *Traces*, 44(4), 4-5.
- Lamontagne, L. (2007a). 45 ans. *Traces*, 45(1), 4-5.
- Lamontagne, L. (2007b). À deux amis didacticiens. *Traces*, 45(4), 4-7.
- Robitaille, J. (1979). Mot du président. *Bulletin de liaison de la SPHQ*, 17(1), 1-2.
- Robitaille, A. (2006, 27 avril). Cours d'histoire épurés au secondaire. *Le Devoir*, p. A1 et A8.
- Robitaille, A. (2006, 29 avril). Une nouvelle version sera prête en juin. *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/107973/programme-d-histoire-au-secondaire-une-nouvelle-version-sera-prete-en-juin>, (consulté le 21 nov. 2014).
- Robitaille, A. (2006, 26 mai). Le PQ réclame un débat public. *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/110035/histoire-le-pq-reclame-un-debat-public>, (consulté le 21 nov. 2014).
- Simard, J.-V. (1994). La partie était déjà jouée ! *Traces*, 32(3), 2-3.
- Simard, J.-V. (1995). Un CA actif. *Traces*, 33(2), 3.
- Saint-Germain, R. (2008). Petite histoire d'une lutte contre la réforme. Dans R. Comeau et J. Lavallée (dir.), *Contre la réforme pédagogique* (15-28). Montréal, Québec : VLB éditeur.

Programme d'éducation financière au secondaire

Activités pédagogiques pour enseignants

Disponible gratuitement sur tesaffaires.com,
section Enseignants



 **AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

CNESST

Office
de la protection
du consommateur
Québec 

**TES
AFFAIRES**
com

La vie méconnue de Louis Hébert et Marie Rollet

Jacques Mathieu, historien et professeur émérite de l'Université Laval

Cette présentation se veut rigoureusement scientifique. Cependant, elle bouscule un peu les traditions de la pratique – ou de l'enseignement – de l'histoire et ce, de deux façons principales. Elle ne suit pas la chronologie et elle s'attache aux sensibilités des personnes. Elle débute en quelque sorte par la fin, les éléments de mémoire encore vivants de Louis Hébert et Marie Rollet, pour démontrer que l'histoire est fille de son temps. Elle s'intéresse ensuite aux connaissances récentes révélées par le recours à de nouvelles sources relatives au passé de ces personnages. Elle accorde alors une importance significative à la vie de ces personnes, de l'enfance à la vie adulte, avant leur venue en Nouvelle-France. Par la suite, du bilan de leurs réalisations dans la colonie, elle tente de faire ressortir les valeurs qui ont animé leur vie personnelle et leur vie de relations.

Des personnalités symboliques

L'établissement de Louis Hébert, Marie Rollet et leurs trois enfants à Québec à l'été 1617 a été abondamment signalé dans la littérature historique. Louis Hébert a été le premier colon à tirer de la terre la subsistance de sa famille. Il en est venu à symboliser une activité qui a occupé la majorité de la population du Québec jusqu'au début du XX^e siècle. Sa famille a également été la première à donner naissance à un enfant blanc dans la colonie. Dans cette prolifique population pionnière, leur fille, Guillemette, décédée en 1680, a connu la naissance de 143 descendants de ses père et mère. Ceux-ci se comptent rapidement par milliers. Ces premières (famille et agriculture) ont été tôt signalées et célébrées par des historiens de l'époque, les récollets Gabriel Sagard et Chrestien Le Clercq¹. C'est ce dernier qui a proclamé Louis Hébert l'Abraham de la colonie, le voyant comme le père des vivants et des croyants. Ces personnalizations ont, en quelque sorte, été renforcées lors de la célébration du 300^e anniversaire de leur installation à Québec, en 1917 et 1918.



Le monument Hébert

Les Fêtes du 300^e anniversaire

Les célébrations du 300^e anniversaire de l'arrivée de Louis Hébert et Marie Rollet ont été grandioses². Elles avaient été préparées de longue date par l'abbé Azarie Couillard-Després, un des descendants du couple. Le seul manifeste en faveur de l'érection d'un monument a été tiré à 25 000 exemplaires. Des paroisses, 50 municipalités rurales, 200 cercles agricoles, des associations diverses, des quêtes dans les églises et les écoles ont permis de rejoindre des dizaines de milliers de souscripteurs. Le cardinal Bégin a agi comme président d'honneur. Il a été appuyé par les ministres de l'agriculture et des présidents de grandes sociétés comme la Société Saint-Jean Baptiste. Discours, poèmes, chants et même survol par un avion ont marqué le dévoilement du monument devant une grande foule.

Le monument, d'une hauteur impressionnante, est à trois volets. Au sommet trône Louis Hébert avec une faucille et une gerbe de blé. Au bas, d'un côté Marie Rollet, un livre entre les mains, est entouré de ses trois enfants. De l'autre côté, se trouve Guillaume Couillard, une main sur le manche d'une charrue. Le monument reflète bien les messages propagés par la fête.

La nature des messages lancés par les personnalités comporte des éléments particulièrement significatifs. Retenons les plus frappants. Louis Hébert a renoncé à une position sociale et à une situation économique enviables à Paris. Des qualités de générosité et d'abnégation qui conviennent bien à un héros !

Sous le thème « Gardons l'héritage », le sermon à la basilique est à deux volets;

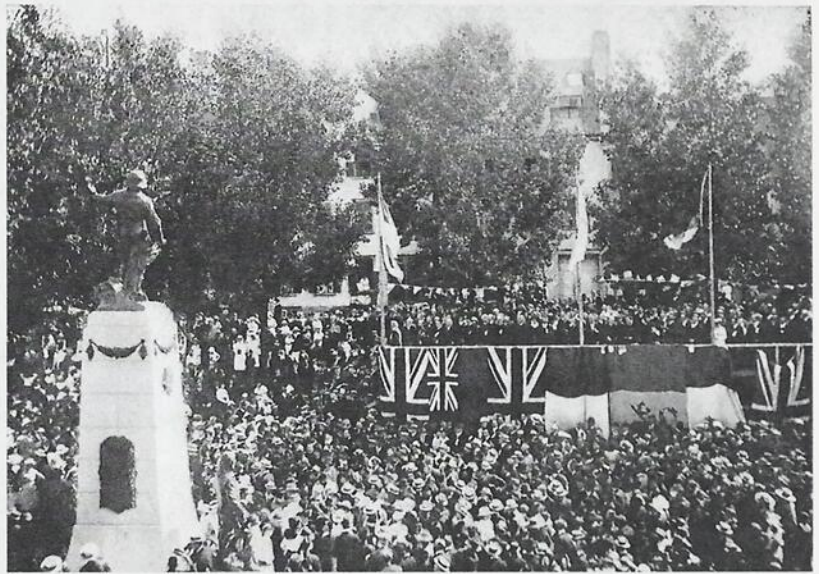
- les choses négatives à éviter : la vie facile, les salaires tentants, des emplois, salaires et postes de tout repos; les amusements faciles et variés des centres urbains; en somme le premier péché, celui de l'émigration intérieure qui dépeuple les campagnes; à quoi s'ajoutent le luxe, l'alcool et l'esprit de chicane.
- les valeurs à mettre de l'avant : l'esprit et l'habitude de l'économie, le travail, car la terre rend à proportion des soins qu'on lui donne, le souci de s'instruire et de perfectionner les moyens pour assurer le rendement maximum des terres, enfin le véritable esprit chrétien.

Le discours sur le triomphe du savoir et de l'engagement des cultivateurs s'accompagne de l'esprit de famille qui a généré une nombreuse descendance. De fait, le monument comporte à l'endos une liste des premières familles à s'installer en Nouvelle-France.

Toutefois, un élément de nouveauté ressort assez magnifiquement de ces fêtes. Au terrain de l'exposition où se déroule la fête (terre de Louis Hébert selon un participant; une information erronée), il revient à l'historienne Marie-Claire Daveluy de prononcer l'allocution en l'honneur de Marie Rollet. Son introduction est, à mon sens, un véritable texte d'anthologie, solidement ancré dans le contexte de la première guerre mondiale et dans l'affirmation du rôle de la femme. Le rôle innovateur des historiens et des historiennes !

Une voix de femme s'élève en ce moment pour célébrer les mérites de Marie Rollet, la première d'entre les Canadiennes. Nouveau signe des temps dira-t-on ? Pourtant non. Le sentiment patriotique a toujours eu des droits à nul autre pareil. Il a justifié les attitudes les plus téméraires. Qu'importe, en effet, les lèvres d'où s'échappe un cri d'enthousiasme, d'admiration et de piété attendrie ? Si le cri est sincère, il peut être lancé sans crainte. L'âme bienveillante de la patrie sera tout indulgente et... vous aussi je crois³.

Après avoir signalé les valeurs de mère, d'épouse et



Les fêtes du III^e centenaire de Louis Hébert.
Vue prise au moment du dévoilement du monument

d'enseignante de Marie Rollet, Marie-Claire Daveluy fut, de tous les intervenants, la seule à signaler le fait que Marie Rollet se soit remariée.

La fête prévoyait une annonce surprise; sans doute pour attirer l'attention. Il s'agissait du dévoilement d'une plaque commémorative annonçant la construction d'un Palais de l'Agriculture que l'on nommerait Pavillon Louis Hébert et dont les plans étaient déjà faits. Aujourd'hui, une autre forme de rappel, montrant la pertinence du passé dans le présent, a des chances de s'imposer.

Ces célébrations ont largement contribué à forger l'image et la perception de Louis Hébert, premier agriculteur et première famille à s'installer en Nouvelle-France. Elles ne racontent qu'une bien petite partie de la vie de ces personnages.

Paris⁴

Louis Hébert naît à Paris en 1575, dans la maison à l'enseigne du Mortier d'Or, symbole de la profession d'apothicaire de son père, située à 100 mètres du Louvre. Louis Hébert vit en plein cœur de Paris jusqu'à l'âge de 30 ans. Sa mère en est à son troisième mariage et elle et son mari, le père de Louis Hébert, assument la responsabilité d'enfants issus du premier mariage de son deuxième mari. Dans le contexte des lois civiles de l'époque, le père et mari est amené à assumer la responsabilité de leurs biens et futur héritage. De ce fait, Nicolas Hébert gère 10 maisons à proximité de la sienne, en plein centre de Paris. Les autres enfants ont joué un rôle notable, bien que parfois discutable, durant l'adolescence de Louis Hébert.

La mère de Louis Hébert décède alors qu'il a 5 ans. Sa

sœur aînée prend la relève, mais se marie 3 ans plus tard et quitte la maison. Le père se remarie avec la mère de son nouveau gendre. D'autres enfants entrent dans la maisonnée.

En quête des sensibilités de la vie dans la maison multifonctionnelle du Mortier d'Or

L'intimité des personnes est évidemment perturbée par le va et vient des départs et des arrivées dans la maison. Et, à l'égard des enfants, dans ce fatras de plantes, pots, ustensiles et médicaments potentiellement dangereux, a-t-on préféré les précautions, la prudence et la prévoyance ou l'instauration d'une discipline de fer ?

L'atelier d'apothicaire était susceptible d'influencer le choix de carrière par la curiosité relative aux plantes, à leur variété, à leur manipulation et à leur transformation en médicament : une forme d'éveil et de familiarisation avec un savoir-faire particulier.

Le commerce commandait l'observation, l'écoute et la recherche pour identifier le problème du client et pour adopter l'intervention la plus souhaitable en vue de sa guérison. Selon les cas, le retour sur l'intervention pouvait être marqué de frustrations, de remerciements, de louanges ou de résignation. On peut y relever l'apprentissage de la modération, les limites du savoir et peut-être une recherche d'innovation.

Guerres de religion⁵

À l'adolescence de Louis Hébert, les guerres de religion atteignent un sommet de radicalisation. À l'âge de 15 ans, alors qu'il vit encore à 100 mètres du Louvre (Palais royal), Henri de Navarre (le futur roi Henri IV) fait le siège de Paris. Le ravitaillement de la ville est bloqué. En trois ans, dans cette ville de 220 000 habitants, 30 000 personnes meurent dont 10 000 de faim. Les scènes de brutalité ou d'exhumation de restes animaux pour se fabriquer un peu de farine ont un caractère particulièrement lugubre.

Le conflit a d'autres retombées très désagréables. La famille est divisée; un frère est entré en religion chez les Minimes; un demi-frère devient un leader des ligueurs et soulève une partie de ses paroissiens contre lui. Une autre situation a sans doute été pénible à subir. Le commerce de Nicolas Hébert, le père de Louis, souffre du blocus de la ville. En 1596, cet homme d'apparence si riche est emprisonné pour dettes pendant deux ans. À la faillite financière, qui privera Louis Hébert d'un bel héritage, s'ajoute sans doute une forme de déchéance, voire de déshonneur social.

Études⁶

Louis Hébert réussit néanmoins à compléter ses études

d'apothicaire. Il s'agit de cinq années d'études sérieuses et exigeantes sous la direction d'un maître. Issu d'une grande famille d'apothicaire, il était normal qu'il soit dirigé vers ce métier. Il comportait d'ailleurs des aspects valorisants puisqu'il reposait sur l'art de guérir des malades ou des blessés. Toutefois, être apothicaire demeure un métier; pas une profession. Malgré l'éventail des compétences acquises, la formation n'a pas le prestige d'études universitaires. Un bon apothicaire, même maître de métier, ne fait pas partie de l'élite sociale. Il n'a pas droit à des honneurs particuliers.

L'acquisition de nombreuses compétences s'imposait. Le premier savoir concernait le fonctionnement du corps humain. Depuis des siècles, ce savoir reposait sur la théorie des humeurs : le sang (chaud et humide), le flegme (l'eau froide et humide), la bile noire (froide et sèche) et la bile jaune (sèche et chaude). L'équilibre entre les humeurs était nécessaire au bon fonctionnement de l'organisme. Mais tout cela est bien plus compliqué qu'il ne paraît.

Il s'imposait ensuite d'avoir recours au remède approprié : sirops, sucs, poudres, pilules, cataplasmes, suppositoires, pommades, etc. Et pour cela, au cœur du savoir des apothicaires, la fabrication des médicaments : l'identification des ingrédients, leur dosage, la préparation par cuisson ou décoction, l'utilisation ou non d'un alambic. Puis connaître les processus, les modalités et la durée de fabrication : sécher, piler, brûler, macérer, etc.

Toutefois, la première et la plus grande des connaissances requises au départ était celle des plantes et de leurs vertus; vertus cachées dans les fleurs, les feuilles, la tige, les racines ou les fruits. D'innombrables particularités à connaître et à maîtriser : une grande quantité d'équipement à se procurer, beaucoup d'espaces appropriés et différents à organiser ! Il fallait ensuite assurer l'approvisionnement des plantes et se gagner une clientèle régulière.

Tentatives d'établissement⁷

Plusieurs événements surviennent au moment de s'établir. Son père décède et sa part d'héritage se ramène à pratiquement rien. Il erre un temps dans Paris à la recherche d'un lieu pour s'installer. Surtout, en 1601, il prend pour épouse Marie Rollet, la fille d'un canonier du roi décédé. Elle a toutefois reçu une solide éducation. L'année suivante, il acquiert, rue de Petite Seine, une mesure toute délabrée pour un prix de base : 200 livres tournois. La semaine suivante, il la revend à sa belle-mère qui agit ainsi à titre de prête-nom. Au total, en deux semaines, il passe quatre contrats notariés devant

quatre notaires différents en donnant quatre adresses de résidence différentes. En plus, il en coûtait près de 1 000 livres pour se procurer les drogues et ustensiles requis pour ouvrir boutique et desservir une clientèle qu'il restait à séduire. Le projet n'a pas eu les résultats escomptés; un cuisant constat d'échec professionnel au moment de lancer sa carrière. Quelques années plus tard, Louis Hébert s'engage auprès d'un parent fortuné à destination de Port-Royal.

Ses conditions d'engagement n'ont rien de reluisant⁸. En 1606, le lieutenant-général de la Nouvelle-France, Du Gua de Monts, a beaucoup de difficultés à recruter des ouvriers depuis la catastrophe du premier hivernage qui a coûté la vie à la moitié des personnes à cause du scorbut. Il fait appel à Biencourt de Poutrincourt qui rêve d'installer une colonie aux terres neuves. Celui-ci recrute une personne de sa parenté, Louis Hébert. L'engagement est d'une durée d'une année pour travailler au pays de Nouvelle-France. En retour, Hébert recevra une somme de 100 livres plus la nourriture et l'entretien. C'est une rémunération dérisoire, la même que 8 maçons dont 4 analphabètes qui s'engagent en même temps que lui et un tiers de moins qu'un taillandier. Cette entreprise tournée vers le Nouveau Monde est dirigée par un protestant et le projet de colonisation est mis de l'avant par un catholique. Déjà, aux lendemains des guerres de religion, un esprit nouveau est à l'origine du Nouveau Monde, une lueur d'espoir pour Louis Hébert.

Pendant ce temps, Marie Rollet, à titre de procuratrice de son mari absent, vend leur propriété de la rue de la Petite Seine à la Reine Margot pour un prix dix fois supérieur à celui de son acquisition. La reine Margot ayant obtenu l'annulation de son mariage revient s'installer à Paris et acquiert différentes propriétés pour ériger son château et ses jardins.

Port-Royal

Louis Hébert effectue deux séjours à Port-Royal : 1606-1607 et 1611-1613 (ce qui corrige l'idée qu'il était présent en 1604 et en 1610 au baptême de Membertou et il est venu seul, sans Marie Rollet). De ce séjour, je ne retiens que trois éléments : ses relations avec la nature, avec les Amérindiens et avec les Jésuites.

Un observateur, Lescarbot, note qu'outre la maîtrise de son art, il prend plaisir à cultiver. On y voit donc sa priorité axée sur sa fonction d'apothicaire et sur la guérison des malades. Dès ce moment, il achemine en France des plantes pour démontrer les possibilités de colonisation de cette nouvelle contrée. Une innovation scientifique qui eut, plus tard, d'autres importantes retombées⁹.

Louis Hébert nouera une solide amitié avec les

Amérindiens et le grand chef Membertou¹⁰. La relation de Louis Hébert avec les Amérindiens, sans doute favorisée par la reconnaissance des plantes médicinales, a relevé davantage d'une rencontre que d'un choc de culture. L'altérité a primé sur l'adversité. Par ailleurs, Louis Hébert appuiera le désir de Membertou d'être inhumé auprès des siens; ce que les Jésuites refusèrent, imposant comme condition l'exhumation de tous les corps non catholiques. C'est Membertou qui accepta de changer d'avis. Un peu auparavant, Hébert avait guéri le deuxième fils de Membertou alors qu'il était à l'article de la mort. Les Jésuites y virent un miracle. Le fils aîné du grand chef et ses deux femmes rendirent grâce à Louis Hébert.

Les Jésuites ne pouvaient tolérer de tels comportements : baptêmes sans formation, mariage à plusieurs femmes, ce qui fit dire que leur intransigeance ferait plus d'hérétiques que de conversions¹¹. Dans la suite, un conflit majeur opposa le jeune commandant civil, Biencourt (fils) âgé d'à peine vingt ans, et les Jésuites. Hébert alors âgé de 37 ans joua un rôle de médiateur. Les jésuites, mécontents, voulurent quitter. Ils s'enfermèrent dans le navire et refusèrent d'en sortir malgré diverses demandes. Biard, forcé de quitter, laissa par écrit un mot d'excommunication. Hébert incita le jeune commandant à ne pas le lire parce qu'il s'agissait de menaces pour lui faire peur. La petite colonie fut privée des services religieux pendant trois mois. Malgré cet appui à l'autorité civile à leurs dépens, les Jésuites gardèrent confiance en Hébert.

La prise de l'Acadie par Samuel Argall en 1613 ramena les Français en bonne partie en Europe. Toutefois, Hébert poursuivit son accompagnement auprès de Biencourt. Un autre conflit lié à la prise d'un bâtiment chargé illicitement de fourrures entraîna plusieurs dizaines de procédures judiciaires qui durèrent plusieurs années. Hébert en fut touché à titre de procureur de Biencourt. En 1618, les adversaires demandèrent même son emprisonnement, ignorant probablement qu'il était déjà rendu à Québec.

À Québec

Louis Hébert, Marie Rollet et leurs trois enfants arrivent à Québec à l'été 1617. Louis Hébert, qui a déjà 42 ans, mène deux activités de front : soins des personnes à partir des plantes et activités agricoles (défrichage, semences et élevage). Marie Rollet veille à l'éducation de ses enfants (le plus jeune, Guillaume, âgé d'environ six ans, saura signer son contrat de mariage).

Je retiens quatre éléments principaux de leur vie à Québec. Le développement de l'agriculture, les rapports

avec les compagnies de commerce, la cueillette et l'expédition de plantes en France et les relations avec les Amérindiens. Les Hébert-Rollet sont très discrets. Ils ne laissent pas de traces directes de leur vie en Nouvelle-France. Leur histoire repose principalement sur des témoignages externes, de Champlain ou des Récollets Gabriel Sagard et Chrestien Le Clercq; des sources parfois teintées de biais.

L'engagement envers l'agriculture soutient la politique de colonisation. Les progrès sont lents mais réels. Sur-tout, Louis Hébert et sa famille finissent par bénéficier d'une immense concession (englobant les terres cédées plus tard au Séminaire et à l'Hôtel-Dieu de Québec), le fief Sault-au-Matelot sur le Cap-aux-Diamants, à laquelle s'ajoute bientôt le fief de Lespinay le long de la rivière Saint-Charles. Au moment de la famine des années 1628-1629, créée par l'invasion britannique, les surplus de la récolte sont répartis dans la population.

Au début des années 1620, la gestion de la Nouvelle-France fait l'objet de dénonciations et de disputes qui remontent jusqu'au Roi. Elle oppose les nouveaux dirigeants de la compagnie de commerce, les protestants De Caen, aux missionnaires récollets tenants d'une politique de colonisation impliquant la sédentarisation des Amérindiens.

La charge contre la compagnie est virulente. Louis Hébert est nommé procureur et il sert d'exemple. L'on reproche les conditions du contrat d'engagement qui lui a été imposé et le manque d'appui pour obtenir des engagés ou même une charrue. L'on omet toutefois de signaler que l'engagement avait été fait par une autre compagnie et que des biens et du bétail avaient été amenés de France à l'intention de Hébert. Au surplus, Marcel Trudel a démontré que le religieux Le Baillif avait fabriqué des faux, que les auteurs contemporains ont eux-mêmes dénoncés¹².

Ainsi, les sources n'ont pas toute la crédibilité souhaitée. Le décès de Louis Hébert en janvier 1627 en est un bon exemple. Pour Sagard, il a eu le temps de se réjouir que des Amérindiens aient déjà été convertis; il a pu exhorter son épouse et ses enfants à les aimer et à les aider. Pour

Le Clercq, Hébert était passé chez les Récollets quelques jours avant sa mort pour demander d'être inhumé dans leur cimetière. Pour Champlain, Hébert est simplement décédé par suite d'une chute sur la glace. Qui faut-il croire ?

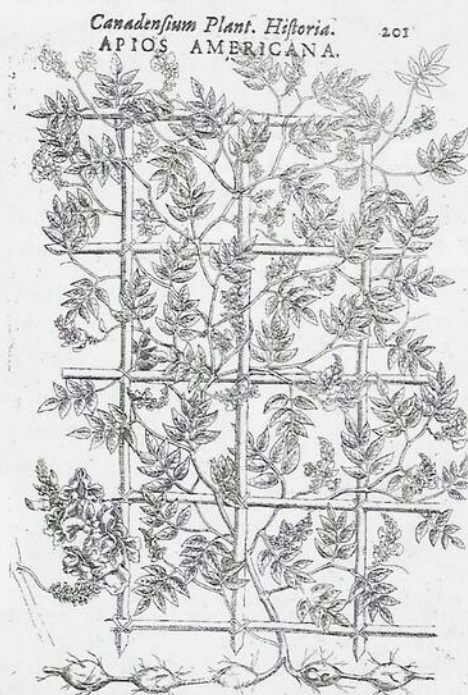
La plus grande réalisation de Louis Hébert, longtemps demeurée méconnue, consiste dans l'envoi en France de 44 plantes jusque-là inconnues. Ces plantes ont été transplantées dans le jardin de l'École de médecine, puis au Jardin du Roi au moment de sa création en 1635. Elles ont fait l'objet d'un livre, *Canadensium Plantarum*, publié en latin à Paris en 1635 par Jacques-Philippe Cornuty. Cet ouvrage a été largement cité par la suite. En quelques décennies, on en retrouve des mentions à Rome, en Sicile, en Belgique, en Angleterre, aux Pays-Bas et jusqu'en Suède. On peut donc y voir une innovation scientifique absolument exceptionnelle¹³.

Marie Rollet a à son compte évidemment l'éducation d'Espérance et Charité, les deux Amérindiennes que Champlain n'a pu ramener en France après la prise de Québec par les Kirke en 1629. Mais il y a bien plus. Marie-Claire Daveluy, encore elle, raconte une histoire à propos du petit Noir Olivier Le Jeune. Amené comme esclave des Kirke, il a été vendu à Olivier Le Tardif, commis de la

compagnie, d'où son prénom, puis baptisé par le jésuite Le Jeune; d'où son nom. Un petit livre d'école relate que l'enseignante, amenée à expliquer le sens du baptême, avait signalé qu'il avait pour effet de blanchir la personne. Le petit Olivier a paniqué, craignant d'être écorché vif. Rassuré en apprenant que seule son âme serait blanchie, il s'est mis à rire et à danser. C'est une histoire.

Un autre fait s'inscrit dans la réalité. Au jour de la Pentecôte 1627, quelques mois après le décès de Louis Hébert, l'on procède à Québec au baptême de Naneogauadit, un jeune Amérindien de 10 ans, fils d'un grand chef. Après la cérémonie et les allocutions, les membres de l'élite se réunissent à l'Habitation, avec Champlain. Quant à elle, Marie Rollet offre un festin aux Canadiens (Amérindiens)¹⁴.

Le festin consiste en 56 outardes, 30 canards, 20 sarcelles, quantité d'autres gibiers, deux grues, deux corbillons



de pois, deux barils de pois, un baril de galettes, 15 ou 20 livres de pruneaux, six corbillons de blé d'Inde et diverses autres commodités. Ils firent bouillir le tout dans la grande chaudière à brasserie de Marie Rollet. Le grand chef sert chacun des convives en silence. Cependant, une fois la foule rassasiée, ils dansèrent à leur mode et, au moment de partir, souhaitèrent qu'il y ait un baptême chaque jour.

Les années qui suivent sont marquées par divers bouleversements. En 1628, la famine affecte Québec sérieusement. Les maigres surplus de production de la terre de Hébert sont cédées à la population; l'équivalent de 9 onces et demi par semaine par personne. Puis, de 1629 à 1632, les Anglais s'installent à Québec. Marie Rollet avait-elle d'autres choix que de choisir de rester dans la colonie avec ses enfants ? Cependant elle s'est remariée au printemps 1629 avec Guillaume Hubout. Elle a pris soin des petites Amérindiennes que Champlain n'a pu ramener en France. Et sa propre famille a continué à se multiplier, jusqu'à afficher l'une des dix plus nombreuses descendance en 1800.

Conclusion

Tout au long de leur parcours de vie, Louis Hébert et Marie Rollet ont affronté des défis et surmonté des épreuves difficiles. En toutes circonstances, ils sont demeurés fidèles à eux-mêmes et à leurs valeurs en s'adaptant

aux contextes. Leur histoire permet de constater que l'avenir est imprévisible. L'Histoire en a créé des images adaptées à différents contextes, comme en font foi toutes les formes d'identité symboliques conférées à Louis Hébert : pionnier, père de famille, agriculteur, spécialiste des plantes, innovateur scientifique. Ces grands symboles, on le constate, ne rejoignent que partiellement les éléments constitutifs de leur vie et de leurs valeurs¹⁵.

Pourtant, ce rôle primordial de l'individu me paraît faire partie de tendances sociales fortes et récentes. Maints exemples en témoignent, comme la vogue du tourisme généalogique, la commémoration des Filles du roi en 2015 qui a insisté sur les 36 trajectoires individuelles plutôt que sur le groupe. De même, de récents travaux sur la guerre de 1756-1763 ont donné lieu à des publications centrées sur les destins individuels.

Ainsi, du haut de 400 ans d'histoire, il faut reconnaître le rôle essentiel de l'individu dans la vie de tous les jours. Au-delà des difficultés qui parsèment le cours de leur vie, l'entraide, le respect, l'empathie et la bienveillance des uns avec les autres jouent un rôle crucial. Ceci nous rappelle l'importance de chacun des gestes que nous posons au jour le jour les uns envers les autres et surtout ceux des enseignants envers les étudiants et des historiens envers la société.

- 1 Le Clercq, Chrestien. *Premier établissement de la Foy dans la Nouvelle-France*. Paris, Amable Auroy, 1691.
- 2 Sagard, Gabriel. *Histoire du Canada et voyages que des Frères mineurs Recollects y ont faits pour la conversion des infidèles*. Paris, Ed. Tross, 1866.
- 3 Couillard-Després, Azarie. *Rapport des fêtes du III^e centenaire de l'arrivée de Louis Hébert en Canada, 1617-1917*. Montréal, Imprimerie de la Salle, 1920.
- 4 *Ibid.* p. 118.
- 5 Les informations sur la vie de Hébert à Paris sont tirées d'articles de Madeleine Jurgens «Études généalogiques. Recherches sur Louis Hébert et sa famille». *Mémoires de la Société généalogique Canadienne-française*. Vol. VIII, juillet 1957, 108-112, 135-145 et vol. IX, janvier-avril 1960, 24-31.
- 6 Le Roux, Nicolas. *Les guerres de religion, 1569-1629*. Paris, Bélin, 2009.
- 7 Warolin, Christian. *Le cadre de vie professionnel et familial des apothicaires de Paris au XVII^e siècle*. Thèse de doctorat. Université de Paris-Sorbonne, 1994.
- 8 Jurgens, *op.cit.*
- 9 Le Blant, Robert et René Baudry. *Nouveaux documents sur Champlain et son époque, Vol. 1, 1560-1622*. Ottawa, Archives publiques du Canada, 1967.
- 10 Pioffet, Marie-Christine, édition de Marc Lescarbot. *Voyages en Acadie (1604-1607)*. Québec PUL, 2007, p. 196.
- 11 Asselin, Alain, Jacques Cayouette et Jacques Mathieu. *Curieuses histoires de plantes du Canada 1000-1670*. Québec, Septentrion, 2014.
- 12 Mathieu, Jacques, avec André Daviault. *Le premier livre de plantes du Canada*. Québec, PUL, 1998.
- 13 Campeau, Lucien. *Monumentae Novae Franciae. Vol. 1 La première mission d'Acadie (1602-1616)*, Rome. Société de Jésus, 1967, p. 537-538.
- 14 Huguet, Adrien. « Jean de Poutrincourt. Fondateur de Port-Royal en Acadie 1557-1615 ». Vol XLIV, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*. Amiens et Paris, 1932.
- 15 Campeau, *op.cit.*, p. 249-255 et 371-379.
- 16 Trudel, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France. II. Le Comptoir 1604-1627*, p. 282 et suiv. Le Blant, *op.cit.*, p. 431-440.
- 17 Mathieu, *op.cit.* Mathieu, Jacques et Alain Asselin. « La contribution du Nouveau Monde à l'Ancien Monde ». *Pharmacopolis*, no 1 et *Cap-aux-Diamants*, no 128, hiver 2016.
- 18 Sagard, *op.cit.*, p. 510-517.
- 19 Vaugeois, Denis et Gaston Deschênes, dir. *Vivre la Conquête à travers plus de 25 parcours individuels*. Tomes 1 et 2, Québec, Septentrion, 2013 et 2014.

Les guides pédagogiques

SCOOP!

par l'École branchée

L'ACTUALITÉ ET LES TIC POUR DONNER
DU SENS AUX APPRENTISSAGES!

DEPUIS
2004!

APPRENDRE
AVEC
L'ACTUALITÉ



RENDEZ-VOUS SUR

<http://scoop.ecolebranchee.com/>
gratuit

ET OBTENEZ DES GUIDES
GRATUITS!

Besoin d'inspiration pour exploiter les TIC en classe?

Vous êtes à un clic d'une
foule d'idées simples!

CHAQUE SEMAINE, SCOOP! PROPOSE AUX
ENSEIGNANTS DES GUIDES PÉDAGOGIQUES POUR
EXPLOITER L'ACTUALITÉ ET LES TIC EN CLASSE.
CONSULTEZ-LES, ILS SONT PRÊTS À ÊTRE UTILISÉS!

<http://scoop.ecolebranchee.com>

CONTACTEZ-NOUS (INFO@ECOLEBRANCHEE.COM)
OU VISITEZ LE SITE POUR PLUS D'INFORMATION.

SCOOP! EST ACCESSIBLE PAR ABONNEMENT ANNUEL
INDIVIDUEL (POUR L'ENSEIGNANT) OU POUR L'ÉTABLISSEMENT.

SCOOP! EST PUBLIÉ PAR **École branchée**.com

AUSSI SUR

WWW.ECOLEBRANCHEE.COM

DES NOUVELLES 100 % GRATUITES



[www.twitter.com/
EcoleBranchee](http://www.twitter.com/EcoleBranchee)



[www.facebook.com/
EcoleBranchee](http://www.facebook.com/EcoleBranchee)



Abonnez-vous gratuitement
à notre infolettre hebdomadaire

Ville-Marie, petite colonie pouvant les concurrencer défavorablement pour le commerce de la fourrure.

Lorsque les Anglais s'emparent de la colonie néerlandaise en 1664 (avec le traité de Breda, les Néerlandais obtiennent le Suriname en échange de New Amsterdam qui est alors renommée New York en l'honneur du duc de York), ils reprennent possession de leur ancienne colonie en 1673, la nommant la Nouvelle Orange. Brièvement toutefois, le traité de Westminster en 1674 rétablit la présence anglaise dans tout le territoire et les Anglais renforcent leurs liens avec les Iroquois en créant la chaîne du Covenant qui réunit plusieurs nations de la côte atlantique.

Or, au sein de ces deux systèmes d'alliance entre Européens et Amérindiens surgissent des tensions. La venue des Européens en Amérique est à l'origine de graves épidémies qui font beaucoup de morts parmi les Amérindiens. « Vers 1500, on estime que la population autochtone du Nord-Est américain totalisaient environ 350 000 individus. En 1650, ils ne sont environ plus que 96 000, soit une chute vertigineuse de 73 % de la population. »¹ Ce phénomène suscite la méfiance des Autochtones à l'égard des Européens, mais il entraîne aussi les Autochtones à s'attaquer entre eux dans le but de faire des prisonniers qui augmenteront la population de leur clan ainsi que pour couper leurs routes commerciales. Durant les années 1640, les Iroquois modifient toutefois leurs tactiques de guerre. En effet, plutôt que de mener des guerres de capture comme autrefois, ils lancent des attaques massives sur des villages entiers. Bien équipés en armes grâce à leurs alliés néerlandais et anglais, ils attaquent durement les Hurons installés aux abords des Grands Lacs. Entre 1649 et 1650, ils détruisent complètement la Huronie. Sur une population de 40 000 Hurons, il n'en reste plus que quelques centaines à la fin du conflit. En plus de la guerre, la famine causée par de mauvaises récoltes et les maladies amenées par les missionnaires jésuites ont décimé la population. Les survivants du massacre, peu nombreux, se dispersent et s'exilent, dont 300 Hurons qui se réfugient sur l'île d'Orléans près de Québec. Au printemps 1657, profitant d'une trêve avec les Français, les Iroquois voyagent en canot jusqu'à Québec, attaquent les Hurons et en capturent une centaine. Sur le chemin du retour, les Iroquois forcent les captifs hurons à chanter lorsqu'ils passent devant Montréal afin de leurrer les Français. Les Iroquois capturaient souvent des Hurons, car ces derniers parlaient une langue iroquoienne très similaire à la leur. Les captifs hurons s'adaptaient mieux à la vie parmi les Iroquois. Comme le 17^e siècle est caractérisé par un taux de mortalité élevé chez les nations amérindiennes (épidémies, guerres,

famines), faire des captifs de guerre et les adopter permettait de restaurer la puissance de la nation. En contrepartie, cela crée un climat d'hostilité généralisé au sein de la géopolitique amérindienne, défavorable à la circulation du commerce de la fourrure. Leur déroute laisse croire aux Outaouais que l'aide militaire apportée par leurs alliés français est insuffisante et que la présence des missionnaires français au sein des villages hurons a entraîné des tensions négatives.

Les Outaouais décident néanmoins de conserver leur alliance avec les Français, de crainte que ceux-ci décident plutôt de se tourner vers les Iroquois, mais demeurent sur leurs gardes. À leurs yeux, les Iroquois constituent une puissance assez forte pour contenir les Français évitant ainsi qu'ils ne prennent trop de pouvoir. C'est pour cette raison que les Outaouais ne souhaitent pas nécessairement anéantir les Iroquois, mais seulement les affaiblir.

De leur côté, les Français s'intéressent effectivement aux Iroquois après la destruction de la Huronie qui les a rendus très puissants. Or, les objectifs des Iroquois sont irréconciliables avec ceux des Français, c'est pourquoi les affrontements continuent entre ces deux peuples malgré leurs tentatives de rapprochement. Tout comme les Outaouais, les Français souhaiteraient affaiblir les Iroquois pour augmenter leur influence dans la région des Grands Lacs, mais ils ne veulent pas les détruire, car ils auraient alors à affronter les Anglais sur le lac Ontario.

Les Anglais, quant à eux, n'apprécient pas autant leur alliance avec les Iroquois, car ceux-ci les empêchent de s'établir dans les Grands Lacs. Ils ne souhaitent pas que les Iroquois soient défaits par les Français et leurs alliés, mais ils aimeraient quand même les voir affaiblis et plus dépendants de leur aide.

Ainsi, les Iroquois se retrouvent dans une position inconfortable. Ils doivent faire face, entre autres, aux attaques des Outaouais qui les chassent du sud de l'Ontario et ils sont affectés par les maladies et les mouvements migratoires causés par les conflits. En dix ans, ils perdent la moitié de leurs guerriers. Pour tenter de conserver leur influence sur les autres nations autochtones, ils essaient de tirer parti de la rivalité entre Anglais et Français, mais voilà qu'elle est mise de côté par le traité de Ryswick de 1697. Affaiblis, les Iroquois envisagent alors de négocier avec les autres nations pour mettre fin aux conflits.

C'est ainsi que les pourparlers menant à la Grande Paix débutent à la fin du 17^e siècle. Des négociations ont lieu à plusieurs endroits et entre différentes nations, et une paix préliminaire est conclue à Montréal en septembre 1700. L'été suivant, quelque 1300 Amérindiens viennent

séjourner à Montréal pour s'entendre sur les termes d'une paix générale entre leurs nations et la France. Il faut comprendre que 1300 Amérindiens, c'est un chiffre énorme pour l'époque, ce nombre surpasse la population de Montréal qui s'élève alors à 1200 personnes en 1701, ce qui frappe l'imaginaire des habitants de la jeune colonie.

Les Amérindiens s'arrêtent d'abord à Kahnawake, le 21 juillet 1701, où une cérémonie diplomatique de condoléances a lieu pour faire le deuil de tous les morts emportés par la guerre. Ils naviguent ensuite vers Montréal où ils s'installent à partir du 23 juillet pour conduire les négociations, et ce, malgré la grave épidémie de rhume qui y fait rage. Plusieurs conseils sont tenus dans les jours suivants pour discuter des aspects qui posent problème : la surexploitation des animaux de fourrure, le prix des marchandises françaises, la vente d'eau-de-vie, les tensions entre les alliés, etc.

L'un des maîtres d'œuvre de ces discussions de paix est le Huron Kondiaronk. Malheureusement, Kondiaronk tombe gravement malade au cours d'une séance publique le 1^{er} août. Il parvient quand même à faire un éloquent plaidoyer pour la paix et à obtenir du gouverneur Callière la promesse qu'il obligera les Iroquois à rendre leurs prisonniers, ce à quoi ils se refusaient. Peu après, Kondiaronk meurt. Comme il est catholique, une grande cérémonie de funérailles a lieu le lendemain à l'église Notre-Dame et réunit les chefs de toutes les nations amérindiennes et des représentants français.

Le rhume continue de sévir parmi les Amérindiens, ce qui alimente la rumeur voulant que les Français leur aient jeté un mauvais sort. Pour éviter que la méfiance ne l'emporte, le gouverneur Callière précipite alors la conclusion du traité. Le 4 août 1701, une importante cérémonie protocolaire se tient donc à Montréal. Les traditions diplomatiques de toutes les nations présentes sont respectées : on procède à l'échange de paroles portées par des wampums, on fume le calumet à la manière des Amérindiens, puis on appose les signatures au bas du document écrit à la manière des Européens. La signature des diplomates amérindiens est en fait l'emblème de leur nation. Parmi elles, on retrouve deux marques qui représentent des humains, 29 qui représentent des animaux, une qui représente un arbre, cinq qui représentent des objets et deux qui représentent des lieux. En tout, 39 nations amérindiennes signent donc le traité de la Grande Paix en plus de la France. Il s'agit des Abénaquis, des Iroquois du Sault Saint-Louis et de la Montagne, des Népissinges de l'Outaouais, des Cris, des Amikoués, des Ojibwés, des Sauteurs, des Hurons-

Wyandots, des Miamis, des Sakis, des Outagamis, des Malomines, des Poutéouatamis, des Puants et des cinq nations de la Ligue iroquoise.

La Grande Paix est donc acceptée par toutes ces nations. Celles-ci renoncent à faire la guerre et acceptent de se soumettre à l'arbitrage du gouverneur de la Nouvelle-France en cas de conflit. Les Iroquois consentent finalement à libérer leurs prisonniers et promettent de demeurer neutres en cas de conflits franco-anglais. Les nations signataires acceptent aussi de mettre leurs terres de chasse en commun. En échange, la France promet d'offrir les marchandises de traite à un prix plus raisonnable. La paix est ainsi assurée et les termes du traité définiront l'histoire diplomatique de la Nouvelle-France jusqu'en 1760. La paix dure une soixantaine d'années. Ce n'est pas une paix complète toutefois. La nation des Renards (Outagamis, 29^e signature) a signé le traité sans grande conviction, le chef n'ayant pas d'esclaves (captifs) à échanger contrairement aux autres nations. À la suite de deux guerres (1712-1714 et 1728), la nation des Renards est pratiquement exterminée et réduite en esclavage par les Français et leurs alliés amérindiens. Le territoire Renards était situé à l'ouest du lac Michigan et le contrôle qu'ils exerçaient sur les rivières Fox et Wolf bloquait le commerce de la fourrure vers le Mississippi. C'est essentiellement pour cette raison que les Français décident d'attaquer les Renards. Les survivants fuient vers le Sud. Cette guerre jette un froid sur les signataires du traité de paix, chaque nation se demandant si elle sera la prochaine à être victime d'un conflit.

Les Iroquois, notamment ceux convertis à la religion catholique, combattent du côté français lors de la Guerre de Sept ans. À partir de 1759, les Iroquois optent toutefois pour une politique de neutralité à l'égard des Britanniques.

En étant désignée comme médiatrice en cas de conflit, la France s'assure une influence grandissante sur la région, ce qui lui permet de relancer le commerce des fourrures avec ses nouveaux alliés, qui partagent leurs territoires de chasse, et d'espérer devenir un véritable empire continental. Cela dit, en signant la Grande Paix avec les Amérindiens, la France accomplit un geste diplomatique significatif. Elle négocie en effet d'égal à égal avec les nations amérindiennes, comme elle l'aurait fait avec des nations européennes, et reconnaît ainsi, de fait, leur indépendance.

Pictogrammes des nations signataires²

1. Ouentsiouan représente la nation iroquoise des Onontagués et signe un échassier.
2. Pour les Tsonnontouan, c'est Tourengouenon qui appose la signature de la tortue.
3. Pour les Onneiouts, la signature représente une fourche au milieu de laquelle se trouve une pierre.
4. Chez les Goyogouins, « peuple de la Grande Pipe », le dessin d'une pipe va de soi.
5. La marque de Kondiaronk, dit le Rat (un rat musqué), figure sur le traité de 1701. Un autre chef huron a pu apposer cette marque au nom de ce grand chef, mort deux jours avant la signature du traité.
6. L'ours représente la signature du chef Kinongé, dit le Brochet, pour les Outaouais du Sable.
7. On y voit la marque des Abénaquis de l'Acadie, par le chef Mescouadoué.
8. L'ours représente la marque des Outaouais Sinagos.
9. Pour les Gens du Sault, c'est l'ours, également, qui est la signature apposée par Haronhiateka.
10. La signature du chef des Gens de la Montagne est un chevreuil.
11. Le chef Kileouiskingié signe d'un poisson pour les Outaouais Kiskakons.
12. La fourche représente le lieu où vivent les Outaouais de la Fourche, à la confluence de trois rivières.
13. Représentés par Onanguicé, chef Pouteouatami, les Mississagués (nation ojibwée) signent d'un oiseau-tonnerre.
14. Les Amikoués apposent la marque du castor.
15. Pour les Sauteux (Ojibwés), le chef Ouabangué appose la marque d'une grue.
16. Chez les Algonquins, on trouve deux signatures : un échassier ou une grue et, à côté, un être humain.
17. Une perche surmontée d'un scalp sert de signature pour le village des Pangichéas (Piankashaws).
18. La marque de Chichicatalo, chef très respecté chez les Miamis, regroupe deux symboles, dont une grue.
19. La marque du chef Outilirine pourrait représenter les Cris. En langue cri, le suffixe — irin signifie « homme ».
20. Représentés par Onanguicé, les Koueras Koueatenons (groupe illinois) signent d'un arc et d'une flèche.
21. La marque du village des Peorias (nation illinoise) est une tortue à longue queue.
22. On y voit l'emblème des Tapouaroas (groupe illinois).
23. On y voit l'emblème des Monisgouenars (nation illinoise), établis à la rivière des Moines.
24. Le village des Marouas (groupe illinois) signe d'une grenouille.
25. Pour les Pouteouatamis, c'est la marque d'un chicot et de trois racines.
26. Pour les Kaskaskias (nation illinoise), c'est une plume encochée.
27. La marque du village des Ouiatanons (nation miamie) est une carrière.
28. L'esturgeon est la marque des Sakis (Sauks).
29. Chez les Outagamis, ou Renards, la signature est celle du renard.
30. L'oiseau-tonnerre représente le symbole clanique des Puants.
31. La marque des Malominis (Folles Avoines) est celle d'un oiseau-tonnerre tenant une tige de folle avoine.
32. Les signatures du chevalier de Callière, de Brochart de Champigny et d'autres sont apposées.

Les relations avec les Amérindiens après 1760

En 1760, Montréal capitule et les territoires de la Nouvelle-France passent aux mains de l'Angleterre. Les Britanniques adoptent, envers les Amérindiens, une approche bien différente de celle des Français. La traite de l'alcool avec les Amérindiens, auparavant interdite sous le régime français, sera autorisée par les Britanniques.

Certains Amérindiens alliés des Français acceptent mal la victoire des Anglais, d'autant plus que ceux-ci veulent prendre possession de leurs territoires. Selon les Amérindiens, comme ils n'ont pas perdu la guerre et n'ont pas signé de traité, ils ne comprennent pas en quoi la défaite française donne la possibilité aux Anglais

de disposer de leurs terres.

Une coalition informelle de nations autochtones s'opposant au régime britannique se forme alors après la fin de la guerre de Sept Ans. Elle est dirigée par le chef odawa Pontiac. Au printemps 1763, la coalition lance une attaque contre un contingent de soldats anglais près de la rivière Détroit. La majorité des 96 soldats sont tués ou faits prisonniers. Les hommes de Pontiac assiègent ensuite plusieurs forts de la région pour revendiquer l'indépendance des Amérindiens. C'est la « rébellion de Pontiac », qui dure jusqu'en 1766. Affaiblies par les Anglais qui ont mis au point une stratégie d'attaques bactériologiques (couvertures contaminées par la variole et bouteilles d'alcool empoisonnées), les troupes de Pontiac sont contraintes de se rendre et de signer un traité de paix avec les Britanniques. Pontiac

insiste toutefois sur le fait que sa signature ne signifie pas l'abandon des terres autochtones. Malgré tout, il perd la confiance des autres dirigeants autochtones et est banni de son village. Il meurt assassiné en 1769. Sa rébellion est considérée par plusieurs comme un précédent historique aux mouvements contemporains de revendications des droits des Autochtones.

Après la création des États-Unis, les relations entre la Grande-Bretagne et les Amérindiens se compliquent. Arrivés massivement au Canada, les Loyalistes réclament de nouvelles terres où s'installer. Les autorités signent alors une série de traités avec les peuples amérindiens pour organiser le partage des terres. À la fin de la guerre de 1812, les Britanniques réalisent qu'ils n'ont plus autant besoin de l'aide militaire des Autochtones. Leur attitude change donc à leur égard. Ils se sentent investis du devoir de les « civiliser » et tentent de les encourager à adopter le mode de vie sédentaire basé sur l'agriculture.

Avec la Confédération canadienne en 1867, le besoin d'acquérir des terres pour la colonisation est de plus en plus pressant. Le gouvernement canadien ressent l'urgence d'établir une présence le long du 49^e parallèle pour éviter l'expansion des États-Unis. Pour ne pas avoir à s'engager dans des conflits sérieux avec les bandes amérindiennes, comme ceux qui ont lieu à la même époque aux États-Unis, les autorités décident d'adopter la politique des traités et des réserves. C'est ainsi que onze traités, numérotés, sont signés entre 1871 et 1921. Par ces traités, les tribus amérindiennes signataires cèdent leurs droits sur les terres qu'elles occupent au

gouvernement canadien, tout en gardant leurs droits de chasse et de pêche. En échange, le gouvernement s'engage à leur verser une compensation financière, à s'occuper de l'instruction de leurs enfants et à créer des « réserves », administrées par lui, où elles pourront s'installer. Sans vraiment avoir le choix, les Amérindiens signent ces traités qui les dépossèdent donc de leurs titres ancestraux. Le gouvernement canadien, quant à lui, réalise un double objectif. Grâce aux traités numérotés, il acquiert de grandes parcelles de terre de l'ouest de l'Ontario jusqu'aux Rocheuses et au Nord canadien qu'il ouvre à la colonisation, et il impose son autorité sur les réserves et leurs habitants qu'il tente d'assimiler et de sédentariser. Le conflit avec les Métis du Manitoba (1869 et 1885), la *Loi sur les Indiens* (1876) et l'ouverture des pensionnats pour les enfants autochtones (1870 à 1970) découlent directement de ces politiques fédérales d'expansion territoriale, d'isolement et d'assimilation culturelle.



Ville de Montréal
1750-1780. BM7,S2,SS1.

- 1 Alain Baulieu et Roland Viau, *La Grande Paix, chronique d'une saga diplomatique*, Montréal, Libre Expression, 2001. p. 70.
- 2 Notes tirées de Alain Baulieu et Roland Viau, *op.cit.* p. 109-111.

Documents consultés

- Alain Baulieu et Roland Viau, «La Grande Paix, Chronique d'une saga diplomatique», Montréal, Éditions Libre Expression, 2001
- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. *Les Traités numérotés (1871-1921)*, [en ligne].
- Affaires indiennes et du Nord Canada. *L'histoire des traités au Canada (2010.)* [en ligne], Gatineau: Gouvernement du Canada.
- Allô Prof. *Le Traité de Paris (1763) et ses conséquences*, [en ligne].
- Champlain in Acadie. « Destruction de la Huronie », *Historica*, [en ligne].
- Couturier, Jacques Paul. « Chapitre 4 : Bâtir la Puissance du Canada 1867-1879 », *Un passé composé: Le Canada de 1850 à nos jours*, 2^e éd., Moncton, Les Éditions d'Acadie, 2000, p. 61-80.
- Delège, Denys. « Le 4 août 1701 – La Grande Paix de Montréal: les Français et les Amérindiens concluent une alliance décisive », *La Fondation Lionel-Groulx*, [en ligne], 2012.
- Havard, Gilles. *Great Peace of Montreal of 1701: French-Native Diplomacy in the Seventeenth Century*, Montréal, McGill-Queen's Press, 2001.
- Heidenreich, C. E. « Hurons », *Encyclopédie canadienne*, [en ligne], 2011.
- Marsh, James H. « Obwandiyag (Pontiac) », *Encyclopédie canadienne*, [en ligne], 2006.
- Viau, Roland. « L'archipel du négoce, 1650-1701 », dans Dany Fougères, dir., *Histoire de Montréal et de sa région*, Tome 1: des origines à 1930, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, p. 105-163.

Le passé retouché au pinceau ou l'usage des tableaux artistiques dans les manuels québécois d'histoire

Catinca Adriana Stan, chargée de cours en didactique des sciences humaines, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval

Cet article propose une réflexion sur l'usage des tableaux artistiques présents dans les manuels d'histoire québécois, autant au niveau primaire que secondaire. Pour ce faire, nous inscrivons les productions artistiques française et britannique dans un contexte orienté culturellement et idéologiquement. Cela nous permettra de mieux saisir les impératifs auxquels ces tableaux étaient appelés à répondre : instituer un culte des héros nationaux et des vertus catholiques, légitimer les efforts de guerre contre la Nouvelle-France, imager le territoire et la nation, etc. Plus précisément, nous analysons des portraits, des scènes de vie quotidienne, des événements historiques et religieux, pour montrer, d'une part, leurs significations de l'époque, et pour rendre compte ensuite des usages que font les manuels d'histoire lesquels pourraient être bonifiés si on les considère et on les analyse en tant que documents iconographiques.

Pour paraphraser l'historien Michel de Certeau (2002) qui affirmait qu'« il n'y a pas d'écriture gratuite de l'histoire », on peut dire également qu'il n'y a pas non plus d'image gratuite qui porte sur l'histoire, les moyens de représenter le réel ont depuis toujours été mis au service du pouvoir politique. Concernant l'histoire canadienne, pour les périodes du Régime français (1608-1760) et du Régime anglais (1760-1867), deux inventions ont rendu possible un réel impact des tableaux importés d'Europe ou exécutés sur les rives du fleuve Saint-Laurent, auprès de l'opinion publique : la gravure et la lithographie. Ces deux techniques permettent d'obtenir une estampe (Laran, 1943), facilement reproductible, et d'y ajouter des couleurs. Perfectionnée au fil du temps, la lithographie remplace graduellement la gravure (faite en relief ou en incision sur du bois), grâce à la vitesse d'exécution de l'estampe, qui commence à être directement conçue sur pierre polie ou sur un support métallique (Senefelder, 1974; Roos, De Carvalho et Vellekoop, 2013). À cela s'ajoute l'évolution du canon de la peinture qui connaît aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles un retour à la *mimesis* (Crowley, 2011), à l'imitation du réel sous l'influence des avancées scientifiques, exigeant alors des œuvres d'art réalisées « d'un seul trait » (Nigren et Robertson, 1986), authentiques, qui démontrent de solides connaissances pour analyser et reproduire la réalité physique : l'échelle et les proportions, la perspective, les plans et la profondeur, le cadre, la ligne

d'horizon, le point de fuite et la diagonale, les couleurs, etc.

Au-delà de ces techniques rigoureuses et des nouveaux moyens d'impression et de diffusion, il y a la sensibilité et l'esthétisme des artistes français et britanniques qui ont conçu leurs œuvres avec beaucoup de soin, afin de susciter l'émotion et l'admiration chez celui qui regarde. La combinaison d'esthétisme et de technologie, qui impressionnaient tous deux à l'époque, était d'autant plus patente dans le cas des Amérindiens, ce qui explique en partie pourquoi les missionnaires venus en Nouvelle-France enseignaient la religion catholique par des images, faisant des œuvres d'art un véritable matériel d'instruction :

La lettre du père Garnier permet de croire, grâce à la demande précise qu'il fait de peintures sur cuivre, que les missionnaires connaissaient les avantages d'avoir des œuvres de ce type. Peut-être le support métallique exerçait-il un attrait sur les Amérindiens, à la condition que les jésuites le mettent en valeur (Généreux, 2010, p. 108).

Les tableaux artistiques répondaient alors aux besoins de réifier certaines idées et valeurs chrétiennes. Les premiers tableaux artistiques de la Nouvelle-France sont des donations que les congrégations religieuses reçoivent de gens soucieux de leur salut, qui veulent contribuer à la christianisation des Amérindiens (Martin, 1988). Ensuite, François de Laval institue un véritable

mécénat, en amenant en Nouvelle-France en 1664 l'abbé Hugues Pommier (1637-1682), ainsi que le frère Luc (Claude François), chargés de dresser des plans d'église et de décorer d'images saintes les lieux de culte existants (Morisset, 1947). Soucieux de former des artistes locaux, l'évêque crée l'École des arts et métiers, rattachée au Séminaire (Audet, 1971), où le peintre et sculpteur français Jacques Leblond de Latour enseigne selon le canon esthétique baroque de l'époque.

La tradition artistique française se caractérise par l'importance accordée au phénomène religieux. Des tableaux célèbres comme *La France apportant la foi aux Hurons de la Nouvelle-France* (1666), ainsi que la récurrence des tableaux représentant la Sainte Famille témoignent du caractère christocentré de l'École française (Généreux, 2010). À cela s'ajoutent des portraits de figures exemplaires issues des congrégations religieuses (François de Laval, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys, etc.) qui rendent compte des principales fonctions des tableaux sacrés : la méditation, l'usage spirituel et l'usage éthique.

Au XIX^e siècle, connu comme le siècle de l'État-nation, le nationalisme canadien-français se cristallise dans sa forme pancanadienne (Noël, 2011), prônant un pays francophone et catholique. Comme la religion catholique était une composante de l'identité canadienne-française (Groulx, 1934), l'Église a appuyé la diffusion des idées nationalistes, notamment au niveau scolaire (Stan et Lasserre, 2016). Des traités d'histoire comme celui de Charlevoix et des manuels scolaires d'histoire parus à la fin du XIX^e siècle s'attardent et ressuscitent l'époque de la Nouvelle-France (Bouvier, 2012). Comme si on voulait contredire le rapport Durham (1839) qui avait qualifié les Canadiens français de peuple « sans histoire et sans littérature », une « fabrique de héros » (Centlivres, 1998) est mise en place : inaugurations de monuments, construction de l'Hôtel du Parlement et de ses célèbres statues, anniversaires et fêtes pour lesquelles on produit des albums des héros nationaux, décoration des églises avec des scènes historiques, etc. L'histoire patriotique prend naissance et nécessite d'imaginer la nation (Anderson, 1991) à un moment où les Canadiens français semblaient être plus vulnérables que jamais, ayant en vue entre autres, la défaite des Patriotes, l'Union puis la Confédération, l'exode de la population francophone aux États-Unis, etc. Des copies de portraits de France arrivent au Québec, en même temps que des tableaux « inconnus » ou nouveaux surgissent de toute part (Liebel, 1983). Certains historiens du XIX^e siècle, clercs et laïques, n'hésitent pas à voir dans les traits physiques d'un Champlain ou d'une Marguerite Bourgeoys l'expression extérieure d'une beauté morale

et des qualités de héros (Martin, 1988).

Parallèlement à un affermissement du « fait français » et peut-être en réponse à ce nationalisme canadien-français, on assiste au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle à la diffusion artistique d'un nationalisme canadien anglais, qui met l'accent non pas sur les héros nationaux, mais sur la nature et le territoire, en évacuant ainsi les frontières culturelles au profit d'un territoire *a mari usque ad mare*. Comme le suggère le géographe Frédéric Lasserre (1998), qui a analysé des tableaux paysagers du Groupe des sept, le Canada a investi dans la diffusion d'une identité nationale centrée sur des éléments naturels ou construits par le gouvernement fédéral, comme le chemin de fer transcontinental : « À défaut de l'Histoire, c'est la Nature qui a fourni la légitimité nationale, c'est elle qu'on a représentée en forçant les traits des aspects les plus porteurs d'identité » (Lasserre, 1998, p. 30). Ainsi, en poursuivant la tradition britannique des premiers topographes venus après la Conquête, l'identité canadienne repose sur le paysage qui « rend naturelle une construction sociale et culturelle, représentant un monde artificiel comme s'il était inévitable » (Mitchell, 1994, p. 7 [notre traduction]). Il faut préciser que depuis la Conquête, les Britanniques ont commencé à créer un paysage archétypal, reconnaissable, ayant le rôle de lier par des images la métropole et ses colonies. Selon l'historien canadien John Crowley (2011),

Les représentations esthétiquement attrayantes de lieux autrefois étrangers contribuèrent à légitimer les projets impériaux qui étaient sujets à de vives polémiques dans la politique britannique : l'éradication des clans écossais, l'assimilation de la population catholique française au Québec, le maintien de la paix entre les Premières nations et les colons européens à l'ouest des Appalaches, etc. (Crowley, 2011, p. 7 [notre trad.]).

Même si la production artistique du XIX^e siècle avait la prétention d'authenticité, nombreux sont les faux tableaux, égarés de leur modèle, comme le dernier portrait de François de Laval, que son serviteur a refusé de confirmer comme authentique puisque trop rajeuni (Morin, 1988), ou inventés de toute pièce comme les portraits de Champlain et de Frontenac. À une époque où les valeurs nationales devaient être incarnées dans des héros exemplaires, recevoir un visage et s'ancrer dans des contextes précis et particulièrement tendus de l'histoire canadienne-française, les œuvres d'art ont commencé à tendre vers un archétype : les paysages et les personnages sont représentés comme ils devraient être et non comme ils étaient. L'art devient autoréférentiel, le modèle étant un autre tableau ou un texte littéraire; des

variantes d'un même paysage ou d'un même portrait circulent simultanément, comme si on laissait à l'opinion publique le choix identitaire.

Parmi la multitude des tableaux artistiques présents dans les manuels scolaires québécois, nous avons choisi d'analyser plus en détail un portrait, un paysage et une scène historique. Au lieu de juger ces tableaux dans les termes rigides de vrai et de faux, nous empruntons à l'historien allemand Ernst Kantorowicz les concepts de corps physique et corps politique (*Les deux corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, 1989), en montrant qu'une image qui s'impose comme authentique et qui traverse le temps représente en fait un corps politique, un symbole.

Le portrait

Parmi la multitude de tableaux artistiques, les portraits se distinguent par la nécessité d'être en présence du modèle, de la personne représentée. Cependant, au temps de la Nouvelle-France le portrait était généralement réalisé *post mortem* (Daoust, 2007) et servait à fixer dans le temps, à laisser une trace concrète d'une personne, à des fins mémorielles et dévotionnelles. Comme l'a démontré Kantorowicz (1989) en s'appuyant sur la double nature du roi, à la fois humaine et institutionnelle, la mort physique permet la naissance du corps politique, de l'image qui commence à rentrer dans le « temps de la nation ». Objet chargé de sens et de valeur (Pomian, 2003), le portrait a répondu amplement aux intentions et efforts de l'historiographie du XIX^e siècle de créer un panthéon (corps politique) de héros nationaux canadiens-français.

Comme le montre l'historien de l'art québécois Denis Martin,

C'est à peine si nous possédons quelques représentations authentiques des découvreurs, fondateurs et explorateurs du Régime français. Les physionomies de Cartier, Champlain et La Salle, par exemple, nous ne sont connues que par de minuscules dessins – bien peu révélateurs, il faut le dire – gravés sur des cartes géographiques et des gravures anciennes. Quant aux Maisonneuve, Dollard, Frontenac, Madeleine de Verchères, figures proéminentes de notre histoire, leur iconographie se réduit à ce qu'ont bien voulu imaginer les fabricants de portraits historiques du 19^e siècle (Martin, 1988, p. 3).

Le portrait de Jacques Cartier nous semble particulièrement révélateur de cette tendance lourde de l'historiographie à combler le manque d'information par une image construite, facile à fixer dans l'imaginaire



Figure 1 : Théophile Hamel, Le portrait imaginaire de Jacques Cartier
Bibliothèque et Archives Canada, MIKAN 2894521.

collectif : « Le regard songeur, le menton posé dans la main, le bras gauche appuyé au bastingage. On ne peut plus imaginer autrement Jacques Cartier. L'œuvre du peintre Théophile Hamel a été popularisée par les manuels scolaires, les billets de banque et de loterie » (Lebel, 1998, p. 65). Dans son livre *Portraits des héros de la Nouvelle-France*, Denis Martin retrace l'histoire de 20 variantes de l'explorateur français, sous forme de peintures, de gravures ou de monuments d'architecture. Alors que le point de départ de l'image de Cartier semble être une gravure faite par Giacomo Gastaldi en 1565, représentant l'explorateur qui rencontre des Iroquois à Hochelaga (Montréal), on n'a retenu de ce tableau que la vue de profil et la barbe. L'arrière-plan où on voit un village et surtout le geste de Cartier de serrer la main d'un des Iroquois – jugé sans doute trop « occidental » pour l'époque et en désaccord avec le discours dominant qui faisait des Iroquois des Sauvages et des ennemis – constituent des détails qui sont disparus. Un autre tableau datant du XVII^e siècle, intitulé « Jacques Cartier matelot de St. Malo », qualifié par l'historien québécois de l'art Gérard Morisset comme étant « le faux le plus ancien qu'on connaisse au Canada », peint l'explorateur muni d'une canne et marchant aux côtés d'une femme. Finalement, au XIX^e siècle, c'est le portrait de Théophile Hamel (1844), lui-même inspiré d'un portrait peint par François Riss en 1839, qui s'impose comme corps politique de Jacques Cartier (figure 1) : il est représenté sur un navire, en vêtements de cour et ayant deux épées,

signe de sa noblesse.

Le paysage

En nous penchant sur les modalités de représentation du territoire dans les manuels québécois d'histoire au secondaire et en analysant le tableau *Vue de Québec en 1944*, de Benjamin Beaufoy, nous avons montré que le paysage, popularisé durant le régime britannique, fut instrumentalisé politiquement (Stan et Larouche, 2016). En effet, sous le Régime anglais, les artistes britanniques comme Cornelius David Krieghoff et Wilhelm Berczy se consacrent surtout aux paysages, le premier en sublimant la nature et le second en montrant des images de richesse et de réussite sociale, comme dans le célèbre tableau *La famille Woosley* (1809). Selon Crowley (2011), le côté sublime des scènes canadiennes confirme la grandeur du projet impérial contre la Nouvelle-France, en même temps que la tranquillité et le pittoresque des paysages ruraux et urbains suggèrent une population facile à gouverner et prête aux innovations britanniques.

À la différence du portrait, le paysage met l'accent sur le cadre naturel et moins sur les habitants. De ce fait, les humains sont représentés petits, lointains, à visage incertain. Chez l'artiste britannique James Peachy (militaire actif entre 1773-1797), les personnages, vêtus de costumes traditionnels ou militaires, rappellent à la fois la présence britannique et l'authenticité des lieux et des habitants. Parmi les paysages que les manuels reproduisent, on retrouve *Vue des Chutes Montmorency près de la maison du général Haldimand* (1781, figure 2), *Vue de la ville de Québec*, (1784), *Vue du pont construit sur la rivière Berthier à l'ordre du général Haldimand* (1785), etc. Selon certains historiens de l'art, Peachey a développé trois *leitmotifs* de la ville de Québec : l'heureux habitant, la calèche et les Chutes Montmorency.

Le tableau illustré dans la figure 2, exprime une « lente et majestueuse paix, avec des personnages suspendus dans l'air » (Crowley 2011, p. 62 [notre trad.]), tandis que le titre nous renseigne sur son protecteur, le général Haldimand, à l'époque gouverneur de la Province de Québec (1777-1784). Selon l'historien québécois de l'art Alain Parent (2005, p. 174), les tableaux de Peachey cherchent à

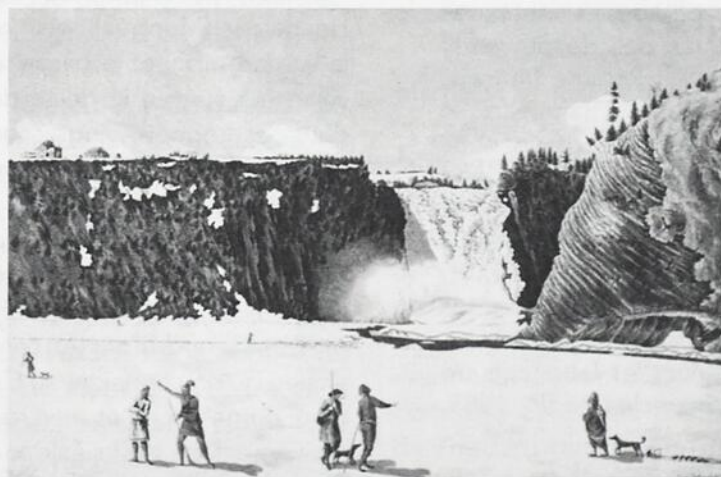


Figure 2 : James Peachey, *A View of the Falls of Montmorency with General Haldimand's County House near it* (1781). Bibliothèque et Archives Canada, Acc. No. 1989-220-2.

convaincre quant à la maîtrise du territoire (la présence des militaires), le commerce et les ressources naturelles (le port, les terres fertiles, les cours d'eau et la pêche), les loisirs et le sublime, faisant de la ville de Québec une terre promise. À partir des repères réels, comme les Chutes Montmorency ou la ville de Québec, il a construit une image politique de province bien administrée, avec des sujets britanniques heureux des conséquences de la Conquête.

La scène historique et religieuse

Si les artistes britanniques embellissent le réel et cachent les conflits et les tensions, les artistes canadiens-français du XIX^e siècle, notamment Joseph Légaré, dénoncent indirectement les tensions politiques et sociales, par des scènes historiques comme *l'Incendie du quartier Saint-Roch* (1845) ou *Le massacre des Hurons par les Iroquois* (1828). Bien que peint au XVII^e siècle, le tableau *Le martyr des missionnaires jésuites en 1649* que les manuels attribuent soit à Alfred Pommier (manuel *Le Québec, une histoire à construire*, p. 359), soit à Étienne David (figure 3, manuel *Présences*, p. 12), soit à François du Creux (manuel *Fresques*, p. 23), représente par ses multiples variantes une mise en mémoire instaurée par l'historiographie du XIX^e siècle, qui a conduit à la formation du mythe des Saints Martyrs canadiens. En analysant six variantes de ce tableau, Martin (1988) démontre que le dessin appartient au père François-Joseph Bressani (1612-1672), et fut connu grâce à la gravure de Grégoire Huret, qui a servi ultérieurement de modèle à Pommier et du Creux. Ce qui frappe dans ce tableau c'est que les personnages peints reconstituent l'histoire des supplices vécus par les missionnaires entre 1642 et 1649. On y voit entre autres, le P. Jogues tué d'un coup de hache; René Goupil et Jean de Lalande, assassinés; le P.

Antoine Daniel, tué d'un coup d'arquebuse; les pères Jean de Brebeuf et Gabriel Lalemant torturés par les Iroquois, etc. Ce tableau rentre dans les manuels scolaires à partir du *Cours d'histoire du Canada de l'abbé Ferland*, de 1861 (Martin, 1988, p. 32), pour y rester jusqu'à aujourd'hui. Un des manuels l'utilise pour expliquer la méthode d'analyse de documents iconographiques (figure 3), par la prise en compte du titre et de la

source. Cependant, ces éléments sont insuffisants à notre avis quand il s'agit d'un tableau du XIX^e siècle inspiré d'autres variantes ayant circulées deux siècles auparavant. Le simple fait de remonter au premier tableau connu, dessiné en cartouche sur une carte géographique et accompagné d'un autre tableau représentant des Hurons christianisés qui prient (figure 4), permettrait de mieux comprendre que les Amérindiens n'étaient pas considérés au XVII^e siècle comme étant tous des êtres cruels. Il est intéressant de s'attarder sur les détails de ces variantes successives : de tatouages sur la peau des Amérindiens qui n'apparaissent pas sur l'image originale mais qui accentuent leur côté sauvage, des auréolas de saints (dans un tableau des années 1930, qui souligne la canonisation de quelques martyres), des décors de deuxième plan qui changent :

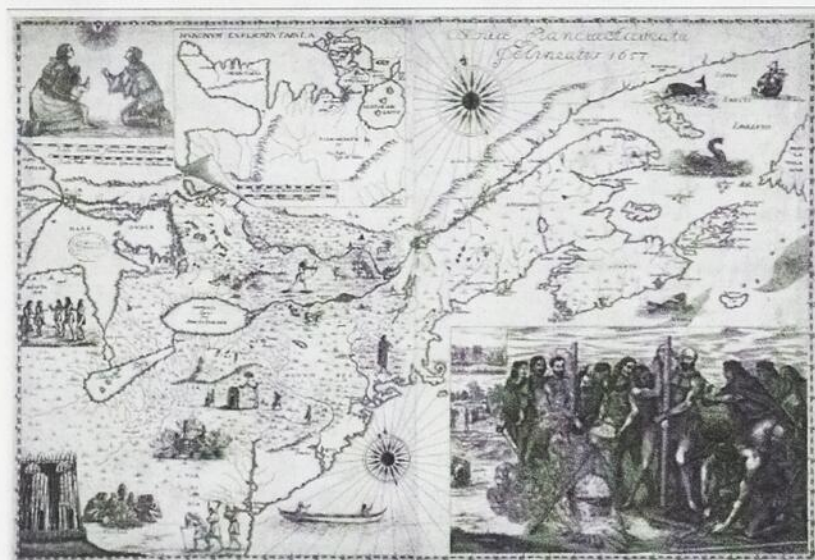


Figure 4 : *Novae Franciae accurata delineatio*, 1657
Bibliothèque et Archives Canada, No. MIKAN 3805607.

des pères fusillés et des églises brûlées, des clôtures d'un village, des sapins, etc., car ces détails témoignent des préoccupations de l'époque dans laquelle on les a ajoutés. Au prime-plan de tous ces tableaux, on y voit un chaudron de cuivre qui permet d'appréhender les tensions qu'engendre l'appropriation d'un outil issu d'une autre culture. On remarque également des armes à feu, ainsi que des couteaux et des haches en fer, utilisés contre les missionnaires, ce qui rappelle qu'au XVII^e siècle la religion était, avant tout, une forme de domination politique et culturelle à laquelle les Amérindiens ont tenté de résister.

Conclusion

Les tableaux artistiques présents dans les manuels d'histoire représentent des témoins privilégiés de

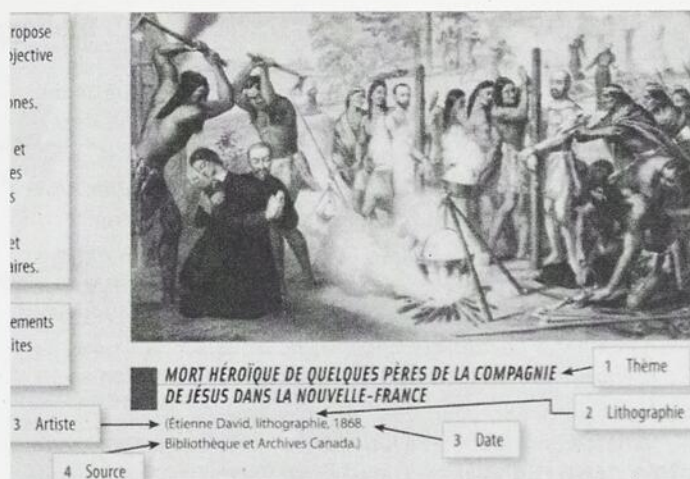


Figure 3 : Mort héroïque de quelques pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France, Manuel *Présences*, 2008, p. 12.

l'époque qui les a produits. Alors que le Régime français place l'art sous le signe de la croix, le Régime anglais valorise les paysages pour camoufler la violence et les tensions ethniques du début du XIX^e siècle. Instrumentalisés à des fins nationalistes, plusieurs tableaux artistiques réalisés au XVII^e siècle sont repris, modifiés, retouchés, afin de créer un panthéon de héros canadiens-français. Nous pensons que ces tableaux à plusieurs variantes représentent un matériel d'exception pour développer des compétences découlant de l'analyse des sources primaires (Stan et Larouche, 2016). Comme le montre la didacticienne Marie-Claude Larouche (2014), l'interprétation des sources primaires devrait commencer par l'effet artistique que produit l'image chez celui qui regarde. Ensuite, une critique externe et interne (menée en équipe ou à l'aide de l'enseignante) devrait révéler les multiples variantes d'un même tableau. Un regard de détail permet de saisir les invariants, ainsi que les ajouts ou retouches faites au fil du temps. Cela entamerait une réflexion sur les significations multiples du tableau et permettrait de saisir l'écart temporel entre les productions successives et la situation représentée.

Nous pensons, à l'instar d'Annie Duprat, que l'analyse de documents iconographiques « s'accompagne nécessairement d'une étude croisée de leurs origines intellectuelles et culturelles, des conditions de leur fabrication et de leur effet-action dans la société qui les a produites » (Duprat, 2007, p. 16), afin de dépasser l'affectif et de tirer profit de l'examen minutieux des tableaux artistiques.

Bibliographie

- Anderson, B. (1991). *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Londres, Angleterre : Verso.
- Audet, L.-P. (1971). *Histoire de l'enseignement au Québec*. Vol. 1 : (1608-1840). Montréal : Holt, Rinehart et Winston.
- Bouvier, F. (2012). Les années 1960 ou des mutations accélérées à l'enseignement secondaire. Dans Bouvier, F., Allard, M., Aubin, P. et M.-C. Larouche (dir.), *L'histoire nationale à l'école québécoise, Regards sur deux siècles d'enseignement* (p. 318-345). Québec : Septentrion.
- Brodeur-Girard, S., Carrière, S., Laverdière, M.-H. et C. Vanasse (dir.) (2008). *Le Québec, une histoire à construire*. Montréal : Éditions du Grand Duc.
- Centlivres, P., Fabre, D. et F. Zonabend (dir.) (1998). *La Fabrique des héros*. Paris : Maison des sciences de l'homme.
- Crowley, J. E. (2011). *Imperial Landscapes: Britain's Global Visual Culture, 1745-1820*. New Haven and London: Yale University Press.
- Dalongeville, A., Bachand, Ch.-A., Demers, S., Jean, G. et P. Poirier (2008) (dir.). *Présences. Une histoire thématique du Québec*. Manuel de l'élève, 2^e année du 2^e cycle du secondaire (2008) Anjou (Québec) : Les éditions CEC.
- Daoust, Jean-Luc (2007). *Le portrait en post mortem immédiat des religieuses au Québec : influences, analyse stylistique et fortune graphique*, M.A. (Histoire de l'art), Montréal : Université de Montréal
- De Certeau, M. (2002). *L'écriture de l'histoire*. Paris : Gallimard, coll. Folio.
- Duprat, Annie (2007). *Images et Histoire. Outils et méthodes des documents iconographiques*. Paris : Belin.
- Généreux, A. (2010). *Les huiles sur cuivre en Nouvelle-France au XVII^e siècle : circulation et usages*. Mémoire de maîtrise. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Horguelin, Ch., Ladouceur, M., Lord, F. et F. Rose (2008) (dir.). *Fresques. Histoire et éducation à la citoyenneté*, 2^e cycle du secondaire, 2^e année. Montréal : Chenelière Éducation.
- Kantorowicz, E. (1989). *Les deux corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, Paris : Gallimard, coll. Bibliothèques des histoires.
- Laran, J. (1943). *Les estampes*. Paris : Presses universitaires de France.
- Larouche, M.-C. (2014). Voir et savoir interpréter des documents iconographiques, de l'affectif au cognitif. Dans Éthier, M.-A., Lefrançois D. et Demers S. (dir.). *Faire aimer et apprendre l'histoire et la géographie au primaire et au secondaire*. Québec : Multi Mondes, p. 213-231.
- Lasserre, F. (1998). *Le Canada d'un mythe à l'autre. Territoire et images du territoire*. Montréal : Éditions Hurtubise.
- Lebel, J.-M. (1998). Le portrait de Jacques Cartier. *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, Numéro hors-série, p. 65.
- Liebel, J. (1983). Les faux portraits de Champlain. *Vie des Arts* (28), 112, p. 24-26.
- Martin, D. (1988). *Portraits des héros de la Nouvelle-France*. Montréal : Hurtubise.
- Mitchell, W. J. T. (1994). *Landscape and Power*. Chicago: University of Chicago Press.
- Morisset, G. (1947). *La vie et l'œuvre du frère Luc*. Québec : Medium.
- Noël, M. (2011). *Lionel Groulx et le réseau indépendantiste des années 1930*. Montréal : VLB.
- Nygren, E. J. et Robertson, B. (1986). *Views ans Visions. American landscape before 1830*, Washington, D. C.: The Corcoran gallery of art.
- Parent, A. (2005). *Entre empire et nation. Les représentations de la ville de Québec et de ses environs, 1760-1833*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Pomian, K. (2003). *Des saintes reliques à l'art moderne. Paris : Venise-Chicago XIII^e-XX^e siècle*.
- Roos, F., De Carvalho, R., Vellekoop, M. (2013). *La gravure à Paris : une rage fin de siècle*. Amsterdam : Van Gogh Museum.
- Senefelder, A. (1974). *L'art de la lithographie ou instruction pratique contenant la description claire et succincte des différents procédés à suivre pour dessiner, graver et imprimer sur pierre; précédée d'une histoire de la lithographie et de ses divers procédés*. Munich : F. de Nobele.
- Stan, C. A. et Larouche, M.-C. (2016). Illustrer le territoire québécois dans les manuels d'histoire au secondaire : étude de cas sur le paysage en tant qu'outil de médiation culturelle et ses rapports avec l'espace, le pouvoir et l'identité. *Regards géopolitiques* (2) 3, p. 20-32.
- Stan, C. A. et Lasserre, F. (2016). Le territoire, miroir de la nation : espaces et sociétés dans l'enseignement de l'histoire au Québec. *Regards géopolitiques* (2), 1, p. 2-12.



Budget de
500 \$

à remporter pour réaliser un projet pédagogique!

Critères d'admissibilité

Le projet soumis doit :

1. Avoir une portée assez large afin de rejoindre un nombre significatif d'élèves.
2. Amener les élèves à produire un texte informatif ou réflexion, une présentation orale, une création visuelle ou plastique dans le cadre du projet.
3. Amener les élèves à découvrir l'histoire du Québec et du Canada par une approche pédagogique originale.
4. Permettre le développement de l'esprit critique ou de l'ouverture sur le monde.
5. Être en lien avec le programme d'histoire du Québec de 3e et 4e secondaire.
6. Être réalisé avant la fin de l'année scolaire 2017-2018.

L'enseignant qui soumet un projet doit être membre de la Caisse Desjardins de l'Éducation.

Pas encore membre? Qu'attendez-vous!

Pour soumettre un projet :

Rendez-vous sur le site de la SPHQ avant le 15 juin 2017

Bonne chance!



Desjardins
Caisse de l'Éducation



Votre passion,
notre devoir!

Démystifier Wikipédia, l'encyclopédie libre

Mathieu Gauthier-Pilote, informaticien, chargé des projets numériques à la Fondation Lionel-Groulx et formateur dans le cadre des ateliers « Mardi c'est Wiki ! » donnés gratuitement les premiers mardis du mois à la Grande Bibliothèque (Montréal).

Wikipédia, c'est trois choses à la fois : une œuvre collective établie sur cinq principes fondateurs, une plateforme d'édition sophistiquée (MediaWiki) et une communauté d'internautes bénévoles qui s'autogouverne grâce à des règles et des recommandations. C'est du moins ce que j'affirme en introduction de chacune de mes formations à Wikipédia depuis 2014.

Pour le milieu de l'éducation, Wikipédia c'est aussi une quatrième chose : un OVNI. Ou plutôt un OPNI : un objet pédagogique non identifié, qui semble venu d'une autre planète par son mode de fonctionnement atypique. Un objet dont l'hégémonie sur la planète Terre, en particulier auprès des jeunes, a de quoi terrifier.

Impossible à ignorer en 2017, Wikipédia, sixième site le plus visité au monde¹, nous force tous à réagir et à nous ajuster. Un seul impératif s'impose alors aux professeurs comme à tous ceux et toutes celles qui sont passionnés par la transmission du savoir : y comprendre quelque chose. Qui est derrière cette encyclopédie ? Qui approuve la publication de ses articles ? Combien de personnes participent à son élaboration ? Surtout, comment les professeurs peuvent-ils en tirer le meilleur parti dans le cadre de leur enseignement ?

Dans la première partie de cet article, je tâcherai de répondre à toutes ces questions ainsi qu'à plusieurs autres afin de démystifier Wikipédia et la communauté wikipédienne dont je fais partie depuis environ 2004. Dans la seconde partie, je donnerai quelques détails sur la participation de la Fondation Lionel-Groulx dans la communauté wikimédienne.

Première partie – Wikipédia : quatre choses en une

1. Une œuvre collective et ses principes fondateurs

Cinq principes fondateurs² issus de la Wikipédia anglophone initiale sont communs à toutes les Wikipédias et s'appliquent par conséquent à l'édition

francophone comme à toutes les autres.

Le **premier** de ces principes dit simplement que « Wikipédia est une encyclopédie »³. La page élaborant sur le sens précis de ce principe donne une définition positive (ce qu'elle est) et négative (ce qu'elle n'est pas) de l'œuvre collective. Wikipédia est une « encyclopédie », donc un grand ouvrage composé « d'articles qui font la synthèse des connaissances sur un sujet donné ». Sa vocation est « universelle » et elle incorpore à la fois des éléments d'une encyclopédie « généraliste » et « spécialisée » et même « d'almanach et d'atlas ». Elle n'est pas, par contre, « une compilation d'informations ajoutées sans discernement », une source de « documents de première main » ou un lieu de publication de « recherche originale » (ou de « travaux inédits »). Ce n'est pas « une expérience anarchiste ou démocratique », ni « l'endroit où faire part de vos opinions, expériences ou débats »⁴.

Le **second** principe est que « Wikipédia recherche la neutralité de point de vue »⁵. Le mot-clé de cette phrase est le verbe « recherche[r] » : on devine bien qu'il n'y a pas de recette miracle pour atteindre la neutralité de point de vue. Neutralité de point de vue ? Oui, comme on le demanderait à toute personne appelée à produire un contenu scientifique de synthèse, on demande aux wikipédistes de faire preuve de détachement (ou de « neutralité ») face au sujet traité. La personne qui écrit dans Wikipédia n'écrit jamais vraiment ce qu'elle pense ou ce qu'elle estime le plus vrai : elle fait connaître l'état du savoir au moyen de sources externes à Wikipédia. Les « travaux inédits » ne sont pas admissibles dans Wikipédia⁶. Si vous avez une thèse originale à défendre, il faudra qu'elle passe le test de la relecture par les pairs dans une revue savante avant qu'elle puisse être citée en appui à un article de Wikipédia.

Face à un sujet de géologie comme le « quartz » ou de zoologie comme la « chèvre », les controverses scientifiques sont assez rares et la description purement factuelle, livrée sur un ton neutre, dans le style précis mais accessible du vulgarisateur, s'avère relativement aisée. Les choses se corsent dès qu'un sujet a un caractère

nettement politique, comme par exemple le Conflit israélo-palestinien ou Donald Trump. Les « points de vue » multiples dont il faut au besoin rendre compte de manière neutre, notamment par leur mise en contexte, sont donc ceux de la communauté scientifique et académique. Puisque ce sont les points de vue savants dont il est question, un article de Wikipédia doit citer principalement des sources secondaires de qualité, pertinentes sur le sujet et le plus à jour possible aux vues de la recherche⁷. C'est en s'appuyant sur ces sources que la communauté wikipédienne construit la « vérifiabilité »⁸ des informations contenues dans un article. Si la communauté scientifique se trompe, Wikipédia se trompera avec elle.

Les articles de presse ne sont pas complètement rejetés comme sources, mais il est formellement recommandé d'en faire un usage raisonné et critique car ils seront rarement les plus utiles à l'appui d'une connaissance encyclopédique solide. Les opinions des éditorialistes, des journalistes et des chroniqueurs ne peuvent pas être citées à l'appui de faits dans Wikipédia. En revanche, les faits qui sont rapportés par la presse sont parfois les seuls que l'on puisse trouver, par exemple sur certains sujets récents. Il est alors légitime de citer des sources de presse jusqu'à ce que des études plus approfondies soient disponibles dans d'autres publications⁹.

Le **troisième** principe est que « Wikipédia est publiée sous une licence libre »¹⁰. Ce principe concerne le droit d'auteur et affirme en essence qu'il est interdit de reproduire dans Wikipédia un contenu déjà publié ailleurs (car règle générale il est illégal de le faire sans autorisation) et que le texte que l'on choisit de rédiger dans Wikipédia et dont nous sommes légitimement l'auteur sera rendu disponible à tous aux conditions de la licence Creative Commons BY-SA 3.0. Cette licence, directement inspirée par le mouvement et la philosophie du logiciel libre, dit schématiquement qu'une personne qui reçoit une copie de Wikipédia ou d'une partie de Wikipédia est autorisée à la recopier, à la modifier, à la republier (même dans un contexte commercial) à condition de créditer adéquatement les auteurs et, dans le cas d'une republication, d'utiliser la même licence Creative Commons BY-SA 3.0¹¹. C'est par le choix audacieux de cette licence que les Wikipédistes élaborent un véritable « savoir libre », un savoir qui a des « auteurs » sans avoir de « propriétaires ». Wikipédia est l'exemple peut-être le plus souvent cité d'un « bien commun numérique », soit une ressource partagée qui n'entre pas vraiment dans la catégorie de la « propriété privée » ni non plus dans celle de la « propriété publique »¹².

Le **quatrième** principe est que « Wikipédia est un projet

collaboratif qui suit des règles de savoir-vivre »¹³. En effet, au fil des années la communauté wikipédienne s'est dotée d'un ensemble de règles découlant des principes fondateurs de même qu'un corpus plus important de recommandations. En 2017, on parle d'une douzaine de règles portant notamment sur la « vérifiabilité », les « travaux inédits », déjà évoqués plus haut, l'utilisation des images, l'usage de citations, la catégorisation des articles, etc. Si les règles font l'objet d'une prise de décision, les recommandations, elles, sont tout simplement admises et suivies de manière à peu près consensuelle. Ces dernières, au nombre d'environ 90, traitent de l'admissibilité des contenus, de la résolution de conflits, de l'usage des sources, des conventions sur le style, le plan, la typographie, la mise en forme des articles, etc. Les règles et les recommandations sont élaborées de manière autonome par les différentes communautés linguistiques. Il y a beaucoup à dire sur ce quatrième principe et j'y reviendrai plus loin dans la sous-section « 3. Une communauté de bénévoles dotée de règles et de recommandations ».

Le **cinquième** et dernier principe est que « Wikipédia n'a pas d'autres règles fixes »¹⁴ que les principes fondateurs. Ce principe rappelle que les règles et les recommandations découlant des quatre premiers principes fondateurs peuvent paraître imposantes et contraignantes au premier abord. Le cinquième principe est là pour donner au novice une bonne tape dans le dos et l'encourager à foncer. Faire des erreurs est pédagogique et le plus important c'est de participer !

Pour bien expliquer le sens de ce dernier principe, il est bon de le mettre en contexte. Le contexte c'est le caractère novateur du projet, le terrain du cyberspace encore jamais exploré par les pionniers de l'encyclopédisme ouvert à tous et à toutes. Les fondateurs du projet, Jimmy Wales et Larry Sanger, n'ont pas voulu poser trop de contraintes initiales. Ils ont plutôt fait le pari d'accorder une grande liberté à des individus, réputés adultes et responsables qui trouveraient eux-mêmes, par l'expérience, les moyens de collaborer. Au fil du temps, une communauté s'est formée, des normes sont apparues et certaines pratiques se sont imposées dans l'usage.

C'est effectivement en terrain inexploré que la communauté wikipédienne s'est jetée avec courage, peut-être même avec témérité. Wales et Sanger n'avaient certainement pas prévu l'engouement qu'obtiendrait l'encyclopédie, sur laquelle aucun individu ne peut prétendre exercer un contrôle véritable, certainement pas au niveau éditorial.

La culture wikipédienne, évoluant sur le socle des

principes fondateurs et à l'intérieur des paramètres de l'édition en mode « wiki », a été obligé de résoudre beaucoup de problèmes qui sont demeurés en quelque sorte indépassables. Regardons d'un peu plus près ce qu'il faut comprendre de l'édition numérique en mode « wiki », l'une des grandes forces, mais également l'une des grandes faiblesses historiques de Wikipédia.

2. Une plateforme d'édition sophistiquée (MediaWiki)

MediaWiki¹⁵ est le nom du logiciel conçu par la Wikimedia Foundation pour servir de plateforme d'édition et de diffusion numérique à l'ensemble de ses projets wikimédiatiques : Wikipédia, l'encyclopédie libre, bien entendu, mais aussi : Wiki-source, la bibliothèque libre; Wiktionnaire, le dictionnaire libre; Wikimedia Commons, la médiathèque libre; Wikivoyage, le guide de voyage libre; Wikidata, la base de données libre; Wikiversité, la communauté pédagogique libre, etc¹⁶. Distribué aux conditions de la licence publique générale GNU¹⁷, MediaWiki est un logiciel libre de haute qualité, très sophistiqué par l'étendue de ses fonctionnalités et très populaire pour monter rapidement des sites web dont le contenu doit être élaboré par une communauté de rédacteurs.

Que veut-dire « wiki » au juste ? Mot d'origine hawaïenne qui signifie « rapide », il est emprunté par l'informaticien Ward Cunningham pour nommer le tout premier site Web conçu pour être modifiable par le simple visiteur sans quitter le confort de son navigateur : WikiWikiWeb¹⁸. Le lancement de ce site, toujours actif, remonte au 25 mars 1995. L'édition des pages d'un site fonctionnant en mode wiki se fait grâce à une syntaxe particulière, celle du langage de balisage wiki, dont l'utilité première est de fournir un moyen rapide et simple de mettre en forme du texte qui sera par la suite traduit automatiquement en HTML, le langage du Web.

Pour le meilleur et pour le pire, le mode d'édition wiki est une des principales caractéristiques qui distingue Wikipédia des autres encyclopédies en ligne et même des autres grandes sources d'information sur Internet. Pour le meilleur, car ce mode d'édition est certainement en partie responsable du succès extraordinaire connu par Wikipédia, dont le contenu a évolué très rapidement, de manière organique, au point de devenir l'un des sites les plus consultés au monde et la première

source d'information en ligne. Pour le pire, car même aujourd'hui en 2017, les hommes, jeunes, éduqués et à l'aise dans la culture numérique, sont surreprésentés par rapport à l'ensemble des personnes qui participent à l'édition des articles de Wikipédia.

Heureusement, la sous-représentation de certaines catégories de personnes, notamment les femmes et les personnes de plus de 40 ans, est pleinement reconnue par la Wikimedia Foundation et l'ensemble de la communauté. Toutes sortes de mesures sont déployées, depuis au moins 2010¹⁹, pour accroître la participation des femmes et simplifier au maximum le processus d'édition. C'est en vue de ce deuxième objectif qu'un éditeur visuel, comparable à celui d'applications graphiques

comme LibreOffice Writer, Microsoft Word ou Google Docs, a été introduit dans l'encyclopédie en 2013²⁰. Depuis cette époque, il n'est plus essentiel de se frotter au langage wiki de MediaWiki pour contribuer activement et pleinement à la rédaction des articles.

Encourager la participation des femmes et améliorer le logiciel MediaWiki, voilà deux actions plutôt emblématiques du rôle joué par la Wikimedia Foundation dans la communauté wikimédienne. En effet, les revenus annuels de la Fondation en 2015-2016, quelques 77 millions de dollars américains, provenant très majoritairement (80 %) de dons d'environ 15 dollars faits par des individus²¹, servent d'abord à financer d'un côté le développement de MediaWiki et l'administration des serveurs Web et ensuite à soutenir les efforts de la communauté wikimédienne internationale pour rejoindre le grand public et favoriser la participation des groupes sous-représentés.

Le choix d'inviter le public à contribuer directement à la production du contenu de Wikipédia a dès le premier jour ouvert la porte toute grande au problème de la gestion des « mauvaises » contributions. Lutter contre le vandalisme, composer avec la prolifération des ébauches qui en restent, même après des années, au stade de l'ébauche, accepter la réalité du travail long et patient d'évaluer méthodiquement le niveau d'avancement des articles, tout cela fait partie de l'aventure wikipédienne, une aventure qui s'annonce très longue. Je montrerai dans la section suivante comment la communauté des rédacteurs a répondu à ces défis de taille.

3. Une communauté de bénévoles dotée de règles et de recommandations

Qui est-elle cette communauté de bénévoles ? Comme il a déjà été affirmé plus haut, elle est très majoritairement composée d'hommes, qui sont plutôt jeunes, plus instruits que la population en général et plus à l'aise que la moyenne dans l'utilisation des technologies de l'information²². En tant qu'informaticien de 37 ans, je dois plaider coupable : je suis en plein dans la normalité statistique !

Parlant de statistiques, en voici quelques-unes qui permettent de dresser un portrait sommaire de la communauté wikipédienne francophone en 2017²³ :

- ~ 2 716 000 comptes d'utilisateur, dont ~ 119 000 ont fait au moins 10 contributions²⁴;
- ~ 18 000 contributeurs dits « actifs » (utilisateurs détenant un compte et ayant contribué au moins une fois au cours des derniers 30 jours);
- ~ 1 843 000 articles, dont 2 665 « bons articles » et 1 574 « articles de qualité »;
- 4,5 % des modifications de pages dans la Wikipédia francophone proviennent du Canada²⁵.

Une enquête de 2011 portant sur les utilisateurs de l'édition francophone de Wikipédia nous en apprend un peu plus²⁶.

Comment travaille cette communauté, concrètement, pour atteindre ses objectifs ? Comment s'organise-t-elle entre autres pour gérer l'arrivée continue de contributions qui sont forcément très inégales ? Jetons-y un œil.

Pour lutter contre les diverses formes de vandalisme des articles

de Wikipédia²⁷, la communauté s'est donnée des armes qui se sont avérées globalement efficaces. En première ligne de défense, si l'on peut dire, il y a les « bots », soit des « agents automatiques ou semi-automatiques » conçus pour exécuter « des tâches répétitives et fastidieuses pour un humain »²⁸. Le plus célèbre de ces agents dans la lutte contre le vandalisme des articles de la Wikipédia francophone se nomme Salebot²⁹. Autorisé à révoquer des changements « suspects » sur la base d'un dictionnaire d'expressions proscrites (insultes, parties génitales, etc.), Salebot apporte un renfort précieux aux autres utilisateurs de Wikipédia, des humains cette fois, qui se portent volontaires pour effectuer la longue liste des tâches de maintenance nécessaires à

Wikipédia³⁰. Ce sont ces personnes volontaires qui en définitive traitent les cas plus compliqués de vandalisme en appliquant au meilleur de leur jugement les règles et les recommandations en la matière. La dernière ligne de défense contre le vandalisme est constituée des wikipédistes ordinaires, qui peuvent tous en quelques clics ramener un article à une version antérieure.

Si le vandalisme constituait l'essentiel de la gestion des « mauvaises » contributions à Wikipédia, il n'y aurait pas vraiment de raison de s'y attarder trop longtemps. En effet, le vandalisme est globalement sous contrôle dans Wikipédia et la plupart des lecteurs n'en verront jamais. C'est autre chose pour les contributions qui sont pauvres, voire erronées, mais qui restent dans les pages de l'encyclopédie, bien visibles, parfois pendant des années. Nous voici au cœur de la principale critique de Wikipédia : la coexistence dans les pages de la même grande œuvre du meilleur et du pire. La coexistence, par exemple, d'un article de très haute tenue, bien écrit, exhaustif, appuyé par moult références externes de qualité, comme l'est depuis juin 2016 l'article biographique du poète Émile Nelligan³¹, et d'un article au contraire étonnamment pauvre comme celui sur le

poète Gérald Godin³², simple ébauche, sans illustration, et qui évoque à peine l'œuvre poétique de celui qui fut aussi un homme politique. Comment expliquer cette importante inégalité dans la qualité des articles ?

Pour l'expliquer, revenons sur un aspect important de Wikipédia comme projet, aspect auquel il a déjà été fait allusion plus haut : le rôle effacé de la Wikimedia Foundation. En effet, la Wikimedia Foundation, qui soutient certes le projet

financièrement, n'exerce pas de contrôle éditorial, ne recrute aucune personnalité du monde scientifique et académique pour écrire des articles, ne rémunère aucun des rédacteurs, qui sont tous des bénévoles autorisés à utiliser, aux meilleurs de leurs capacités et en fonction de leur propre horaire, la plateforme numérique à l'adresse wikipedia.org. Les conséquences de l'approche choisie par la Wikimedia Foundation sont que Wikipédia n'est pas une œuvre collective *dirigée*, ni une entreprise qui produit du contenu *contre rémunération*. Non, Wikipédia c'est plutôt une plateforme d'édition et de publication, une grande ambition, exprimée dans cinq principes fondateurs, qui a séduit des milliers de personnes, et ce que j'appellerais un grand problème

d'économie. Le problème économique à résoudre est celui d'amener la société à s'emparer de Wikipédia, le projet, la plateforme, pour produire un savoir très étendu et de grande qualité pédagogique, mais sans recourir aux habituelles sources de revenu de l'édition en régime de droit d'auteur : la vente des abonnements ou des copies et la publicité.

Comme on peut le voir, le projet Wikipédia, ultra ambitieux et idéaliste dans ses objectifs ultimes, l'est encore plus quand on regarde le rapport que la Wikimedia Foundation entretient avec l'argent. Un exemple de plus de ce fait : depuis 2014, il existe une règle de Wikipédia concernant l'obligation de divulguer ses « contributions rémunérées »³³. Les contributions rémunérées sont considérées comme de possibles conflits d'intérêts qu'il faut éviter. Il faut comprendre que ce sont principalement les professionnels de la communication au service d'entreprises ou de personnalités publiques qui sont visés ici. La règle ne vise nullement, par exemple, à décourager les professeurs, les bibliothécaires ou les archivistes à contribuer à Wikipédia dans le cadre de leur travail³⁴. La participation du milieu de l'enseignement et de la recherche est fortement désirée par toute la communauté.

Cela dit, on comprend aisément que l'absence de rémunération directe ne facilite pas les choses pour Wikipédia. C'est d'ailleurs un problème que connaissent intimement pratiquement toutes les personnes responsables de la publication de revues et de magazines dans un petit marché comme le Québec. Écrire des articles d'une qualité même moyenne demande du temps : il y a des limites au bénévolat les soirs et les fins de semaine.

Comment s'efforce-t-on alors, en l'absence de rémunération directe des rédacteurs, d'accroître la qualité des contributions ? D'ailleurs, y a-t-il un travail qui est fait pour évaluer le niveau d'avancement des articles, étape préliminaire à toute volonté sérieuse d'améliorer systématiquement les articles déjà en ligne ?

Oui, un travail important est fait pour évaluer le niveau d'avancement des articles et des autres types de contenu (les portails et les thèmes). Un projet interne à Wikipédia, le Projet Évaluation³⁵, s'y affaire depuis au moins 2006-2007, dans le sillage d'un autre projet, le Projet Wikipédia 1.0, qui avait pour objectif de sélectionner un ensemble des meilleurs articles de l'encyclopédie de cette époque aux fins de la distribution sur un DVD ou une clé USB.

Les niveaux d'avancement définis sont les suivants : « ébauche », « bon début », « B », « A », « bon article » et « article de qualité ». En plus du niveau d'avancement, le Projet Évaluation s'efforce d'évaluer l'importance (« faible », « moyenne », « élevée » et « maximum ») des

articles relativement aux différents projets thématiques de l'encyclopédie³⁶.

Si on prend encore une fois l'article sur Émile Nelligan comme exemple, on voit qu'il est classé comme « article de qualité » depuis sa version du 18 juin 2016 et que le Projet Québec³⁷ le juge d'une importance « élevée »³⁸. Si on regarde l'ensemble des 15 600 articles évalués dans le cadre du Projet Québec, on constate que quelque 12 700 sont considérés comme de simples ébauches³⁹. Cela signifie que leur contenu est admissible dans Wikipédia, mais qu'il est insuffisant, qu'il doit être étoffé et surtout rattaché à des références extérieures de qualité. Voilà le cheval de bataille des Wikipédistes depuis plusieurs années : transformer les très nombreux et majoritaires articles de niveau « ébauche » en articles de niveau « bon début » ou « bien construit ».

De manière complémentaire au travail d'évaluation, la communauté est invitée à étiqueter les articles ou les passages d'articles problématiques à l'aide de bandeaux affirmant, par exemple : « Cet article ne cite pas suffisamment ses sources », « La forme ou le fond de cet article est à vérifier », « Cet article n'est pas rédigé dans un style encyclopédique », « La pertinence du contenu de cet article est remise en cause », « Des informations de cet article devraient être mieux reliées aux sources de la bibliographie », etc.⁴⁰.

Voilà pour l'évaluation. Et pour apporter une solution au problème économique que pose le fait de bâtir une grande encyclopédie sans rémunérer directement ses auteurs, sans vendre des abonnements ou des copies et sans dépendre de la publicité, de quoi dispose la communauté ?

Premièrement, si la Wikimedia Foundation (et son réseau de sections à l'international, Wikimedia Canada, Wikimedia France, etc.) ne subventionne pas la rédaction d'articles à proprement parler, elle subventionne de nombreuses activités qui relèvent de la sensibilisation et de la formation. Son programme de subvention, très complet, vise à soutenir autant les individus, les groupes que les organismes⁴¹.

Wikimédia France, qui avait des revenus supérieurs à un million d'euros en 2014-2015⁴², est assez forte pour financer des grands projets comme le WikiMOOC⁴³, un cours en ligne pour apprendre à contribuer à Wikipédia, et appuyer des initiatives venant d'individus comme WikiCheese⁴⁴, un projet visant l'amélioration systématique des articles sur les fromages français. Ce projet, on ne peut plus ancré dans la culture de nos cousins de France, a connu un fort écho dans la presse française et internationale⁴⁵.



MISE EN CANDIDATURE

LES PRIX D'HISTOIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

POUR L'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT 2017

**VOUS AVEZ UNE APPROCHE ORIGINALE POUR ENSEIGNER
L'HISTOIRE CANADIENNE? NOUS VOULONS LA CONNAÎTRE!**

La Société Histoire Canada est à la recherche des meilleurs professeurs d'histoire canadienne au pays. Que vous ayez trois ou trente années d'expérience, la Société veut souligner le leadership et l'esprit innovateur des enseignants qui transmettent aux jeunes leur passion pour le passé.

SIX LAURÉATS RECEVRONT

- une bourse de 2 500 \$;
- une seconde bourse de 1 000 \$ réservée à leur école;
- une médaille décernée par le Gouverneur général;
- un voyage pour deux personnes à Ottawa afin de participer à une cérémonie officielle à Rideau Hall, assister au Forum Histoire Canada et festoyer lors du dîner Histoire en marche
- un voyage d'études en Europe avec les autres lauréats du prix.

Pour compléter votre dossier de mise en candidature ou soumettre le nom d'un collègue, visitez HistoireCanada.ca/Prix avant le 1er avril 2017.

Canada



Voyages
Culturels

HISTOIRE
CANADA

Wikimédia Canada, dont les revenus sont beaucoup plus modestes à l'heure actuelle que ceux de Wikimédia France⁴⁶, est néanmoins très active, du moins du côté francophone. Wikimédia Canada s'est trouvé des alliés en BAnQ, dans la Fondation Lionel-Groulx et l'Acfas pour accroître la participation des francophones d'ici et créer des ponts avec ceux des autres continents. Les efforts de Wikimédia Canada s'intensifieront au cours des années à venir pour solidifier son organisation et accroître ses appuis institutionnels au Québec, notamment dans le milieu de l'éducation.

4. Un outil méconnu et sous-utilisé par le milieu de l'éducation

Or, voici que face à Wikipédia, bon nombre de collègues du secondaire comme du supérieur, expliquent aux étudiants que cette encyclopédie ne doit à aucun prétexte être utilisée. S'il me semble que c'est une erreur, ce n'est pas parce que l'encyclopédie participative serait exempte de toute critique. Si je pense que nous pouvons, et même que nous devons, utiliser Wikipédia, non seulement comme instrument de documentation, mais aussi comme outil pédagogique, c'est justement parce que cette encyclopédie constitue un terrain idéal de formation à la lecture active de documents (voire, à l'écriture étayée, pour des étudiants plus avancés).⁴⁷

Pratiquement tout le monde utilise Wikipédia et pratiquement tout le monde s'en méfie. Si on se méfie de Wikipédia comme on doit le faire de toute source d'information, qui demande qu'on la regarde de manière critique, alors c'est certainement un bonne chose et on doit s'en féliciter. Malheureusement, la méfiance envers Wikipédia n'est pas uniquement de cette nature et va beaucoup plus loin. Comme l'exprime très bien l'historien français Alexandre Hocquet, dans un article intitulé « Plaidoyer pour enseigner Wikipédia » paru le 14 juin 2016 dans *La boîte à outils des historiens*⁴⁸ :

Pour l'école, pour l'université et pour la presse, ce qui vient d'Internet est suspect a priori et Wikipédia est le "usual suspect" dans les entreprises de décrédibilisation de la part de ces trois institutions. Pourtant Wikipédia est un laboratoire très intéressant pour tester une « analyse critique des médias ». Plonger dans Wikipédia permet de se mettre à l'épreuve d'une communauté de pairs plutôt que d'une voix magistrale. Intervenir dans Wikipédia, c'est soumettre sa production (ou tout simplement son avis) aux mécanismes de recherche de consensus, de la vérifiabilité, de la neutralité

de point de vue (des notions wikipédiennes qui elles mêmes demandent à être déconstruites mais cela demande du temps d'enseignement pour le faire).

Je n'aurais pas pu le formuler mieux moi-même. Wikipédia mérite certes d'être critiquée, mais certainement pas d'être rejetée d'emblée et surtout pas rejetée *en bloc*. Comme quantité d'autres publications, ses articles sont d'une valeur inégale : une lecture active est de mise. Il se trouve justement que Wikipédia fournit à ses lecteurs tout un ensemble d'outils et de documents pédagogiques *pour apprendre à le faire comme il faut*. En fait d'outils, on pense notamment à l'historique⁴⁹ qui permet de repérer tous les changements apportés à un article au fil du temps ainsi qu'à la page de discussion⁵⁰ de chaque article. En fait de documents pédagogiques, il est pertinent de signaler que la majeure partie du contenu de Wikipédia est en fait méta-encyclopédique : aux côtés des quelques 1 843 000 articles de l'espace encyclopédique se trouvent des millions de page d'aide, de discussion et autres pages communautaires.

Personnellement, je n'hésiterais pas à affirmer que Wikipédia est une école : une école expérimentale entièrement en ligne, mais une école quand même.

L'historien Émilien Ruiz, cité au début de cette section, croit de son côté que Wikipédia constitue carrément un « terrain idéal de formation à la critique historique ». Terrain de formation à la lecture active bien sûr, mais aussi « à l'écriture et à la synthèse historiographique ».

Intégrer la contribution à Wikipédia dans le cadre de son enseignement se fait déjà en France, mais également au Québec. Je pense notamment aux projets pédagogiques de Simon Villeneuve⁵¹ (Cégep de Chicoutimi et Université du Québec à Chicoutimi) et de Nathalie Casemajor⁵² (Université du Québec en Outaouais). La multiplication de tels projets est éminemment souhaitable. Les étudiants y gagnent des occasions de s'exercer à la lecture active et à l'écriture étayée et la société y gagne des articles encyclopédiques nouveaux ou améliorés. Voilà qui est certainement mieux que d'envoyer chaque année des milliers de pages de travaux scolaires au bac à recyclage !

Wikipédia n'est pas pédagogique que pour les étudiants : elle l'est pour toutes les personnes qui s'y frottent, professeurs et chercheurs compris. J'en prends pour preuve le témoignage d'une scientifique, Régine Fabri, botaniste, qui s'est prêtée au jeu de Wikipédia ainsi qu'au jeu d'un ouvrage collectif (*Wikipédia, objet scientifique non identifié*) publié en 2015 et dont je recommande la lecture à toutes les personnes qui voudront aller plus loin :

« Je me suis rapidement rendu compte que participer à Wikipédia requiert non seulement une grande rigueur, sur le fond comme sur la forme, qualité présumée de tout scientifique, mais aussi une bonne dose d'humilité, parfois difficile à admettre pour des chercheurs, experts dans leur discipline, accoutumés certes à être soumis au jugement de leurs pairs, mais souvent peu tolérants face aux critiques de la communauté constituée de non spécialistes et de spécialistes non identifiés (Barbe, 2010). Or, « afin de préserver une égalité radicale entre les participants, Wikipédia ne peut mettre en discussion la compétence ou le statut des écrivains » (Cardon et Levrel, 2009). Quelles que soient les compétences d'un chercheur/scientifique/spécialiste contributeur, fût-il mondialement réputé dans sa discipline, il ne peut invoquer l'argument d'autorité pour contester ou modifier les apports d'un autre contributeur. Toute affirmation doit en effet être dûment sourcée et ne peut en aucun cas être proférée comme vérité sous prétexte qu'elle est formulée par un spécialiste⁵³. »

Conclusion : Wikipédia a une valeur pédagogique énorme qui mérite d'être mieux reconnue dans le milieu de l'enseignement et de la recherche.

Deuxième partie – La Fondation Lionel-Groulx, les wikimédias, l'histoire du Québec... et vous !

En 2014, l'objectif de promouvoir « la connaissance et l'enseignement de l'histoire nationale du Québec et du fait français en Amérique » notamment « en initiant et en soutenant des actions visant à enrichir les contenus sur l'histoire du Québec dans l'encyclopédie en ligne Wikipédia » entré officiellement dans le plan d'action de la Fondation Lionel-Groulx⁵⁴.

Convaincue qu'il valait mieux investir l'une des principales sources d'information sur Internet que de l'ignorer, la

Fondation a décidé que sa première action concrète serait de participer, à titre de partenaire aux côtés de Wikimedia Canada, BAnQ et l'Acfas, à l'organisation des ateliers de formation « Mardi c'est Wiki » le premier mardi de chaque mois à la Grande Bibliothèque. Ces ateliers publics et gratuits ont pour objectifs généraux d'améliorer le contenu francophone de Wikipédia, d'augmenter le nombre des contributeurs d'ici, de tirer profit des ressources documentaires et professionnelles de BAnQ et de diffuser massivement la connaissance sur le Québec et l'Amérique francophone. Les historiens, les étudiants, les professeurs de même que tous les amateurs d'histoire de la région de Montréal sont cordialement invités à participer à ces ateliers en grand nombre.

La Fondation ne s'est pas arrêtée à ce premier geste concret. Elle a lancé un appel à mettre sur pied une communauté (ou un réseau) de personnes, d'associations, de sociétés et d'institutions, qui se consacreront à l'amélioration systématique des contenus sur l'histoire du Québec dans l'encyclopédie Wikipédia, la bibliothèque Wikisource et la médiathèque Wikimedia Commons. Concrètement, cette communauté se donnera comme objectifs :

1. de sensibiliser la population et les institutions aux enjeux de la présence du Québec et des connaissances sur son histoire dans les wikimédias;
2. de sensibiliser et de former le milieu professionnel comme le milieu amateur de l'histoire;
3. de contribuer à l'élaboration d'outils de formation adaptés au Québec;
4. d'enrichir les contenus de la médiathèque Wikimedia Commons et de la bibliothèque Wikisource en collaboration avec nos institutions d'archives.

Les lecteurs et les lectrices de *Traces* intéressés à prendre part à ce grand projet sont invités à communiquer directement avec la Fondation Lionel-Groulx.

1 <http://www.alex.com/siteinfo/wikipedia.org>

2 <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:PF>

3 <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:P>

4 *Ibid.*

5 <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:NdPV>

6 <https://fr.wikipedia.org/wiki/W:Tl>

7 <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:CITE>

8 <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:V>

9 <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:SP>

10 <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:CR>

11 <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr>

12 <https://facil.qc.ca/sqil2016-communs-numeriques>

13 <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:RdSV>

14 <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:ICR>

15 <https://www.mediawiki.org/wiki/MediaWiki/fr>

16 https://meta.wikimedia.org/wiki/Wikimedia_projects/fr

17 https://www.mediawiki.org/wiki/Manual:What_is_MediaWiki%3F/fr

18 <http://c2.com/cgi/wiki>

19 https://meta.wikimedia.org/wiki/Gender_gap

20 <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:EV>

21 https://wikimediafoundation.org/wiki/2015-2016_Fundraising_Report

22 https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Editor_Survey_

- Report_-_April_2011.pdf
- 23 <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:STA>
- 24 <https://stats.wikimedia.org/FR/ChartsWikipediaFR.htm>
- 25 <https://stats.wikimedia.org/wikimedia/squids/SquidReportPageEditsPerLanguageBreakdown.htm>
- 26 <http://www.marsouin.org/article420.html>
- 27 <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:VAND>
- 28 <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:BOT>
- 29 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Utilisateur:Salebot>
- 30 <https://fr.wikipedia.org/wiki/P:MA>
- 31 https://fr.wikipedia.org/wiki/Émile_Nelligan
- 32 https://fr.wikipedia.org/wiki/Gérald_Godin
- 33 https://fr.wikipedia.org/wiki/Aide:Contributions_rémunérées
- 34 https://meta.wikimedia.org/wiki/Terms_of_use/FAQ_on_paid_contributions_without_disclosure/fr
- 35 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Projet:Évaluation>
- 36 https://fr.wikipedia.org/wiki/Projet:Portail_et_projet
- 37 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Projet:Québec>
- 38 https://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion:Émile_Nelligan
- 39 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Projet:Québec/Évaluation>
- 40 https://fr.wikipedia.org/wiki/Modèle:À_sourcer
- 41 <https://meta.wikimedia.org/wiki/Grants:Start>
- 42 <http://www.wikimedia.fr/sites/default/files/rapport%20CAC%202015.pdf>
- 43 <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:WikiMOOC>
- 44 <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:WikiCheese>
- 45 <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:WikiCheese/Presse>
- 46 https://meta.wikimedia.org/wiki/File:Wikimédia_Canada_-_EF2015.pdf
- 47 Émilien Ruiz, « Que faire de Wikipédia ? », dans *Devenir historienne. Méthodologie de la recherche et historiographie*, 23 mars 2016 : <https://devhist.hypotheses.org/3183>
- 48 <http://www.boiteaoutils.info/2016/06/plaidoyer-wikipedia/>
- 49 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Aide:Historique>
- 50 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Aide:Discussion>
- 51 https://fr.wikipedia.org/wiki/Utilisateur:Simon_Villeneuve
- 52 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Utilisatrice:Seeris>
- 53 Régine Fabri, « Chercheur en botanique, contributeur et utilisateur de Wikipedia : un défi à relever », dans Lionel Barbe, Louise Merzeau et Valérie Schafer (dir.), *Wikipédia, objet scientifique non identifié*, Presses universitaires de Paris Ouest, 2015, 216 p. <https://books.openedition.org/pupo/4115>
- 54 <https://www.fondationlionelgroulx.org/Mission-et-plan-d-action.html>

Aller plus loin

- Barbe, Merzeau et Schafer (dir.), *Wikipédia, objet scientifique non identifié*, PUPO, 2015, 216 p. : <https://books.openedition.org/pupo/4115>
- Mardi c'est Wiki !*, ateliers de formation gratuits à la Grande Bibliothèque, Montréal : https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikipédia:BAHQ/Mardi_c'est_Wiki
- Participer à Wikipédia* (20 p.) : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/e/ef/Welcome2WP_French_WEB.pdf
- Pierre Graveline, « Le Québec, parent pauvre de Wikipédia », *Le Devoir*, 22 janvier 2016 : <http://www.ledevoir.com/societe/medias/460859/le-quebec-parent-pauvre-de-wikipedia>
- Projet pédagogique de Nathalie Casemajor, prof. de communication : <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:SOCUQO>
- Projet pédagogique de Simon Villeneuve, prof. d'astronomie et d'astrophysique : <https://fr.wikipedia.org/wiki/WP:CCHIC>
- Simon Villeneuve, *Wikipédia en éducation* (en cours de rédaction) : https://fr.wikibooks.org/wiki/Utilisateur:Simon_Villeneuve/Wikipédia_en_éducation
- Wikipédia en classe* (16 p.) et *Utiliser Wikipédia avec vos étudiants* (24 p.) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikipédia:Projets_pédagogiques/Ressources



Jay Winter et sa Grande Guerre *in extenso*

Recension de *La Première Guerre mondiale. Combats*, dirigé par Jay Winter, Paris, Fayard, 2013, 846 pages.

Martin Destroismaisons

M.A. Histoire, enseignant au Collège Saint-Louis

Cette année marque le centième anniversaire de la bataille de la crête de Vimy. Ce baroud, opposant les Allemands à quatre de nos divisions, est considéré comme l'apex de la participation militaire canadienne au cours de la Grande Guerre. Il serait dès lors fort à propos de se pencher sur ce conflit qui, bien que très meurtrier, se trouve constamment dans l'ombre de la Seconde Guerre mondiale. C'est à cette tâche primordiale que s'attela Jay Winter, professeur d'histoire à l'université Yale, et l'imposante équipe d'érudits qu'il composa pour l'occasion. Le résultat qui découla de leurs efforts, impressionnant il va sans dire, est une imposante fresque de trois volumes intitulée *La Première Guerre mondiale*. Cette œuvre collaborative, dont nous n'aborderons ici que le premier tome axé sur les combats, est incontournable pour ceux qui s'intéressent à la guerre de 1914-1918.

La démonstration des collaborateurs de Winter débute par les origines et le déclenchement du conflit. On y appréciera l'éclairage apporté au rôle central joué par l'Empire austro-hongrois dans le commencement de la guerre. Les auteurs abordent ensuite l'enlisement caractéristique de ce conflit avant de discourir sur la radicalisation des belligérants qui mena à un véritable orage d'acier et à la *totaler Krieg* (guerre totale).

La seconde partie de cet ouvrage porte sur les théâtres de guerre. Le front de l'Ouest y est évidemment abordé en premier mais, contrairement à ce que l'on peut voir dans la majorité des monographies portant sur le même sujet, ce dernier n'occupe pas toute la place. Et c'est bien une des forces de ce livre que de ne pas se limiter à un eurocentrisme débridé. On survole ainsi adéquatement tous les fronts même les moins connus ou ceux dont on affecte parfois de nier l'importance. L'on peut ainsi se renseigner tout autant sur la bataille de la Somme que sur les fronts africains et asiatiques. Les affrontements

navals et aériens sont aussi abordés avec richesse de détails.

Les derniers chapitres de cette étude abordent deux aspects de la Grande Guerre qui sont parfois occultés : les systèmes impériaux et les droits de la guerre (et leur transgression). En ce qui concerne les systèmes impériaux, les auteurs explorent les tenants et les aboutissants de la conflagration européenne pour les colonies et les *dominions* des différents belligérants. Le chapitre concernant l'Afrique est d'ailleurs fort instructif en ce qui a trait à la dichotomie du traitement des soldats selon leurs origines ethniques. Finalement, la démonstration se termine par les droits et les crimes de guerre. Ces chapitres sont éclairants et bien construits; on y traite notamment des crimes allemands lors de l'invasion de 1914 (qui sont plus nombreux que ce que l'on croit), des conséquences du blocus de l'Entente et du taux de mortalité parfois effarant des camps de prisonniers de guerre.

À notre humble avis, ce livre est l'un des meilleurs concernant la Grande Guerre. Ce qui fait sa force est qu'il s'agit d'une œuvre transnationale; les historiens qui participèrent à ce projet sont issus de divers pays et leurs spécialités couvrent l'ensemble des espaces et temps de la thématique étudiée. Fait intéressant, ces derniers démontrent très bien que l'histoire de cette guerre est sujette à des différences nationales.

Quant au texte, il n'est pas étouffant de technicités et presque invariablement appuyé sur les plus récentes études. On souligne parfois les carences de ces dernières comme, par exemple, l'aberration que représente le fait qu'il n'existe toujours pas d'étude sérieuse portant sur l'artillerie de la Première Guerre mondiale. Cette arme fut pourtant responsable d'environ 60 % des victimes de ce conflit.

Un des aspects les plus appréciés de ce livre est qu'on y déboulonne allègrement certains mythes. C'est ainsi que l'on rectifie le tir concernant les pseudo-talents de stratège d'Hindenburg et le préjugé négatif relatif au manque de matériel de l'armée tsariste. La facture visuelle de ce livre est attrayante avec des photos couleurs et de multiples cartes géographiques. De plus, on retrouve à la fin de cet ouvrage des essais bibliographiques qui peuvent être extrêmement utiles tant pour l'étudiant

que pour le chercheur.

Le propos des auteurs réunis par Winter demeure cependant miné par une faiblesse dont il convient d'avertir les futurs lecteurs : moult coquilles polluent les différents chapitres de ce livre. Espérons que Fayard rectifiera le tir lors des éditions subséquentes. Malgré ce petit défaut, il s'agit d'un excellent ouvrage qui saura plaire aux amateurs de cette période sombre du XX^e siècle.

Prix de la SPHQ au Parlement des Jeunes 2017

La SPHQ est fière de récompenser de jeunes élèves talentueux qui se sont démarqués lors de leur participation à la 15^e législature du Parlement des Jeunes, du 25 au 27 janvier 2017. Madame Véronique Charlebois, membre du conseil d'administration de la SPHQ a procédé à la remise des deux prix de 100 \$, peu avant la clôture du parlement.

Nicolas Langelier, député de Brome-Missisquoi et parrain du projet de loi no 1 – *Loi visant la mise en place de mesures ayant pour but une meilleure intégration des immigrants dans les écoles secondaires du Québec*, a mérité le prix de la SPHQ pour son adhésion aux valeurs de respect, d'ouverture et de tolérance.

Nicolas Langelier est l'élève de Monsieur Mario Bissonnette, enseignant responsable de l'École secondaire de la Cité-des-Jeunes de Vaudreuil-Dorion, commission scolaire des Trois-Lacs.



Joël Lacoste-Therrien, député de Robert-Baldwin et parrain du projet de loi no 2 – *Loi sur la bonification des études professionnelles ou collégiales*, a mérité le prix de la SPHQ pour la qualité de ses discours.

Joël Lacoste-Therrien est l'élève de Madame Véronique Charlebois, enseignante au Collège Héritage de Châteauguay.

Photos : Collection Assemblée nationale du Québec, photographe Roch Thérout

Revisiter des concepts en sciences humaines pour favoriser l'interdisciplinarité en classe du primaire et du secondaire

Katryne Ouellet et Marilyne Boisvert,

étudiantes à la maîtrise en éducation, Université du Québec à Trois-Rivières

Au sortir des études secondaires, on s'attend à ce que les élèves prennent part à la sphère publique de façon active et engagée, qu'ils y fassent des choix justifiés, et que pour ce faire, l'école les ait dotés des outils nécessaires pour y arriver. L'enseignement des sciences humaines joue un grand rôle dans cet objectif puisqu'il doit amener les élèves à construire leur conscience citoyenne (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MÉLS], 2006a; 2006b). Or, il semble que les disciplines des sciences humaines (géographie, histoire et éducation à la citoyenneté) ne peuvent à elles seules remplir cette mission. Effectivement, les enjeux contemporains gagnent en complexité et dépassent largement les frontières disciplinaires, de telle sorte que l'éclairage de disciplines segmentées sur ces enjeux nous apparaît insuffisant pour développer une vision globale. Le développement de la conscience citoyenne des élèves nécessite donc l'intégration des savoirs issus d'autres disciplines. C'est dans cet esprit que plusieurs acteurs du milieu de l'éducation estiment que des efforts devraient être déployés afin d'ériger des ponts explicites entre les disciplines (Lenoir, 2015). Une fois ces liens tissés, il deviendrait plus facile pour les élèves d'appréhender le monde et ses enjeux dans leur globalité (Maingain et Dufour, 2002).

Nous comprenons ainsi que des voix s'élèvent depuis maintenant quelques années pour la mise en œuvre de démarches interdisciplinaires au sein des écoles. D'ailleurs, le *Programme de formation de l'école québécoise* (PFÉQ) pour l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire ainsi que pour l'enseignement secondaire (MÉLS, 2006a, 2006b) plaident en faveur de telles démarches, notamment en mettant de l'avant des domaines généraux de formation, par exemple *Vivre ensemble et citoyenneté*, qui permettent de « rapproche[r]

les savoirs disciplinaires » (MÉLS, 2006a p. 42). Pourtant, force est d'admettre que les pratiques d'enseignement interdisciplinaires ne sont pas légion (Larose, Hasni et Lebrun, 2008). Ce phénomène s'explique notamment par le fait que plusieurs contraintes organisationnelles, telles que la segmentation des disciplines au secondaire et une « absence de méthodologie de référence » en matière d'interdisciplinarité (Maingain & Dufour, 2002, p. 127), peuvent facilement décourager quiconque souhaite la favoriser en classe. Cet article propose une piste d'action potentielle en ce sens. Nous commençons par démystifier ce qu'est l'interdisciplinarité, pour ensuite exposer certains concepts issus des sciences humaines, et communs à la discipline du français, qui seraient susceptibles de favoriser l'interdisciplinarité. Ce choix se justifie, entre autres raisons, par la pertinence d'établir des liens significatifs entre les disciplines des sciences humaines et une discipline-outil indispensable aux apprentissages dans toutes les disciplines scolaires, le français (Conseil supérieur de la langue française, 2015). Enfin, nous proposons une démarche concrète pour conduire une situation d'enseignement interdisciplinaire en classe du primaire et du secondaire.¹

L'interdisciplinarité : de quoi parlons-nous ?

Répondre à cette question est on ne peut plus difficile car comme l'indique Lenoir (2013), il existe un flou conceptuel entourant le terme *interdisciplinarité* dans les écrits scientifiques et professionnels, compte tenu des nombreuses définitions qui y coexistent. Malgré cette difficulté, nous estimons que Maingain et Dufour (2002) offrent une définition claire de l'interdisciplinarité puisqu'elle prend en considération les réalités actuelles

1 Les auteures souhaitent adresser leurs plus sincères remerciements aux professeures Audrey Groleau et Sivane Hirsch de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour les avoir amenées à réfléchir sur la pertinence et la nécessité d'un enseignement interdisciplinaire dans le contexte actuel du XXI^e siècle.



RENCONTRES | ENCOUNTERS DU CANADA | WITH CANADA

35 ANS | YEARS

ENGAGER LA JEUNESSE DANS L'AVENIR DU CANADA




UNE SEMAINE À OTTAWA DES SOUVENIRS POUR LA VIE

À sa quatrième décennie, notre programme, conçu pour les jeunes du secondaire, se déroule dans un contexte entièrement bilingue dans la capitale du Canada. Renseignez-vous au sujet des thèmes de 2017-2018 !

ENCOUNTERS-RENCONTRES.CA • 1-800-361-0419

Un programme d'  HISTORICA CANADA

Avec la participation du gouvernement du Canada 

du milieu scolaire. C'est pourquoi nous la retenons et la présentons dans le cadre de cet article.

De l'avis de Maingain et Dufour (2002), l'interdisciplinarité peut recouvrir deux sens : large et strict. Dans son sens strict, l'interdisciplinarité réfère à la mise en relation de deux ou plusieurs disciplines de façon à ce que les élèves construisent une nouvelle représentation d'une situation, d'une problématique, d'un concept ou d'un objet d'enseignement-apprentissage. À titre d'exemple, il serait possible d'observer le concept de langage du point de vue du français et de celui des mathématiques, afin d'amener les élèves à comprendre qu'il n'est pas unique à l'une ou l'autre des disciplines. Au carrefour de ces deux points de vue, les élèves sont ainsi amenés à appréhender le concept de langage d'une façon plus globale et complète.

Dans son sens large, Maingain et Dufour (2002) considèrent que l'interdisciplinarité comprend, en plus de l'interdisciplinarité au sens strict, la multidisciplinarité, la pluridisciplinarité et la transdisciplinarité. Respectivement, la multidisciplinarité consiste d'abord en une juxtaposition des disciplines pour répondre à une intention pédagogique spécifique. Par exemple, selon l'ordre d'enseignement, un ou des enseignants pourraient décider de mener un projet multidisciplinaire ayant pour thématique l'éducation à la consommation, où elle serait abordée d'une façon cloisonnée dans les cours d'éthique et culture religieuse ainsi que dans ceux d'arts plastiques. Ainsi, les disciplines en jeu ne feraient pas l'objet d'une intégration, puisque leurs contenus ne seraient pas mis en relation. De son côté, la pluridisciplinarité se distingue de la multidisciplinarité du fait que l'intention pédagogique poursuivie est commune à toutes les disciplines engagées dans la démarche (Maingain & Dufour, 2002).

Elle est également connue de tous les élèves. Au terme de cette démarche, ces derniers sont amenés à réaliser une production juxtaposant les points de vue de chacune des disciplines. Cette production peut revêtir différentes formes, selon l'intention pédagogique fixée. Si l'on reprend l'exemple de l'éducation à la consommation en éthique et culture religieuse et en arts plastiques, les élèves pourraient réaliser une vidéo, une affiche numérique, un poème imagé, et ainsi de suite. Au final, peu importe la forme qu'elle revêt, la production doit servir à mettre en relation les différentes disciplines. Enfin, la transdisciplinarité consiste au « transfert d'un concept ou d'un

modèle ou d'une méthode provenant d'une discipline vers une autre » (Maingain & Dufour, 2002, p. 11). On peut notamment penser aux techniques propres aux disciplines des sciences humaines, qui peuvent être transférées dans d'autres disciplines afin de favoriser les apprentissages. Par exemple, la technique de la ligne du temps est utile pour retracer les faits chronologiques dans un récit littéraire, tout comme elle l'est pour aider à comprendre l'évolution de l'espèce humaine dans un cours de sciences.

Somme toute, l'interdisciplinarité au sens large ne représente pas une finalité de l'enseignement, mais bien une démarche permettant de générer des apprentissages (Maingain & Dufour, 2002). Pour favoriser ceux-ci, il incombe ainsi aux enseignants de sélectionner le type d'interdisciplinarité le plus susceptible de répondre à l'intention pédagogique qu'ils se sont fixés; chaque type d'interdisciplinarité présentant un intérêt pédagogique différent. Plus encore, pour mettre sur pied une démarche interdisciplinaire, il faut avant tout être en mesure de tisser des liens entre les disciplines. La prochaine section propose une façon d'y parvenir.

Des concepts communs comme piste d'action

Si le PFÉQ encourage les enseignants à décloisonner les disciplines afin de favoriser les apprentissages, les pistes d'action qu'il propose ne sont pas toujours explicites. Pour arriver à déployer une démarche interdisciplinaire, plusieurs façons s'offrent aux enseignants. Une d'entre elles consiste à exploiter le concept comme levier pour la présentation d'une démarche interdisciplinaire. Ce choix repose sur le fait qu'un concept peut être transversal à plusieurs disciplines, sans pour autant posséder les

mêmes caractéristiques ou attributs d'une discipline à une autre. Ainsi, si l'on veut amener les élèves à saisir les concepts dans leur globalité, il s'avère pertinent de leur offrir tous les angles disciplinaires avec lesquels il est possible de les comprendre.

Dans le cadre de cet article, nous avons choisi d'examiner plus en profondeur les concepts enseignés en sciences humaines au primaire et au secondaire touchant de près ou de loin la discipline du français. Afin

d'avoir une vue d'ensemble sur les concepts à exploiter, nous avons passé en revue les deux programmes de formation (MÉLS, 2006a; MÉLS, 2006b). La figure 1

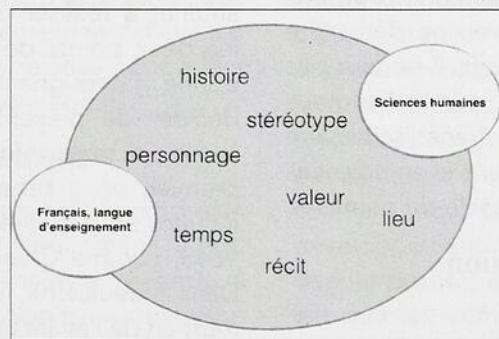


Figure 1. Concepts communs entre les disciplines du français, langue d'enseignement, et des sciences humaines.

illustre les rapprochements possibles entre le français et les sciences humaines.

Puisqu'ils trouvent écho tant en sciences humaines qu'en français, les concepts d'*histoire*, de *personnage*, de *lieu*, de *temps*, de *valeur* et de *stéréotype* consistent en des filiations pertinentes à explorer pour encourager une démarche interdisciplinaire. Par exemple, le concept d'*histoire*, qui occupe une place importante dans l'univers littéraire, gagnerait également à être analysé de façon concomitante du point de vue du français et du point de vue des sciences humaines, afin d'en saisir toute la subtilité. L'*histoire* d'un récit ou l'*histoire* de l'humanité ne sont peut-être pas chargées de la même signification, mais elles trouvent tout de même des points de convergence utiles à une meilleure compréhension du concept.

En somme, nombreuses sont les pistes potentielles pour favoriser l'interdisciplinarité entre les disciplines des sciences humaines et du français. Cependant, être conscient de ces pistes n'est pas suffisant; encore faut-il être en mesure d'élaborer une démarche propice aux apprentissages, cadrant avec une intention pédagogique précise. Pour cette raison, nous proposons un exemple concret d'une démarche d'enseignement interdisciplinaire.

Piste d'action pour entreprendre une démarche interdisciplinaire

La démarche proposée, qui prend racine dans un concept, se décline en trois phases : (1) la clarification de l'intention pédagogique; (2) la planification et le pilotage; (3) l'évaluation et le réajustement. Ces phases, par ailleurs, concernent spécifiquement le travail de l'enseignant. Il faut également noter qu'il ne s'agit pas de l'unique façon de mettre en œuvre une démarche interdisciplinaire et que, par conséquent, il ne faut pas s'y restreindre. Pour présenter cette démarche, nous avons choisi d'explorer le concept transdisciplinaire de *personnage*, qui sera mis en parallèle en sciences humaines et en français au deuxième cycle du primaire.

Phase 1 - Clarification de l'intention pédagogique

La première phase consiste à clarifier l'intention pédagogique. Il importe de partir de cette dernière pour élaborer l'activité et non d'emprunter le chemin inverse, c'est-à-dire élaborer une activité pour ensuite en dégager une intention. Dès cette première phase, l'enseignant cible le concept à observer ainsi que la ou les connaissances(s) disciplinaire(s) s'y rattachant. Parallèlement, l'enseignant fait le même travail à partir

d'une deuxième discipline. À ce stade, l'enseignant évalue le potentiel interdisciplinaire du concept. Pour ce faire, il peut se poser la question suivante : en concordance avec l'intention pédagogique fixée, est-ce pertinent d'observer le concept choisi sous l'angle de différents points de vue disciplinaires ? Par exemple, l'enseignant pourrait vouloir amener l'élève vers une compréhension plus globale du concept de *personnage*, en empruntant les points de vue des disciplines des sciences humaines, plus spécifiquement de l'*histoire* et de l'*éducation à la citoyenneté* (HÉC), et du français. Dans ce cas, il doit se demander si l'intégration de ces points de vue favoriserait la construction des connaissances dans les disciplines en jeu. En outre, en HÉC, certaines connaissances que l'élève doit construire implique la compréhension du concept de *personnage*, et ce, dès le deuxième cycle du primaire. Notamment, l'élève doit être en mesure de nommer des personnages influents de la société française en Nouvelle-France dès 1645 (MÉLS, 2009, p. 7). En français, dès le premier cycle, l'élève doit identifier les caractéristiques physiques, le trait de caractère, le rôle, l'importance et les actions d'un personnage dans un texte (MÉLS, 2011, p. 69-70). L'enseignant pourrait ainsi justifier son intention du fait que la mise en relation des deux points de vue permettrait à l'élève de relever les nuances entre un personnage historique et un personnage de fiction, tout en développant une compréhension globale du concept princeps de *personnage*.

Phase 2 - Planification et pilotage

À cette phase, l'enseignant planifie et pilote une activité qui permettra aux apprenants de se façonner une nouvelle représentation du concept étudié. Dans cet esprit, l'enseignant sélectionne la manière de les amener à réaliser une production mettant en relation les deux points de vue disciplinaires. Dans l'exemple donné, l'enseignant pourrait dans un premier temps décider de présenter deux textes aux élèves, c'est-à-dire un texte informatif et un texte narratif. Dans le premier, on y brosserait le portrait d'un personnage influent de la société française en Nouvelle-France dès 1645, comme Champlain, Lavolette ou Maisonneuve. Dans le deuxième, il s'agirait d'un récit d'exploration qui mettrait de l'avant un personnage fictif de cette époque. L'enseignant formerait des équipes de quatre élèves. Dans chacune de ces équipes, les élèves liraient le texte informatif associé au concept de *personnage* historique et le texte narratif lié au concept de *personnage* de fiction. À partir des textes, les élèves devraient remplir une grille, dans laquelle ils consigneraient des informations sur le personnage. Par exemple, ils devraient y inscrire son nom, ses traits physiques, ses traits de caractère, son

Tableau 1 : La clarification de l'intention pédagogique

Démarche interdisciplinaire en HÉC et en français (deuxième cycle du primaire)	
Concept choisi	Personnage
Intention pédagogique	➤ Amener les élèves vers une compréhension plus globale du concept de personnage
Disciplines	Connaissances disciplinaires se rattachant au concept
HÉC	Connaissances liées à l'organisation d'une société sur son territoire ➤ Nommer des personnages importants de la société française en Nouvelle-France dès 1645
Français	Connaissances liées aux textes ➤ Identifier les caractéristiques d'un personnage

rôle ou importance relativement au texte lu et les actions accomplies. À la suite de cette collecte d'informations, les élèves devraient comparer, au sein de leur équipe, les deux grilles remplies. Pour y parvenir, l'enseignant les guiderait dans la découverte de similitudes entre les deux personnages, mais aussi dans la découverte de différences. Un retour en grand-groupe se ferait par la suite, où chaque équipe y exposerait les similitudes et les différences identifiées. À partir de ce moment, l'enseignant pourrait pointer les éléments significatifs trouvés par les élèves. Après cette clarification, les équipes seraient appelées à réaliser une production, qui revêtirait la forme qu'ils souhaiteraient, et qui témoignerait de leur nouvelle représentation du concept de personnage. Il pourrait être question d'un schéma, d'un dessin, d'une présentation orale, d'un poème, etc. Cette représentation permettrait à l'enseignant d'évaluer l'état des connaissances des élèves relativement à leur compréhension du concept de personnage.

Phase 3 - Évaluation et réajustement

Après avoir piloté l'activité, l'enseignant doit prendre un moment pour évaluer son activité. Notamment, il doit vérifier si la démarche interdisciplinaire a répondu à l'intention pédagogique de départ. Son évaluation peut reposer sur les réalisations des élèves et il peut se poser la question suivante : ces réalisations traduisent-elles la construction des connaissances ciblées ? À partir de cette évaluation, l'enseignant peut réajuster son activité, proposer un prolongement aux élèves ou entreprendre des retours personnalisés avec certaines équipes.

L'activité que nous venons de présenter est relativement

simple à planifier et à piloter. Malgré sa simplicité, nous estimons qu'elle favorise l'interdisciplinarité, puisqu'elle met en relation les points de vue de la discipline HÉC et de la discipline du français, et ce, par l'entremise du concept transdisciplinaire qu'est le *personnage*. Les élèves en développent une nouvelle représentation en mettant en parallèle le personnage historique et le personnage littéraire. Ils découvrent ainsi leurs similitudes et leurs différences, ce qui concourt à les amener à une vision plus globale du concept choisi.

Conclusion

Nous avons présenté dans cet article une proposition pour la mise en place d'une démarche interdisciplinaire en sciences humaines et en français qui s'articule autour d'un concept. Comme nous l'avons mentionné précédemment, plusieurs autres possibilités s'offrent aux enseignants de tout ordre d'enseignement pour favoriser l'interdisciplinarité en classe. Il s'agit avant tout de tisser des liens explicites entre les différentes disciplines et d'évaluer la pertinence et le potentiel de ces liens pour la construction de connaissances et le développement de compétences disciplinaires. Comme dernier propos, il nous semble important de soulever le fait que les démarches interdisciplinaires sont souvent perçues comme étant chronophages et complexes, ce qui peut rebuter certains enseignants. Nous espérons que cet article a plutôt contribué à défaire cette image, puisqu'avec une bonne compréhension de ce qu'est l'interdisciplinarité, la mise en œuvre d'une démarche qui la favorise devient facilement réalisable. Considérant tous ses apports, il serait dommage de ne pas l'exploiter plus fréquemment en classe.

Références

- Conseil supérieur de la langue française. (2015). *Rehausser la maîtrise du français pour raffermir la cohésion sociale et favoriser la réussite scolaire*. Québec, Canada : Gouvernement du Québec.
- Larose, F., Hasni, A. et Lebrun, J. (2008). Le rapport à l'interdisciplinarité scolaire chez des enseignants du primaire et du secondaire en contexte de réforme curriculaire : bilan d'expérience. Dans G. Baillat et A. Hasni (dir.), *La profession enseignante face aux disciplines scolaire : le cas de l'école primaire*. Sherbrooke, Canada : Éditions du CRP.
- Lenoir, Y. (2013). L'interdisciplinarité dans la recherche scientifique : orientations épistémologiques et conditions. *Canoas*, 13(16), 223-259.
- Lenoir, Y. (2015). Quelle interdisciplinarité à l'école ? *Les cahiers pédagogiques*. Récupéré de : http://www.cahiers-pedagogiques.com/IMG/pdf/quelle_interdisciplinarite_a_l_école_-_yves_lenoir_-_version_integrale.pdf
- Maingain, A., & Dufour, B. (2002). *Approches didactiques de l'interdisciplinarité*. (G. Fourez, Ed.). Bruxelles : De Boeck & Larcier.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2006a). *Programme de formation de l'école québécoise. Éducation préscolaire, enseignement primaire*. Québec, Canada : gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2006b). *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, premier cycle*. Québec, Canada : Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2009). *Progression des apprentissages au primaire. Histoire, géographie et éducation à la citoyenneté*. Québec, Canada : Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2011). *Progression des apprentissages au primaire. Français, langue d'enseignement*. Québec, Canada : Gouvernement du Québec.



**CITADELLE
DE QUÉBEC**

**MUSÉE ROYAL
22^e RÉGIMENT**

LIEU HISTORIQUE NATIONAL

**VISITE GUIDÉE DE LA FORTERESSE
+ UN ATELIER ÉDUCATIF**

- Sur les hauteurs du Cap Diamant
- La Première Guerre mondiale et le 22^e Bataillon
- La Seconde Guerre mondiale et le Royal 22^e Régiment

**DURÉE: 1 HEURE
6\$ PAR PARTICIPANT**



La Citadelle de Québec
MUSÉE ROYAL 22^e RÉGIMENT

PLUS DE 300 ANS D'HISTOIRE !

lacidelle.qc.ca
418 694-2815



Jeanne Mance et l'Hôtel-Dieu aux origines de Montréal

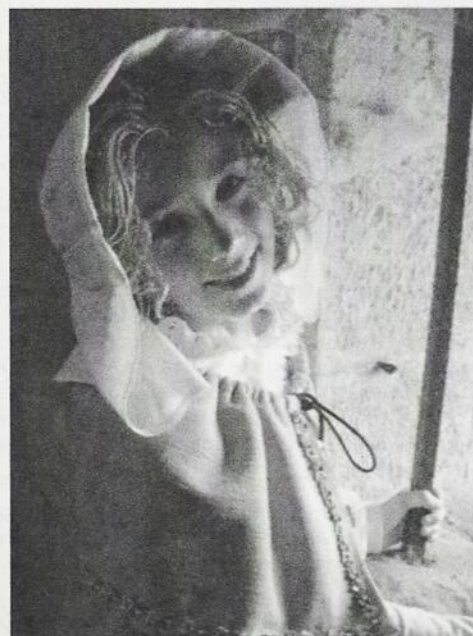
Annabel Loyola, cinéaste et conférencière

En 2006, j'assistais à une conférence de l'historien Jacques Lacoursière intitulée *Jeanne Mance, cofondatrice de Montréal*. C'était à l'occasion du 400^e anniversaire de naissance de Jeanne Mance. L'idée de faire un film sur cette femme me trottait dans la tête depuis longtemps de par nos origines communes. Mais ce jour-là, mon sang n'a fait qu'un tour et j'ai immédiatement pris la décision de faire un film, mon film sur Jeanne Mance. Cette femme qui venait de Langres, en Champagne, petite ville française qui m'avait également vu naître et grandir, avait fondé ce qui est devenu plus tard la deuxième ville francophone du monde ! J'ai réalisé que ce fait majeur était resté dans l'oubli. Jeanne Mance a surtout été reconnue comme étant la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal. En fait, elle n'était pas que ça.

De 2006 à 2010, j'ai produit et réalisé le film *La folle entreprise, sur les pas de Jeanne Mance* en m'inspirant des manuscrits des contemporains de la fondatrice de Montréal et de son Hôtel-Dieu. Ces écrits connaissent aujourd'hui non seulement des transcriptions mais aussi des éditions annotées par des historiennes et des historiens émérites. Que demander de plus pour une cinéaste ? Dans la nouvelle édition critique de *l'Histoire du Montréal* de François Dollier de Casson par Marcel Trudel et Marie Baboyant, on apprend que le manuscrit a été rédigé en 1672. Comme de fait, Dollier de Casson est en convalescence à l'Hôtel-Dieu dans cette même année. Jeanne Mance, pour sa part, y a sa maison et est présente. Elle fera même partie, avec Dollier de Casson, alors supérieur des prêtres de Saint-Sulpice, des rares illustres personnages honorés à poser une pierre angulaire de la première église paroissiale, l'église Notre-Dame. Maisonneuve, quant à lui, a quitté la Nouvelle-France depuis sept ans. Outre le fait que les autres membres fondateurs de la Société de Notre-Dame de Montréal ne soient jamais venus à Ville-Marie, ils sont tous décédés depuis plusieurs années en 1672.

Les premiers chapitres de *l'Histoire du Montréal* retracent les origines de la fondation de la ville dès l'année 1640. Certains affirment que le récit de Dollier de Casson est basé sur des oui-dire et qu'il ne peut, par conséquent,

être fiable, notamment en ce qui concerne Maisonneuve que Dollier de Casson n'a *a priori* jamais rencontré. Je reste convaincue, pour ma part, que ce compte-rendu des débuts demeure très proche de la réalité. À titre d'exemple, comment Dollier de Casson, originaire de Bretagne, qui n'a pas mis les pieds à Montréal avant 1666, aurait-il pu inventer des faits aussi précis que celui-ci en parlant de la fondatrice de Montréal : « Son pays natal lui était une prison, son cœur y était sur les épines » ? Le manuscrit de l'Abbé Clément Macheret, *Journal de ce qui s'est passé de mémorable à Lengres et aux environs de 1628 à 1648*, relatant, entre autres, douze longues années de pestes, de guerres et de famines de la vie de Jeanne Mance à Langres, en atteste. En l'occurrence, la grande majorité de la famille Mance disparaît des archives dans ces années-là. Le départ de Jeanne pour la Nouvelle-France intervient dans la foulée. Si nous connaissons l'histoire des origines de Montréal plus de deux ans avant sa fondation avec autant de détails, on le doit en grande partie à Jeanne Mance. Elle n'a pas écrit, mais elle a parlé. Les faits qui la concernent dans cet ouvrage sont nombreux et se recoupent dans d'autres témoignages contemporains. Marie Morin le cautionne dans son *Histoire simple et*



véritable en parlant de Jeanne Mance qu'elle a côtoyé pendant onze ans : « Elle parlait de ces matières (...) bien mieux qu'un plusieurs docteurs ne sauraient faire ». Quelle autre source que Jeanne Mance, unique témoin direct qui a été impliquée dans les prémices du projet de Montréal, aurait pu témoigner avec autant de justesse auprès de ce biographe des origines de la ville ?

Jeanne Mance n'était ni veuve, ni mariée, ni religieuse. Fait plutôt rare à l'époque quand on considère la maxime en latin réservée aux femmes de son temps *aut maritus, aut murus* pour « un mari ou un mur ». Cela n'a pas empêché Jeanne Mance de prendre des décisions financières importantes pour assurer la survie de Montréal à plusieurs reprises, de s'entourer de personnes riches et influentes pour subvenir aux fortes dépenses générées par cette entreprise risquée, d'être présente à Paris ou consultée lors des prises de décision de la Société de Notre-Dame de Montréal dont elle devient la première femme membre dès 1641. On retient notamment que Jeanne Mance a sauvé Montréal en remettant les fonds destinés à la fondation de l'Hôtel-Dieu à Maisonneuve pour lui permettre d'aller chercher en France une recrue d'une centaine d'hommes. Certains disent que la Grande Recrue de 1653 sauva non seulement Montréal mais aussi le Canada tout entier.

J'aime aussi rappeler que Théophraste Renaudot ne retient que le nom de la « Damoiselle Mance » dans son article paru dans l'un des premiers journaux de l'époque, *La Gazette*, le 9 mai 1641, date du départ de la Rochelle pour Montréal des navires sur lesquels embarquent, séparément, Mance et Maisonneuve. Que cette célibataire laïque en qui, écrit-il, « Dieu communique beaucoup de grâces », traverse l'Atlantique seule au milieu d'hommes, devait être de son point de vue un fait pour le moins surprenant au point d'y consacrer quatre lignes de son journal sur les huit prévues pour l'embarquement de « cette habitation [Montréal] ». Renaudot ne fait pas état de Maisonneuve dans son article, qui, nous le savons, fait partie des « plusieurs hommes » dont il fait mention. Il évoque toutefois le nom du Père de La Place, jésuite, dont l'embarquement sur le navire de Jeanne Mance est également confirmé par Dollier de Casson. Pourquoi parle-t-on de Jeanne Mance à une époque où la presse est quasi-inexistante si ce n'est pour souligner l'importance de son rôle et de son statut avant même de fouler le sol de la Nouvelle-France ?

Dans la nouvelle édition critique de *l'Histoire du Montréal*, on apprend également que le manuscrit original n'a été découvert qu'en 1844 en France et que



Le dernier souffle, au cœur de l'Hôtel-Dieu de Montréal

2017, 72 min. À l'affiche dès le 7 avril 2017

Fondé par Jeanne Mance en 1642 en même temps que la ville, l'Hôtel-Dieu de Montréal est sur le point de disparaître, pour être remplacé par le nouveau CHUM. *Le dernier souffle* nous plonge dans un espace clos où la vie, la mort, l'amour et l'amitié se côtoient. Ce film est surtout une histoire de courage et de résilience, celle de ses derniers occupants.

Tous les détails : <https://hoteldieufilm.com/>

Pour une projection en présence de la cinéaste et pour commander des DVD : hoteldieu.film@gmail.com

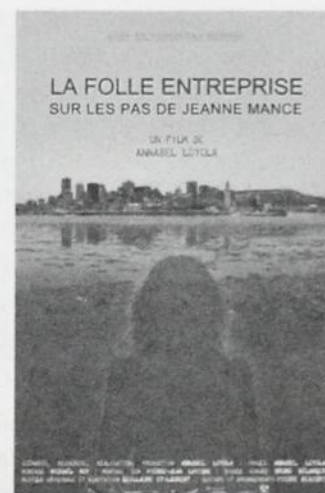
La folle entreprise, sur les pas de Jeanne Mance

2010, 59 min. En tournée au Québec en 2017

Fascinée par le destin singulier de Jeanne Mance (1606-1673), dont le rôle majeur de cofondatrice de Montréal est resté dans l'oubli, la cinéaste décide de partir à la recherche des motivations qui ont poussé une femme ni veuve, ni mariée, ni religieuse au XVII^e siècle à partir vers l'inconnu et à se dépasser dans un contexte hostile pour fonder une ville il y a plus de trois siècles.

Plus de détails : <https://jeannemancefilm.wordpress.com/>

Pour une projection en présence de la cinéaste et pour commander des DVD : jeannemance.film@gmail.com



le texte imprimé a été publié pour la première fois par la Société historique de Montréal en 1868, à partir des copies annotées de Pierre Margry et de Jacques Viger.

Plus tard, dans le journal à grande diffusion *La Patrie* du 18 mai 1892, seul Paul de Chomedey est mentionné fondateur de Montréal dans un article paru à l'occasion du 250^e anniversaire de la ville. Il en est de même en 1942 dans les pages de *L'Action catholique* lors du tricentenaire de Montréal. Cela correspond-il à une réalité, une mode de l'époque ? Marcel Trudel questionne, pour sa part, le rôle sublimé de « celui en qui les Montréalais voient leur fondateur » dans les actes du colloque *Les origines de Montréal* organisé par la Société historique de Montréal en 1992, pour le 350^e de la métropole. Il affirme qu'on n'a pas suffisamment remarqué que les nombreuses biographies consacrées à Maisonneuve portent, « pour la plus grande partie, non pas sur l'homme, sur lui-même, mais sur les circonstances de la fondation de Montréal et sur les personnages qui ont participé à cette aventure canadienne ». Il ajoute que « c'est un homme qu'on connaît bien peu ».

Toujours selon Dollier de Casson, Jeanne Mance a été engagée par Jérôme le Royer de la Dauversière en 1641 pour s'occuper des choses du « dedans » et Maisonneuve des choses du « dehors ». Sur quelles bases être un homme chargé de défricher, de former un fort et s'occuper de la défense, justifierait-il davantage un titre de fondateur qu'une femme responsable du soin des marchandises, des corps, des âmes et des finances ? L'argent n'a-t-il pas toujours été le nerf de la guerre ? Mance et Maisonneuve sont bel et bien complémentaires.

Près de 150 ans après la première publication du manuscrit de Dollier de Casson, des recherches ont été réalisées par Marie-Claire Daveluy sur Jeanne Mance et sur la Société de Notre-Dame de Montréal et par Dom Guy-Marie Oury, l'hagiographe de Jeanne Mance; des mises en lumière ont été faites au fil des ans par des historiens comme Jacques Lacoursière; le musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal est né, unique institution muséale à consacrer une salle entière à la véritable histoire de la conception de Montréal; puis maintenant, un film.

Relire et réactualiser l'histoire de Jeanne Mance aujourd'hui, comme nous le démontrent les sources historiques et les études déjà effectuées, justifient, selon moi, la réparation d'une erreur historique majeure. Il a fallu 370 ans pour proclamer officiellement Jeanne Mance « fondatrice de Montréal à l'égal du fondateur Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve ». C'était le 17 mai 2012, jour du 370^e anniversaire de Montréal.

Ce lien intime qui me lie aujourd'hui à Jeanne Mance s'est poursuivi après ce premier film. « L'Hôtel-Dieu sera vendu », indiquait le journal *La Presse*, le 28 mars 2013. Cette annonce m'a semblé impensable. L'Hôtel-Dieu est la seule institution à Montréal qui a exactement l'âge de la ville ! Jeanne Mance est venue à Montréal pour fonder un hôpital, et elle a fini par fonder la ville, avec l'argent de l'hôpital. Pour moi l'Hôtel-Dieu, c'est l'âme de Montréal. Jeanne Mance est la seule des membres fondateurs de la Société de Notre-Dame de Montréal à être décédée et à être inhumée à Montréal, les autres n'ont jamais mis les pieds ici, hormis Maisonneuve qui est reparti et décédé à Paris. Les restes de Jeanne Mance reposent dans la crypte située sous la chapelle de l'Hôtel-Dieu actuel. D'après le Dr Pavel Hamet, fondateur du Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu, l'Hôtel-Dieu est notre Panthéon !

On ne peut pas passer sous silence le rôle majeur exercé par Jérôme Le Royer de la Dauversière dans l'histoire de la fondation de Montréal. Père de famille originaire de La Flèche en France, il est le concepteur, l'initiateur, le maître penseur du projet de Montréal. Il est également le fondateur de la congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. Son rêve était de faire venir ses filles hospitalières dans la ville qu'il aurait fondée en Nouvelle-France. Son vœu a été rendu possible grâce à Jeanne Mance. En plus d'avoir fondé l'Hôtel-Dieu – et Montréal –, c'est elle qui va chercher les trois premières Hospitalières en France en 1659 pour la seconder dans les tâches de l'hôpital. Les Hospitalières sont restées administratrices de l'Hôtel-Dieu pendant 300 ans et sont demeurées au conseil d'administration jusqu'en 1996, à la création du CHUM, né de la fusion de trois hôpitaux montréalais : l'Hôtel-Dieu, Notre-Dame et Saint-Luc.

Dans mon premier film *La folle entreprise, sur les pas de Jeanne Mance*, je découvrais et je rappelais cette aventure montréalaise, je tentais de « dépoussiérer la mémoire » à travers le portrait d'une femme résolue et téméraire, à qui je m'identifiais l'espace d'un documentaire. Dans mon second film *Le dernier souffle, au cœur de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, j'ai souhaité « graver dans la mémoire » les derniers moments d'activité d'un des plus anciens hôpitaux d'Amérique à travers le regard de celles et ceux qui y vivent encore. Deux ans avant sa fermeture, j'ai voulu capter sa mémoire vivante et son âme avant qu'elles ne s'éteignent. Ces lieux, avec ses occupants qui l'investissent et le font vivre, sont au cœur de mon propos.

J'ai fréquenté l'Hôtel-Dieu chaque jour ou presque pendant ces deux années. Le temps a été mon allié.

J'ai rencontré et filmé les médecins, les infirmières, les bénévoles, les préposés, les agents d'hygiène et de salubrité, les techniciens en bâtiment, les patients, les artistes engagés par l'Association des Auxiliaires-bénévoles et les religieuses. Je les ai suivis, je les ai observés. Je suis aussi devenue bénévole pour mieux comprendre le travail de relation d'aide auprès des malades. Des liens de confiance se sont noués au fil des jours. *Le dernier souffle* exprime ce quotidien formé d'images, de sonorités, de couleurs, de musique et de voix : celles de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

J'ai voulu recréer, bien humblement, l'univers si particulier de l'Hôtel-Dieu où les histoires de ses derniers occupants prennent un relief particulier avec cette fermeture annoncée. Les Hospitalières poursuivent pour leur part leur travail mémoriel et patrimonial. Elles n'ont pas de relève. La dernière religieuse a prononcé ses vœux en 1967. Pour l'heure, elles continuent de transmettre à tous ceux qui travaillent à l'Hôtel-Dieu leur

tradition de soins portés aux malades et de respect du passé.

Dès mai 2014, à la fois impliquée et observatrice, j'ai amassé mon matériel et écrit le film en même temps. L'écriture s'est poursuivie au montage sur une période de dix mois. Enfin, j'ai voulu apporter une attention particulière à la conception sonore et à la musique, composée sur mesure, pour laisser entendre le souffle de cette institution vieille de 375 ans.

L'Hôtel-Dieu aura 375 ans le 17 mai 2017. Tout comme Montréal.

Que deviendront ses bâtiments patrimoniaux ? Qui viendra s'y loger ? L'œuvre de Jeanne Mance est-elle vraiment condamnée à disparaître ? Les Montréalais pourront-ils garder contact avec cette part si importante de leur patrimoine, là où continue à battre le cœur... de leur ville ?

Crédits photos : Annabel Loyola | Julie D'Amour-Léger | Amazone Film

L'évolution du droit à l'avortement

Faites revivre aux élèves un jugement de la Cour suprême du Canada qui a mené à la décriminalisation de l'avortement!

La façon simple
d'intégrer le
droit en classe

- Aborder la liberté et ses limites (droits et responsabilités : règlements, codes déontologiques, lois, chartes, etc.)
- Aborder la justice, les principes qui s'y rattachent ainsi que les questions historiques qu'elle soulève

Visitez educaloi.qc.ca/profs pour
découvrir toutes nos activités



 **educaloï**
SAVOIR C'EST POUVOIR

Pierre Le Moyne d'Iberville (1661-1706)

Raymond Bédard
enseignant



Tour à tour soldat, capitaine de vaisseaux, explorateur, commerçant, gouverneur et colonisateur, Pierre Le Moyne d'Iberville a marqué l'histoire de la Nouvelle-France.

Pierre Le Moyne d'Iberville, né rue Saint-Paul à Montréal, est le troisième fils de Charles Le Moyne, l'un des plus riches propriétaires fonciers de la colonie et l'un des fondateurs de la Compagnie du Nord.

Avant le déclenchement de la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697) qui entrainera les colonies d'Amérique dans la première guerre intercoloniale, les autorités de la Nouvelle-France avait déjà planifié de reprendre le contrôle de la traite des fourrures à la *Hudson Bay*

Company. Le gouverneur Denonville organise en 1686 une première offensive militaire à laquelle participe d'Iberville. Après cette opération, qui mène à la prise des forts Monsoni, Rupert et Albany, d'Iberville est nommé gouverneur de la Baie d'Hudson avec la tâche de protéger ces postes contre les attaques anglaises.

Au début de la première guerre intercoloniale et à la demande du gouverneur Frontenac, d'Iberville dirige avec succès une attaque contre le village anglais de Corlaer, près de Boston. En 1694, il est de retour dans la Baie d'Hudson et s'empare du principal poste de traite de la région, le fort York Factory sur la rivière Nelson. Deux ans plus tard, à la tête de trois vaisseaux, il dirige une campagne militaire en Acadie qui permet de prendre le fort anglais de Pemaquid, principal obstacle dans cette région. Au cours de l'hiver, il s'empare de presque tous les postes britanniques de Terre-Neuve et, par la même occasion, met la main sur une grande quantité de morue séchée. Il quitte la région au printemps 1697 pour aller reprendre le fort York Factory, retombé aux mains des Anglais. À bord du célèbre *Pélican*, il réussit à couler deux vaisseaux et à mettre un troisième en déroute. La signature du traité de Ryswick met fin aux exploits militaires d'Iberville dans cette région.

Chargé par les autorités françaises d'assurer le contrôle de la navigation à l'embouchure du Mississippi et de limiter l'expansion des colonies anglaises, il fonde la Louisiane en 1698 et

érige le fort Maurepas, puis l'année suivante, le fort Saint-Louis. Ses relations amicales avec les nations amérindiennes facilitent l'implantation de cette nouvelle colonie française. Avec la reprise des hostilités qu'entraîne la succession au trône d'Espagne, on confie à d'Iberville la tâche d'attaquer les établissements anglais aux Antilles. En 1706, quelque temps après s'être rendu maître de l'île Nevis, une des petites Antilles anglaises, il meurt à La Havane d'une maladie tropicale, à l'âge de 45 ans.

Monument

Inauguré le 14 novembre 1999 en présence du maire de la ville de Québec, ce monument a été offert à La Havane par le Gouvernement du Québec. À titre de président de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM), Jean-Paul L'Allier était à La Havane dans le cadre des manifestations marquant le 480^e anniversaire de fondation de la capitale cubaine. Le monument D'Iberville est installé devant la forteresse de la Punta, un endroit prestigieux du Vieux-Port de La Havane.

Source : Cardin, et al., *Le Québec : héritages et projets*, 2^e éd., Montréal, Éditions HRW, 1994.



**VOUS CHERCHEZ UNE
EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE
HORS DU COMMUN?**

**POSTULEZ DÈS
MAINTENANT !
[www.parl.gc.ca/
profs](http://www.parl.gc.ca/profs)**



**FORUM DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS
SUR LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE CANADIENNE**



PARLEMENT | PARLIAMENT
CANADA

Quoi de neuf côté livres ?

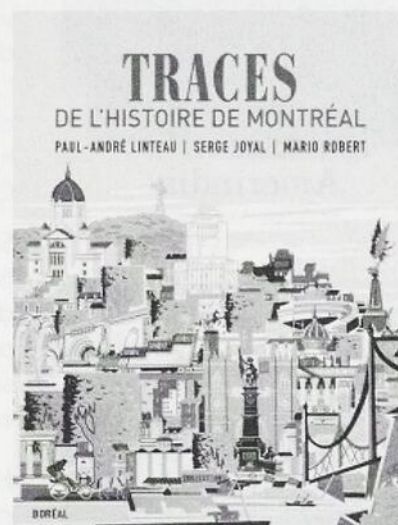
Traces de l'histoire de Montréal

Paul-André Linteau, Serge Joyal et Mario Robert, Montréal, Boréal, 2017

L'histoire exceptionnelle de Montréal est abordée ici sous un angle distinct, celui des traces de son histoire, visibles dans l'espace urbain et dans la mémoire collective. Ces traces s'observent dans les vestiges et les bâtiments de diverses époques qui parsèment le paysage montréalais. Elles sont visibles dans les objets et les lieux de la vie quotidienne. Elles sont perpétuées dans le souvenir des événements du passé. Ces traces ont été produites, transmises et conservées par des générations de Montréalaises et de Montréalais. Elles sont révélées ici à travers l'œil d'artistes qui, en utilisant divers médias, en ont assuré la pérennité.

L'illustration est au cœur de la démarche et l'écrit ne vient que la mettre en contexte. Le lecteur est invité à découvrir l'histoire de Montréal par le regard, à s'imprégner de ces images pour reconstituer une trame qui s'étend sur plusieurs siècles. Il peut s'agir d'objets, de plans, de tableaux, de gravures, d'affiches ou de photographies.

Le livre est structuré en cinq grands chapitres chronologiques. Chacun d'eux s'amorce par une très brève synthèse rappelant les principales caractéristiques de l'époque. Pour chaque période, l'allure générale de la ville est esquissée au moyen de plans, de vues ou de photographies aériennes. Le lecteur plonge ensuite dans cet espace urbain où sont mis en valeur des lieux, des immeubles ou des moments clés.



Régimes politiques et sociétés dans le monde, 2^e édition

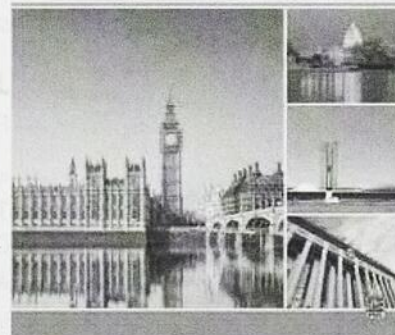
Marcel Filion, Guy Gosselin et François Gelineau, Québec, PUL, 2017, 584 pages

Comment les pays sont-ils gouvernés ? Selon quelles modalités le président des États-Unis, le premier ministre du Royaume-Uni, le président de la France ou le chancelier de l'Allemagne accèdent-ils à leur fonction d'autorité et quelle est la portée réelle de celle-ci dans leur pays respectif ? En quoi consiste le rôle des députés de l'Assemblée populaire de Chine comparativement à celui des députés de l'Inde ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles ce volume s'emploie à répondre.

C'est donc sous un angle comparatif que les auteurs de cet ouvrage se proposent d'analyser une sélection significative de régimes politiques. Ainsi, après quelques chapitres qui mettent l'accent sur des notions et des considérations préparatoires portant notamment sur l'émergence de l'État, les types de constitution, la formation des régimes politiques ainsi que les conditions de naissance de la démocratie libérale, le volume présente, à la lumière des éléments conceptuels préalables, les régimes politiques de neuf pays : le Royaume-Uni, les États-Unis, la France, la République fédérale d'Allemagne, la Fédération de Russie, le Brésil, le Nigeria, la République populaire de Chine et la République fédérale de l'Inde.

RÉGIMES POLITIQUES ET SOCIÉTÉS DANS LE MONDE

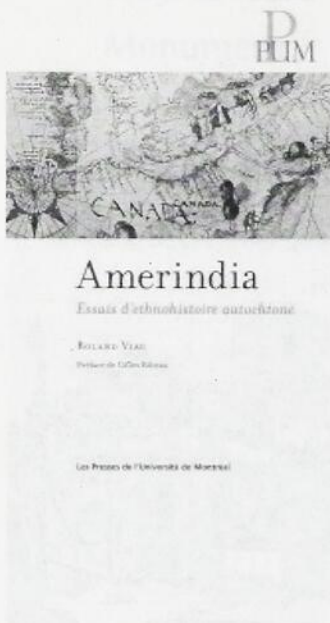
Marcel Filion • Guy Gosselin • François Gelineau
Avec la collaboration de Monique Lacroix
2^e édition



Cette deuxième édition de *Régimes politiques et sociétés dans le monde* reflète les modifications constitutionnelles et institutionnelles qui ont eu lieu dans les régimes politiques abordés, tout en tenant compte des récents développements historiques, sociologiques, économiques et autres.

Amerindia, essai d'ethnohistoire autochtone

Roland Viau, Montréal, PUM, 2015



De nos jours, on ne défend plus l'idée que les peuples autochtones conquis et colonisés étaient sans culture ou sans histoire, tout en reconnaissant néanmoins que leur histoire était obscure et leur univers culturel opaque pour les premiers voyageurs européens. Chercheur-enseignant au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal, Roland Viau écrit ici la rencontre entre l'Europe et l'Amerindia en donnant la parole à l'Autre. Sa perspective est globale, proche de la *world history* – symbiose entre les disciplines de la mémoire : ethnologie, histoire et archéologie – et loin de la vision d'un monde façonné par le seul Occident.

Sans poursuivre le procès d'intention fait aux colonisateurs de l'Amérique du Nord, l'auteur dresse un portrait saisissant des Autochtones à travers le récit de leurs traditions orales, leurs cosmologies et leurs mythes. Il nous invite à penser le monde dans sa longue durée et dans la compréhension des relations souvent conflictuelles entre les sociétés dominantes du Nord et les nations encore globalement dominées du Sud.

Honoré Mercier par lui-même

Claude Corbo, Montréal, Del Busso, 2016



Honoré Mercier (1840-1894) peut être considéré comme l'un des grands premiers ministres que le Québec ait connus. Grand réformiste et bon stratège, il exerça le pouvoir avec courage et détermination, comme peu d'hommes politiques ont su le faire avant ou après lui. Mais les élites conservatrices de l'époque lui firent payer cher sa volonté de modernisation : sa fin de carrière sera une véritable descente aux enfers. Chassé du pouvoir après une grande victoire électorale, malade et endetté, il ne lui restera, pour se consoler, que sa bibliothèque personnelle, sauvegardée grâce à un petit groupe d'amis. S'il avait pu écrire ses mémoires comme il en avait eu l'intention, il aurait laissé un témoignage inestimable et passionnant sur son époque.

Avec ce livre, Claude Corbo relève le défi audacieux de raconter les faits et de les justifier comme aurait pu le faire Honoré Mercier lui-même. Tout en reconnaissant que l'exercice porte sa part de risques, il fait la démonstration que c'est aussi une formidable manière de comprendre le passé dont nous sommes les héritiers.

Jeanne Mance – De Langres à Montréal, la passion de soigner

Françoise Deroy-Pineau, Montréal, FIDES, 2017.

«Infirmière sans frontières» avant la lettre, Jeanne Mance est née à Langres en 1606. Sa passion de soigner lui fait traverser l'océan pour venir fonder l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1645. Ses voyages entre les deux mondes la mènent aussi à naviguer entre les frontières sociales. C'est ainsi qu'elle rencontre à Paris une riche bailleuse de fonds, Angélique de Bullion; puis à La Rochelle, le promoteur de la Société Notre-Dame de Montréal, Jérôme Le Royer, et le futur gouverneur de la ville, Paul de Chomedey. Elle meurt à l'âge de 67 ans à Montréal, où, trois siècles plus tard, les traces de sa vie bien remplie sont

encore visibles.

Journaliste et sociologue, Françoise Deroy-Pineau a beaucoup fait pour sortir de l'ombre les pionnières de la Nouvelle-France en racontant leur vie avec le style vivant et l'érudition précise qui la caractérisent. La vie d'exception qu'elle nous livre ici est non seulement une précieuse œuvre de mémoire, mais aussi le rappel de l'étendue du champ des possibles qui s'ouvrait aux Françaises du XVII^e siècle.

Extrait de la préface de Dominique Deslandres.

Histoire du Canada des origines à nos jours

Jean-Michel Lacroix, Paris, Tallandier, 2016

Au cours de ses deux premiers voyages en 1534 et 1535-1536, Jacques Cartier pénètre dans le golfe du Saint-Laurent. Mandaté par François I^{er} pour trouver un passage vers l'Asie et découvrir ses richesses, l'explorateur prend possession du « Canada » au nom du roi de France. Après avoir fondé Québec en 1608, Samuel de Champlain permet l'établissement de la « Nouvelle-France » mais la présence française est très vite concurrencée par les colons britanniques et, au terme de la guerre de Sept Ans, la France cède le Canada à l'Angleterre par le traité de Paris, en 1763. Un siècle plus tard, la création de la Confédération consacre la naissance du Canada moderne en 1867.

Alors que ses liens se distendent avec la Grande-Bretagne, cette terre d'Amérique du Nord noue une relation d'interdépendance avec son monumental voisin, les États-Unis. Le Canada doit désormais définir sa place dans un monde en voie d'américanisation.

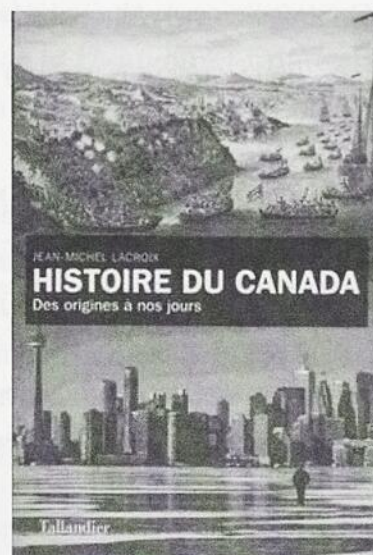
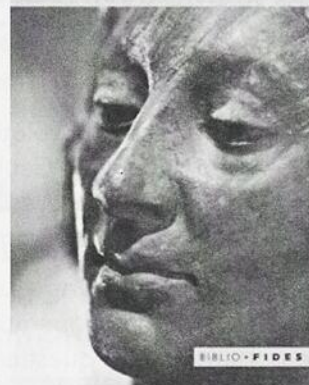
Tout en insistant sur l'importance des facteurs géographiques qui conditionnent les mouvements de population et sur les tentatives pour créer une unité nationale, Jean-Michel Lacroix dresse une histoire totale du Canada. Deuxième pays au monde par sa superficie, même si l'espace habité ne représente que 11 % de la superficie totale, dixième puissance économique, le Canada affiche clairement son ambition : apparaître comme une démocratie libérale et une puissance internationale.

Préface de Paul-André Linteau

Françoise Deroy-Pineau

Jeanne Mance

De Langres à Montréal, la passion de soigner



... côté musées ?

Musée de la civilisation (Québec)

5, rue Dalhousie, Québec

Le Québec et le monde, 50 ans d'action internationale

(13 avril au 5 novembre 2017)

Les années 1960, c'est la Révolution tranquille, le « Maîtres chez nous » de Jean Lesage, l'Expo 67 et le « Vive le Québec libre » du général de Gaulle. Dès lors, le Québec s'ouvre au monde, se positionne sur la scène internationale et devient un participant actif à l'avancement du monde! C'est dans ce contexte qu'est créé, le 14 avril 1967, le ministère des Affaires intergouvernementales (aujourd'hui MRIF).

Une rencontre de travail entre un membre du Gouvernement du Québec et un leader politique américain ou chinois, une entente de coopération signée entre le Québec et le Mexique, une réunion entre les pays de la Francophonie portant sur des questions économiques, une réunion de l'UNESCO au sujet d'une convention internationale portant sur l'éducation ou la culture, la contribution du Québec à l'égalité des droits des femmes à Haïti ou en Afrique. En quoi est-ce utile dans la vie des citoyens? C'est ce que découvriront les visiteurs de l'exposition préparée dans le cadre des 50 ans du Ministère.

Une coproduction du Musée de la civilisation et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Musée de la guerre (Ottawa)

1, Place Vimy, Ottawa

Vimy au-delà de la bataille

(6 avril au 12 novembre 2017)

La bataille de la crête de Vimy livrée en France du 9 au 12 avril 1917 a constitué pour le Canada l'un des affrontements les plus coûteux de la Première Guerre mondiale. Au cours du dernier siècle, les Canadiens en ont commémoré la victoire de maintes façons et pour diverses raisons. L'exposition *Vimy – Au-delà de la bataille* met en valeur l'acte de commémoration en explorant les souvenirs individuels et collectifs liés à cet événement, à la Première Guerre mondiale et à d'autres conflits armés plus récents. L'exposition illustre avec force comment le souvenir contribue à retrouver le passé et à marquer le présent.



Musée Stewart

Parc Jean-Drapeau : 20, chemin du Tour-de-l'Isle, Montréal

EXPO 67 Rêver le monde - EXPO 67 Tout un chantier !

(26 avril au 8 octobre 2017)

Le Musée marquera le 375^e anniversaire de Montréal et le 50^e anniversaire d'Expo 67 avec cette nouvelle exposition qui puise son inspiration des innovations technologiques exploitées dans les pavillons et des grands rêves mis en œuvre durant l'Exposition universelle de 1967, un événement historique ayant marqué la mémoire des Québécois et du public du

monde entier. Cette exposition est réalisée en partenariat avec l'Office national du film du Canada (ONF).

L'exposition plongera les visiteurs dans un parcours formé notamment d'installations immersives qui se présentent comme autant de mondes à découvrir. Prenant place sur l'île Sainte-Hélène, le site original de l'Expo, elle fera revivre cette grande aventure. Une visite guidée extérieure sur l'île Sainte-Hélène pour redécouvrir les anciens sites d'Expo 67 sera aussi proposée au public.

En complément à cette exposition, le Musée Stewart propose une exposition extérieure, *EXPO 67 Tout un chantier !* située dans la cour du musée, qui présentera 16 photographies grand format de Jean-Louis Frund. Ce photographe et cinéaste québécois a réalisé de magnifiques clichés de l'Expo et légué une collection de 1 077 photographies originales au Musée McCord, dont la majorité faite au 35mm en couleur. Parmi les sujets captés sous sa lentille, notons la construction des îles, des pavillons et de la Ronde ainsi que des scènes de vie sur les îles durant l'été 1967.

Prix d'excellence de la SPHQ

1 000 \$ pour les élèves et enseignants en histoire

ÉLÈVES : 5 PRIX DE 100 \$

Ces prix récompensent les élèves de 3^e ou 4^e secondaire qui se sont démarqués par l'intérêt soutenu qu'ils ont démontré pour l'histoire du Québec, par leur participation active dans les cours et activités scolaires liés à l'histoire et par des résultats académiques supérieurs à la moyenne. Sont admissibles les élèves qui ont suivi un cours d'histoire du Québec pendant l'année scolaire 2016-2017.

ENSEIGNANT : 1 PRIX DE 500 \$

Ce prix vise à souligner le travail accompli par un enseignant du secondaire pour faire découvrir, connaître et aimer l'histoire du Québec. L'enseignant doit s'être démarqué par des approches pédagogiques originales, par son dynamisme dans sa classe et au sein de l'école ou par la conception et la publication de matériel didactique.

REMISE DES PRIX

Les prix d'excellence en histoire de la SPHQ seront remis au printemps 2017 lors des soirées Reconnaissance Mérite en histoire, organisées par les Sociétés Saint-Jean-Baptiste participantes en collaboration avec le Mouvement national des Québécoises et Québécois.

MODALITÉS

Les enseignants doivent soumettre la candidature de leur élève et/ou leur propre candidature en envoyant par la poste le formulaire complété et les documents requis avant le **15 avril 2017**. Les formulaires pour poser une candidature sont disponibles sur le site Internet sphq.quebec.



sphq

POSTES PUBLICATIONS
NUMÉRO DE CONVENTION : 40044834

Adresse de retour
SPHQ, 1319-A, Chemin de Chambly
Longueuil, QC, J4J 3X1



Célébrons l'histoire



Ligne du temps participative du 375^e

De multiples événements ont façonné l'histoire de Montréal. À travers la ligne du temps participative, nous vous invitons à explorer plusieurs de ces événements marquants et à l'enrichir de votre savoir.

Ressources pédagogiques

Découvrez des suggestions d'activités historiques ludiques, situations d'apprentissage, capsules vidéo, jeux et lectures pour les élèves des écoles primaires et secondaires. Ce contenu ouvre la porte à plusieurs interventions pédagogiques en lien avec l'histoire de Montréal.

La programmation officielle du 375^e de Montréal est enracinée dans l'histoire, le patrimoine et l'identité montréalaise. Nous vous invitons à découvrir au cours de l'année 2017, nos événements à fort contenu historique.

375mtl.com/histoire

Canada

Québec

Montréal

GRANDES MONTRÉALAISES

Bell



BOMBARDIER



Caisse de dépôt et placement
du Québec



Le Choix du Président



CLARIDGE



Desjardins

IGA



POWER CORPORATION
DU CANADA

QUÉBECOR



Saputo